PUBLICATIONS · DE · LA · FACULTÉ · DES · LETTRES
DE · STRASBOURG — DEUXIÈME SÉRIE — *Volume* 10.

PIERRE MONTET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

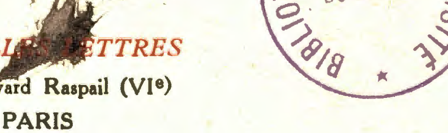
LES NOUVELLES FOUILLES DE TANIS (1929-1932)

avec 90 planches hors-texte

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Fondation Dourlans) *et des Amis de Tanis*







LES BELLES LETTRES
95, Boulevard Raspail (VIe)
PARIS
—
933



LES NOUVELLES FOUILLES DE TANIS (1929—1932)

LES NOUVELLES FOUILLES DE TANIS

1929—1932

Texte, photographies et relevés d'inscriptions: Pierre MONTET, Chef de Mission.

Plans et notices architecturales: J.-L. FOUGEROUSSE, Architecte D. P. L. G.

Note sur les ostraca démotiques: P. BUCHER, Docteur de l'Université de Strasbourg.

Croquis: Lucienne EPRON et Cl. ROBICHON.

PUBLICATIONS · DE · LA · FACULTÉ · DES · LETTRES DE · STRASBOURG — DEUXIÈME SÉRIE — *Volume* 10.

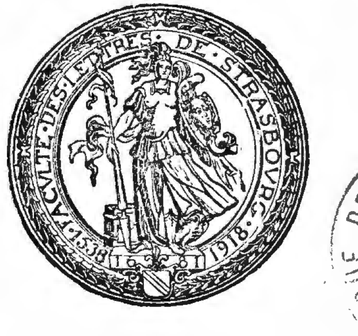
PIERRE MONTET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

LES NOUVELLES FOUILLES DE TANIS (1929-1932)

avec 90 planches hors-texte

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Fondation Dourlans) *et des Amis de Tanis*





LES BELLES LETTRES
95, Boulevard Raspail (VIe)
PARIS

1933



STRASBOURG
IMPRIMERIE ALSACIENNE

INTRODUCTION

I. — LES FOUILLES DE TANIS JUSQU'EN 1904

Les ruines de Tanis sont situées dans le Delta d'Egypte, à 42 kilomètres à l'ouest du Canal de Suez, presqu'à la hauteur d'El-Kantara, tête de ligne du chemin de fer et de la route de Palestine. Elles couvrent une surface de quatre cents hectares environ et se voient de très loin, au milieu d'une plaine plate comme un billard, et presque complètement stérile. Les bords du canal de Moueys, la branche tanitique des anciens, seulement sont cultivés et ne suffiraient pas à nourrir les deux ou trois mille habitants du village de San el Hagar blotti entre le tell et le canal, si la pêche dans le lac Menzaleh ne leur procurait quelques ressources. Cette plaine est pourtant constituée comme le Delta tout entier par le limon du Nil, mais depuis que les eaux du Menzaleh sont salées, elle est devenue impropre à la culture. Dans l'antiquité il n'en était pas ainsi, toutefois il y a lieu de remarquer que les anciens Egyptiens appelaient *sḫt Ḏ‛n.t* la contrée de Tanis. Le mot *sḫt* qui s'écrit au moyen d'un idéogramme représentant un terrain hérissé de roseaux ne peut désigner qu'un pays marécageux. D'après le roman démotique de

Petoubastis (1) la population de Tanis se composait surtout de pêcheurs. Un superbe groupe de granit que Mariette a trouvé à Tanis (2) représentente deux hommes d'un type très particulier chargés de poissons, d'oiseaux et de plantes aquatiques. L'existence que menaient les anciens habitants de Tanis, on peut l'imaginer d'après ces beaux bas-reliefs des tombeaux de l'Ancien Empire où l'on voit des Égyptiens montés sur leurs légers canots de papyrus poursuivre les hôtes innombrables des marais. Mais il n'est pas interdit de penser qu'à l'époque des basses eaux de grands espaces pouvaient être ensemencés et que la vigne et les arbres fruitiers prospéraient là comme dans le reste du Delta. Pendant les fouilles nous avons trouvé dans une cour du grand temple et dans le temple d'Anta des ceps de vigne profondément enterrés.

Les premiers explorateurs de Tanis ont été des savants de la commission d'Egypte. Tout d'abord Malus au cours d'une reconnaissance du canal de Moueys (3) et le général Andreossy qui faisait celle du lac Menzaleh (4) notèrent quelques renseignements essentiels sur l'état des lieux. Puis Dolomieu, Cordier, Nouet, Delile et Lenoir eurent mission de les étudier. Malheureusement Dolomieu fut dépouillé de tous ses papiers pendant la captivité qui fut infligée aux savants à leur retour d'Egypte. Ce fut son disciple et ami Cordier qui rédigea d'après ses notes et ses souvenirs l'étude intitulée *Description des ruines de San* (Tanis des

(1) Spiegelberg, *Der Sagenkreis des Königs Petubastis*, Leipzig, 1910, Pap. Spieg., XIII, 14.

(2) *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, n° 392.

(3) *Description de l'Egypte*, t. XI, 222.

(4) *Ibid.*, XI, 519.

Anciens) qui fut insérée dans le tome VIII de la *Description de l'Egypte*. La carte qui se trouve au volume V de l'Atlas, pl. 28 et que nous reproduisons ci-contre, pl. II, a été exécutée d'après un plan général levé géométriquement par Jacotin, en mai 1800 et les croquis des compagnons de Dolomieu.

On peut résumer ainsi les résultats de cette première exploration. Elle a prouvé l'identité du Canal de Moueys, qui se sépare de la branche de Damiette au-dessous de Benha, l'ancienne Athribis, et se jette dans la mer à Omm el Farag après un cours de 150 kilomètres, avec la branche tanitique des Anciens et par conséquent du nom moderne de San el Hagar, San-les-pierres, avec l'ancienne Tanis que l'on ne connaissait avant la découverte de Champollion que par les auteurs grecs et la Bible. Louis Cordier a eu le tort de grossir sa documentation des passages de la Bible où il est fait mention de Taphnis, dont les ruines sont au tell Defneh, entre San et le Canal de Suez. Il a commis une autre erreur en supposant que les gros blocs de granit alignés sur deux rangs dans la partie méridionale du tell signalaient une colonnade enterrée. Ce sont des bases de colonnes, non des chapiteaux. Ces erreurs sont rachetées par deux remarques très importantes, l'une sur les avantages militaires et commerciaux de Tanis abritée contre les attaques venues de l'est par la branche pélusiaque et communiquant avec la mer par un bras du fleuve dont la situation au milieu des terres garantissait une navigation paisible, l'autre sur le rôle historique de Tanis à l'époque de l'Exode : « On reste convaincu que ce n'est ni à Memphis, ni à Heliopolis, ainsi que plusieurs auteurs l'ont pensé, mais bien à Tanis qu'habitaient les princes égyptiens qui avaient asservi les Israélites et que c'est dans cette ville que Moïse... ». Cette conviction était née de la vue des énormes ouvrages de terre qui subsistent encore à

Tanis. Brugsch la fortifiera plus tard par le témoignage des inscriptions.

Au début du XIX[e] siècle se constituèrent les grandes collections qui furent disputées à prix d'or par les capitales de l'Europe. Les archéologues improvisés qui exploitèrent alors les ruines pharaoniques, dans le but surtout de s'y procurer des pièces de prix, n'épargnèrent pas Tanis. Toutefois Rifaud qui travailla pour le compte de Drovetti en 1825 dressa une carte de ses travaux (pl. III). Beaucoup moins exacte dans l'ensemble que la carte de Jacotin, car le relief du sol, le cours du canal de Moueys, la position du village y sont passablement fantaisistes, elle contient pourtant d'utiles renseignements (1). Les membres de la Commission avaient reconnu au centre du tell l'existence d'une grande enceinte de briques formant rectangle, traversée dans le sens de la longueur par des blocs de granit. Les fouilleurs creusèrent à l'intérieur de l'enceinte plusieurs excavations et eurent la chance de tomber du premier coup sur la partie la plus riche en monuments sculptés. Au centre du temple on distingue sur la carte de Rifaud un colosse assis, deux colosses debout, un sphinx, un torse humain gisant au milieu des tronçons d'obélisques ou d'architraves; un peu plus au sud l'endroit désigné par le numéro 5 est celui d'où l'on a retiré les deux sphinx du Louvre et les deux de Saint-Petersbourg ; près du mur nord, mais toujours à l'intérieur de l'enceinte apparait un petit édifice précédé de deux rangs de colonnes. A l'est du temple, au pied du mamelon le plus élevé du tell, les savants de la Commission avaient remarqué des colonnes de granit à chapiteau palmiforme. Sur la carte

(1) Je dois à l'obligeance de M. Capart communication de ce document.

de Rifaud un large sondage est indiqué à cet endroit, où Mariette plus tard reconnaîtra un édifice qu'il appelle le temple de l'est. Il y a fait d'importantes trouvailles, mais comme nous n'avons aucun plan des fouilles de Mariette et que rien de ce qui peut subsister de ce temple n'est actuellement visible, sa position serait fort incertaine sans les cartes de Jacotin et de Rifaud. Au bout de la soi-disant colonnade enterrée Rifaud indique un petit édifice dont on ne voit plus actuellement le moindre vestige. Quelques sondages dans les collines de décombres qui encerclent le temple lui ont permis de mettre au jour des blocs de granit. Il ne semble pas avoir sondé la région du temple d'Anta.

Les musées européens qui ont acheté les objets découverts vers cette époque par Rifaud et ses émules ne se sont pas beaucoup souciés d'en connaître la provenance. Nous serions donc fort embarrassés pour dresser la liste de ce qui a été trouvé alors à Tanis si Mariette, lorsqu'il y reprit les fouilles, n'avait recueilli les témoignages de ceux qui ont convoyé à travers le lac Menzaleh ou embarqué à Damiette les antiquités rassemblées par Salt et par Drovetti. Le Louvre en a acquis la plus grande part, le beau sphinx A 23 qui porte sur l'épaule droite la légende martelée d'un Apopis et qui fut usurpé par Ramsès II (1), le sphinx A 21 qui remonte peut-être à l'Ancien Empire (2), le grand Sebek-hotep (A 16) (3), un colosse tout à fait analogue usurpé par Ramsès II (A 20) (4). Cette liste est à compléter par les deux sphinx de Saint-Peters-

(1) Boreux, *Musée du Louvre, Catalogue-guide antiquités égyptiennes*, Paris, 1932, p. 38 et pl. I ; Jéquier, *L'architecture et la décoration*, I, pl. 18, 2.

(2) Boreux, *op. cit.*, p. 39.

(3) *Ibid.*, p. 42.

(4) *Ibid.*, p. 40 ; cf. *Revue Archéologique*, 1861, p. 102-103.

bourg mentionnés sur la carte de Rifaud, une statue brisée de Sanousrit I[er] au Musée de Berlin (No 7265), pendant d'une statue du même roi que trouvera Mariette, le colosse de Semenkhkarâ usurpé par Apopis qui fut copié en 1828 par Burton (1), réenseveli et retrouvé par Mariette.

Les premières fouilles de Tanis coïncident avec le temps où Champollion était déjà capable de déchiffrer les noms géographiques qu'il rencontrait dans les textes. Le fondateur de l'égyptologie avait commencé en 1810 à s'intéresser à Tanis. Pourtant il quitta l'Egypte en 1829 sans avoir trouvé le temps de visiter le Delta oriental, mais il inscrivit San el Hagar, dans un mémoire où il recommandait la création d'un service des antiquités (2), en tête d'une liste des localités dont l'exploration devait être réservée à des fouilleurs qualifiés. Dans son Dictionnaire égyptien (3) il identifia avec Tanis le nom géographique *Ḥt-Wʿr.t* mentionné sur la statue de Berlin provenant de Tanis. Par malheur il lisait inexactement *dn.t* le groupe *wʿr.t*. Depuis Emmanuel de Rougé nous savons que *Ḥt-wʿrt* est le nom égyptien d'Avaris qui fut la résidence des rois Pasteurs (4). Toutefois Champollion, comme nous espérons le prouver dans le chapitre suivant, était tombé juste en situant *Ḥt-wʿr.t* à Tanis, de même que les auteurs de la Description avaient eu raison d'y placer la résidence du Pharaon persécuteur des Hébreux. Capitale et forteresse des Hyksos, résidence de Ramsès II, ces deux

(1) BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl.XL.

(2) CHAMPOLLION, *Note remise au vice-roi pour la conservation des monuments de l'Egypte*, dans *Bibliothèque égyptologique*, t. XXXI, 443–448.

(3) CHAMPOLLION, *Dictionnaire égyptien*, p. 116.

(4) ROUGÉ, *Œuvres diverses*, V, 124–131, dans *Bibliothèque égyptologique*, t. XXI.

mots résument le rôle historique de Tanis. Il est significatif que les premiers égyptologues en aient eu le pressentiment.

Lepsius ne fit que paraître à Tanis. Il en rapporta le croquis commenté dans notre dernier chapitre.

Avec Mariette qui s'installa à Tanis au mois de septembre 1860 commence l'ère des grands travaux. Les résultats extraordinairement brillants de ses premières campagnes furent communiqués au public par trois notices :

Lettre de M. Auguste MARIETTE *à M. le Vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis* (datée du 20 Décembre 1860) dans la *Revue archéologique*, 1861, I[re] partie, 97–111 ;

Deuxième lettre de M. Auguste MARIETTE *à M. le Vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis* (datée du 30 Décembre 1861) dans la *Revue Archéologique*, 1862, II, 297–304 ;

La stèle de l'an 400, dans la *Revue archéologique*, 1865, 169–185.

Mariette comptait bien ne pas s'en tenir à ces rapports préliminaires et il méditait vers 1867 de publier un volume in-folio sur Tanis. Il se mit à l'ouvrage l'année suivante, mais il s'arrêta en janvier 1869. Les notes manuscrites que Maspero a publiées en 1887, dans le tome IX du Recueil de travaux (1), ne comprennent qu'un chapitre de généralités sur San qui peut être considéré comme terminé, avec l'ébauche d'une description du grand temple et d'un catalogue des monuments trouvés à San.

Diverses publications contemporaines des fouilles de Mariette suppléent dans une certaine mesure à l'ouvrage inachevé :

Lettre de ROUGÉ à Guignaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, dans la *Revue archéologique*, 1864, 128–133 ;

(1) *Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân*, dans le *Recueil de travaux*, IX (1887), pp. 1–20.

L'Album photographique de la mission remplie en Egypte par le Vicomte Em. de Rougé (1863-1864), qui contient deux vues d'ensemble extrêmement pittoresques du champ de fouilles (dont l'une est reproduite ci-contre pl. IV). Le grand temple de Tanis y apparaît comme une vaste cuvette où l'on aurait jeté pêle-mêle des obélisques, des sphinx et des statues de toutes tailles. Les ouvriers vident leurs couffins à quelques pas de l'excavation qu'ils sont en train de creuser, sans se soucier de la peine qu'ils donneront à leurs successeurs. L'album contient encore des photographies des sphinx, des porteurs d'offrandes et de quelques autres statues.

Les Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Egypte par Em. *et* J. de Rougé, Paris, 1867, contiennent une grande stèle de Ramsès II, la stèle de Taharqa et quelques inscriptions des obélisques (pl. 67-76).

Citons enfin deux ouvrages de Mariette : les *Monuments divers* (Paris, 1872), où sont publiées les plaquettes des rois de la XXI[e] dynastie et les importantes inscriptions des statues de Teos, fils d'Ounnefer et de Teos fils d'Apriès trouvées dans le temple de l'est (pl. 103, 104, 107) et l'*Album du Musée de Boulaq* (Le Caire, 1871) : photographie d'une tête d'époque romaine provenant du grand temple (pl. 39).

Dans le brouillon qui a été publié après sa mort, Mariette définit la méthode qu'il comptait appliquer. « Explorer le grand temple pas à pas en se décidant au parti lent et sûr de n'y pas laisser intact un pouce de terrain, copier, mesurer, décrire tout ce qui, chemin faisant, aura vu le jour ; étendre s'il y a lieu ce système de recherches au temple de l'est, au temple du sud, à la nécropole, telle est la route à suivre (1) ».

(1) *Recueil de travaux*, IX, 5.

On ne saurait mieux dire, mais un tel programme exigerait plusieurs vies d'archéologue. Ce que Mariette a fait est déjà bien beau. Dans le grand temple il a creusé une large tranchée qui suit à peu près l'axe principal ouest-est. Sur le plan de Flinders Petrie on peut voir la limite de ses excavations (1). Les constructions de briques crues qui bordent les blocs de chaque côté ne semblent pas l'avoir intéressé. Il les a recouvertes de ses déblais, ce qui a eu du moins l'avantage de les protéger. Sur nos planches VI et VII (photographies du *Royal Air Force*) on distingue assez bien les monticules formés par les déblais et à leur masse on peut se faire une idée des travaux qui eurent lieu à cette époque. Mariette a fait de son mieux pour comprendre le plan de l'édifice. La porte monumentale dont les ruines s'aperçoivent tout d'abord quand on vient du village, se relie, nous dit-il, par une colonnade de granit à un pylone de calcaire détruit jusqu'aux fondements. Les deux obélisques qui le précédaient subsistent, mais brisés. La cour où l'on pénétrait après avoir franchi le pylone a été trouvée entièrement vide jusqu'à la seconde paire d'obélisques. Il n'a pas été possible de préciser si cette seconde paire précédait un second pylone, car à partir de là tout est dans un état de confusion indescriptible. On se borna donc à dégager les monuments dont voici la liste, telle qu'elle résulte des propres écrits de Mariette, des photographies de Rougé et de Fl. Petrie, du rapport de Barsanti qui eut à transporter au Caire en 1905 les monuments laissés sur place (2) et du Catalogue général du Musée du Caire :

(1) Petrie, *Tanis*, I, 1883-1884, second memoir of the Egypt Exploration fund, London 1885, in fine.

(2) Maspero, *Transport des gros monuments de Sân au Musée du Caire, Annales du Service des Antiquités*, V (1905, 203-214).

Colosse d'Amenemhat Ier usurpé par Merenptah. Granit rouge. En trois morceaux :
Album ROUGÉ, 109 ; PETRIE, *Tanis* I, pl. 13, nº 1 ; les inscriptions : PETRIE, *Tanis* I. pl. 1, no 3.

Colosse de Sanousrit Ier. Granit noir. En quatre morceaux :
Album ROUGÉ, 110 ; PETRIE, *Tanis* I, pl. 13, no 2 ; *Annales du Service*, V (1904), 210.

Colosse d'Amenemhat II. Granit noir :
PETRIE, *Tanis* I, pl. 13, nº 4 ; les inscriptions : *ibid*, pl. I, nº 5 ; *Annales du Service*, V, 211.

Statue de Sanousrit II :
PETRIE, *Tanis* I, pl. 2, nº 6.

Statue de la reine Nofret, femme de Sanousrit II :
Album ROUGÉ, 113 ; *Ann. du Service*, V, 210 ; *Catalogue général du Musée du Caire*, nº 382.

Seconde statue de la reine Nofret :
Catalogue général, nº 381.

Sphinx colossal en débris. Granit rouge :
Recueil de travaux, IX, 12 ; *Annales du Service*, V, 211–212.

Trois têtes de prisonniers asiatiques :
Catalogue général, nº 396.

Statue d'un roi assis usurpée par Ramsès II :
Recueil de travaux, IX, 13 ; *Catalogue général*, nº 430.

Autre statue d'un roi assis usurpée par Ramsès II :
Catalogue général, nº 432.

Statue de Sebekhotep Khâneferrâ, double de celle du Louvre A 16 :
Revue Archéologique, 1862, II, 298 ; *Annales du Service*, V, 211–212 ; v. BISSING, *Denkmäler*, pl. 28.

Colosse de Mermechâou Smenkhkarâ usurpé par Apopis En deux morceaux :
Revue archéologique, 1861, 101–102 ; *Album* ROUGÉ 114 ; PETRIE, *Tanis* I, pl. XIII, nº 6 ; *Annales du Service*, V, 210.

Second colosse de Mermechâou :
Annales du Service, V, 210 ; PETRIE, *Tanis*, I, p. 8–9.

Les huit sphinx dits « Hyksos » usurpés par Apopis, Ramsès II, Merenptah, Psusennès :
Revue archéologique, 1861, 105 ; *Album* ROUGÉ, 120–122 ; *Recueil de travaux*, IX, 10–11 ; PETRIE, *Tanis* I, XIII, 5 ; *Annales du Service*, V, 211 ; v. BISSING, *Denkmäler*, 25–26 ; *Catalogue général*, 393, 394, 530.

Groupe de Porteurs d'offrandes usurpé par Psusennès :
Revue archéologique, 1862, II, 299–301 ; *Album* ROUGÉ, 116–118 ; *Annales du Service*, V, 211 ; *Catalogue général*, 392, 531 ; v. BISSING, *Denkmäler*, 211.

Quatre colosses de Ramsès II hauts de 8 mètres. Grès :
Recueil de travaux, IX, 12 ; *Album* ROUGÉ, 125 ; PETRIE, *Tanis*, I, pl. 5, nºs 35–37.

Colosse de Ramsès II tenant de chaque main un bâton d'enseigne :
Recueil de travaux, IX, 18 ; *Catalogue général*, nº 575.

Ramsès II assis :
Catalogue général, nº 573.

Ramsès II debout, sans pieds :
Annales du Service, V, 211.

Tête de Ramsès II :
PETRIE, *Tanis* I, pl. 14.

Statue de la mère de Ramsès :
Recueil de travaux, IX, 14 ; *Album* ROUGÉ, 127 ; PETRIE, *Tanis*, I, pl. 14, nº 1.

Tête de la mère de Ramsès :
Recueil de travaux, IX, 16 ; *Album* ROUGÉ, 128.

Statue de Sekhmet du temps de Ramsès :
Recueil de travaux, IX, 14.

Statue sans nom de la XIXe dyn. Statue sans tête. Statue de Râ à tête de faucon, sans pieds :
Annales du Service. V, 210–211.

Grand naos de Ramsès II :
Annales du Service. V, 211–212.

Petit naos de Ramsès II :
Annales du Service, V, 211–212.

Stèle de l'an 400 :
Revue archéologique, 1865, 169–185.

Grande stèle de Ramsès II :
ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. 67–70 ; *Annales du Service*, V, 211–212.

Petite stèle de Ramsès II :
Annales du Service ; ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 67.

Statue d'un roi agenouillé :
PETRIE, *Tanis*, I, XIV, 3 ; *Annales du Service*, V. 210.

Statue de Merenptah :
Annales du Service V, 211 ; ROUGÉ, *Inscr. hiér.*, 74.

Sphinx de Siamen :
Recueil de travaux, IX, 15.

Plaquette d'argent et de bronze aux noms de Siamen et de Psousennès :
Monuments divers, 103–104 ; ROUGÉ, *Inscr. hiér.*, 298.

Statue d'Osorkon :
Recueil de travaux, IX, 15 ; ROUGÉ, *Inscr. hiér.*, 71–72.

Tête d'un roi, peut-être Sesac II :
Album ROUGÉ, 131 ; *Catalogue général*, nº 616.

Trois têtes d'époque romaine :
Recueil de travaux, IX, 15; MARIETTE, *Album du Musée de Boulaq*, 39.

A côté du grand temple de Tanis, véritable musée de sculpture égyptienne, le temple de l'est paraît bien pauvre.

Mariette n'en a pas fait le plan et c'est en somme par conjecture que nous le plaçons à l'endroit où les cartes de Jacotin et de Rifaud indiquent des colonnes, entre le grand temple et le point culminant du tell. Selon Mariette ces colonnes sont au nombre de six et du type palmiforme [1]. Rougé ajoute qu'elles portent les cartouches de Ramsès II, de Merenptah et d'Osorkon. Le temple de l'est était encore en exercice à la basse époque, car c'est de là que proviennent, selon Maspero, les statues des deux Teos publiées dans les *Monuments divers* et probablement aussi une œuvre de même style représentant un certain Amenpiom, fonctionnaire du service de l'irrigation dans les champs de Tanis [2].

Ce vaste ensemble de trouvailles — même en laissant de côté le décret de Canope [3] — , fut beaucoup admiré des savants qui en furent les témoins. Rougé a consacré aux monuments de Tanis un de ses cours du Collège de France [4]. Devéria [5], Chabas [6], Brugsch [7] et Mariette lui-même essayèrent de résoudre les problèmes posés par ces monuments, la date et l'identité des sphinx de granit noir, la position d'Avaris et celle de Pi-Ramsès, qui sont pour nous aussi les trois énigmes de Tanis.

Mariette n'eut pas plutôt découvert le premier sphinx

(1) *Recueil de travaux*, IX, 3.
(2) DARESSY, *Statues de basse époque du Musée de Gizeh* dans le *Recueil de travaux*, XV, 150–151 ; *Annales du Service*, V, 21.
(3) LEPSIUS, *Das bilingue Dekret von Kanopus*, Berlin, 1866 ; cf. *Aeg. Zeitschrift*, 1866, 49.
(4) *Bibliothèque égyptologique*, t. XXV, pp. 123–145.
(5) *Revue archéologique*, 1861, II, 250–261.
(6) *Bibliothèque égyptologique*, XI, 21–36.
(7) *Beiträge zu den Untersuchungen über Tanis*, in *Aegyptische Zeitschrift*, 1872, 16–20.

qu'il y reconnut le produit d'un art entièrement original, dont le groupe des porteurs l'année suivante lui offrit un nouvel exemple. Les inscriptions gravées sur le socle mentionnent tantôt Ramsès II, tantôt Merenptah, dont les cartouches apparaissent encore sur les épaules et l'un des Psusennès de la XXI[e] dynastie a pu loger son prénom dans l'espace libre sur la poitrine et entre les pattes, mais il est évident que ces rois ne sont que des usurpateurs, car tous les sphinx portent sur l'épaule droite une inscription martelée qui rappelle invinciblement, par ses dimensions et le style des hiéroglyphes encore visibles, la légende d'Aqnenrâ Apopis sur un sphinx du Louvre et surtout sur l'épaule du colossal Mermechâou. On admit donc que le nom inscrit sur l'épaule des sphinx était aussi celui d'Apopis et il n'y a rien à dire là-contre. Mais Mariette alla plus loin et prétendit que les sphinx au visage si impérieux représentaient un roi hyksos. Cette attribution était bien hasardée. Du moment que la légende d'Apopis sur le sphinx du Louvre et le colosse de Mermechâou était une marque d'usurpation, il n'était guère possible de soutenir que ces mêmes légendes sur les sphinx qui venaient d'être découverts étaient la signature du légitime propriétaire. Rougé vit nettement cette difficulté et Mariette lui-même s'en rendit compte, mais la ressemblance qu'il crut constater entre le visage des sphinx et des porteurs d'offrandes avec les habitants de San el Hagar et les pêcheurs du lac Menzaleh emporta sa conviction. Cette ressemblance affirmée par Mariette avec beaucoup d'énergie (1) a été niée depuis (2). Après cinq séjours à Tanis je n'oserais appuyer franchement l'opinion de Mariette. Notre reiss Baz Ismaïl

(1) *Rev. Arch.*, 1861, 106 ; *Recueil de travaux*, IX, 3.
(2) *Recueil, XV*, 132–133.

porte sur ses larges épaules la tête de Ramsès et quelques-unes des jeunes filles qui travaillent au chantier offrent les mêmes traits adoucis. La plupart de nos ouvriers passeraient inaperçus dans n'importe quelle ville du Delta. Pour le moment il vaut mieux ne pas s'appuyer sur cet argument.

Champollion avait eu son attention attirée par le nom de *Ḥ.t W'r.t* gravé sur une statue de Berlin provenant de Tanis. Il y voyait la forme égyptienne du nom de Tanis. Lorsque Rougé eut démontré grâce au récit du papyrus Sallier I que ce nom correspond à la forme Ἄβαρις que donne Manéthon (1), on pensa tout naturellement que la forteresse des Hyksos devant laquelle Ahmès d'El-Kab se distingua au début de la XVIII[e] dynastie, n'était autre que Tanis. Cette identification donnait plus de vraisemblance à ce que Mariette avait dit des sphinx, cependant la lecture des fragments rassemblés par Maspero montre qu'il ne l'admit pas sans difficulté. « Le nom d'Avaris, écrit-il, n'a été trouvé qu'une fois à Tanis, dans la formule : aimé de Seth, seigneur d'Avaris. Il faudrait de plus nombreux exemples pour mettre hors de la discussion l'identité des deux noms (2). » En fait Tanis a fourni au moins deux exemples du nom d'Avaris (3). Le nom de Seth, le dieu des Hyksos, qui est fréquent à Tanis fournissait aussi un excellent argument, si bien que l'opinion d'Emmanuel de Rougé fit autorité pendant quelque temps.

On ne peut visiter Tanis sans être surpris par l'importance et la beauté des monuments de Ramsès II. Les rois de la XVIII[e] dynastie, grands bâtisseurs, n'y ont pas laissé de

(1) Rougé, *Bibliothèque égyptologique*, XXI, 124.
(2) *Recueil de travaux*, IX, 5.
(3) La statue de Merenptah (Tanis, I, p. 2) et la statue 7265 de Berlin.

traces. Même le nom de Séti Ier, second roi de la XIXe dynastie et père du grand Ramsès n'apparait qu'une fois sur la stèle de l'an 400 élevée par ordre de son fils. Mais Ramsès II est présent partout. Pour rendre compte de ces faits Rougé supposait que les successeurs d'Ahmosis, débarrassés des Hyksos, avaient laissé dans l'abandon la ville et le pays d'Avaris trop longtemps souillés par l'étranger et peut-être devenus inhabitables par suite de la guerre (1). Les rois de la XIXe dynastie originaires du Delta, comme on l'admet généralement (2), et très dévôts du dieu Seth, n'eurent pas les mêmes répugnances. Mais Ramsès II ne se serait pas borné à rendre à Tanis la prospérité à laquelle les rois du Moyen Empire l'avaient portée, il s'y serait fait construire, selon Brugsch, la résidence appelée Ramsès dans la Bible et Pi-Ramsès dans de nombreux textes égyptiens qui en parlent longuement, mais sans fournir les éléments d'une localisation précise. Etudiant les inscriptions gravées sur le pilier de la statue de Teos, fils d'Ounnophris, Brugsch remarqua que ce personnage aux fonctions multiples exerçait la charge de prêtre d'Amon de Ramsès de Pi-Ramsès. Or les textes ramessides nomment plusieurs fois cet Amon de Ramsès parmi les dieux de la résidence royale. En conséquence, pensait Brugsch, Pi-Ramsès se trouve à Tanis (3). Pour les égyptologues de cette époque Tanis était après les deux capitales, Memphis et Thèbes, la plus glorieuse cité de l'ancienne Egypte.

---

(1) ROUGÉ, *Lettre à M. Guignaut, Revue archéologique*, 1864, p. 129.

(2) DARESSY, *L'art tanite, Annales du Service*, 1917, 167 ; SETHE, *Aeg. Zeitschr.*, LXV, 88.

(3) BRUGSCH, *Beiträge zu den Untersuchungen über Tanis*, in *Aeg. Zeitschr.*, 1872, p. 17.

Le moment n'était pas loin où elle allait perdre ses titres de gloire. Vers la fin de sa vie Mariette cessa de paraître à Tanis (1), comme s'il s'était résigné à laisser à d'autres le soin de continuer son œuvre qui fut reprise, après une dizaine d'années d'abandon, par l'Egypt Exploration Society. La campagne dirigée en 1884 par Flinders Petrie fut brillante et utile, mais elle n'eut pas de lendemain. L'explorateur anglais sillonna de longues tranchées l'espace compris dans l'enceinte du temple au nord et au sud de l'excavation creusée par Mariette. Ces tranchées lui firent rencontrer non loin de la porte monumentale un puits de pierre, un édicule d'époque ptolémaïque et un peu partout des constructions de briques crues qui furent étudiées d'une manière sommaire à l'exception de la maison de Bakakhouiou où furent trouvés les fragments d'un papyrus géographique et du si précieux papyrus des signes (2). Mariette n'avait pas trouvé de papyrus. Il était donc prouvé qu'à Tanis en dépit des pluies et de l'inondation les matières les plus fragiles et les plus périssables peuvent se conserver. Les savants anglais ont pris l'habitude de publier vite et bien ce qu'ils trouvent. Les deux volumes sur Tanis (3) complètent très utilement les publications dispersées et insuffisantes de Mariette. Ils ont apporté enfin des plans et un corpus des inscriptions visibles à Tanis même, dont la traduction et le commentaire furent l'œuvre de M. Griffith.

Après le départ des savants anglais les travaux de fouilles furent interrompus pour de longues années. Cependant il

---

(1) *Recueil de travaux*, IX, 18-20.

(2) PETRIE, *Two hieroglyphic papyri from Tanis*, London, 1889.

(3) PETRIE, *Tanis*, I, 1885 et II, 1888 forme les tomes 2 et 4 de l'*Egypt Exploration fund*.

fallait pour compléter l'œuvre de Mariette transporter au Musée du Caire la plupart des magnifiques sculptures qu'il avait découvertes et qui étaient restées sur le terrain exposées aux intempéries et aux entreprises des marchands d'antiquités. Vers 1897 des savants américains proposèrent de les amener au Caire pour y être partagées également entre le musée égyptien et les musées d'Amérique. La proposition fut écartée, mais M. Maspero préoccupé de la situation précaire de monuments si précieux dut attendre jusqu'en 1904 pour disposer de fonds suffisants. L'opération fut confiée à Barsanti, que M. Daressy et M. Quibell assistèrent vers la fin (1). La cargaison de statues arriva sans accident au Musée du Caire, malgré les difficultés dues à l'état des pistes, au grand nombre des canaux et au poids des pierres. Ces monuments célèbres depuis 40 ans et en somme presque inconnus furent enfin exposés. Une pièce importante manquait et manque toujours à la collection, c'est la stèle de l'an 400 perdue presque aussitôt que trouvée. Depuis cet enlèvement jusqu'à nos jours les ruines de Sân ont été rarement visitées, comme si la malédiction jetée par les dévots égyptiens sur la terre du meurtrier d'Osiris en avait éloigné les touristes et même les égyptologues.

II. — LES TROIS ÉNIGMES DE TANIS

En même temps que les égyptologues oubliaient le chemin de Tanis, ils cherchèrent des solutions nouvelles aux problèmes que Mariette, Rougé et Brugsch croyaient avoir

(1) MASPERO, *Transport des gros monuments de Sân au Musée du Caire, Annales du Service des Antiquités*, V (1904), pp. 203 sqq.

résolus. Tout d'abord personne ne croit plus que les sphinx de granit noir représentent un roi hyksos, mais le désaccord est grand dès qu'on essaye de leur assigner une date précise. M. Golenischeff le premier crut reconnaître en eux les traits d'Amenemhat III (1). D'autres égyptologues ont songé au successeur de ce roi Sanousrit III, ou à des rois de la VIe dynastie, ce qui était d'autant plus simple qu'on n'a pas de bon portrait de ces souverains. M. Capart trouva des analogies entre ces magnifiques sculptures et quelques objets de l'époque thinite, ou même prédynastiques. N'osant remonter si haut, il les attribua à la IIIe dynastie (2). Avec M. Engelbach, tout dernièrement, on est revenu à la seconde moitié de la XIIe dynastie (3). Mais la question de la date n'est pas la seule et il s'agit également de savoir si nous sommes en présence d'œuvres d'art aussi exceptionnelles que l'avaient cru les premiers témoins de la découverte. Les sphinx de Tanis se distinguent des sphinx classiques par la crinière rendue mèche par mèche au lieu d'être représentée par une sorte de couverture rayée et par le collier de poils qui encadre le visage. Or M. Daressy a signalé le premier un sphinx d'El-Kab antérieur aux Hyksos où l'on observe à la fois les mèches individuelles et le collier de poils (4). Un autre exemplaire conservé comme le premier au Musée du Caire date de la reine Hatchepsouit. Un troisième qui représente Amenem-

(1) GOLENISCHEFF, *Amenemhat III et les sphinx de Sân*, dans le *Recueil de travaux*, XV, 1893, pp. 131-136 et 5 planches.

(2) CAPART, *Les monuments dits Hyksos*, Bruxelles, 1914 (contient toute la bibliographie).

(3) ENGELBACH, *The so-called Hyksos monuments*, dans les *Annales du Service*, XXVIII, 13-28.

(4) DARESSY, *L'art tanite*, dans les *Annales du Service*, 1917, p. 171. No 391 du *Catalogue général*.

hat IV a été trouvé à Beyrouth il y a peu d'années (1). Le collier de poils fait défaut, mais la tête est couverte en guise de perruque d'une crinière sculptée mèche par mèche comme à Tanis. Ces monuments sont les seuls dans tout l'art égyptien qui puissent être comparés sous quelque rapport aux sphinx de Tanis, mais il n'est pas prouvé que le plus ancien d'entre eux leur soit antérieur. Nous sommes donc tentés de voir en eux des imitations bien plus que des modèles. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que les sculpteurs asiatiques de toutes les époques rendent la crinière du lion comme on l'a fait à Tanis (2). Quelle que soit l'époque où florissaient les sculpteurs qui ont créé les sphinx, on peut admettre que ce détail leur a été apporté d'Asie. Par contre je suis porté à croire que l'idée d'encadrer le rude visage d'un collier de poils qui accentue le caractère léonin de l'œuvre leur appartient en propre et leur a été suggérée par la vue des hommes si opulents en barbe et en cheveux que nous montre le groupe des porteurs d'offrandes. Nous revenons ainsi à l'opinion exprimée autrefois par Maspero (3). Les sphinx sont trop beaux pour qu'on les attribue à une époque de décadence comme la XIIIe dynastie ou à des temps troublés comme ceux qui virent l'invasion des Hyksos. Ils datent plutôt d'une époque où la sculpture égyptienne a produit des chefs-d'œuvre, telle que la XIIe dynastie. Ils sont l'œuvre d'artistes locaux dont l'idéal humain n'était pas celui des auteurs du Chephren de diorite ou de la tête de

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, 1928, p. 34, photographie dans *Aeg. Zeitschr.*, LV, p. 117.

(2) CONTENAU, *Manuel d'archéologie orientale*, Paris, 1931, fig. 336, 388, 406, 415, 550, 688, 703, 711, 727, etc...

(3) MASPERO, *Essais sur l'art égyptien*, p. 120; *Egypte*, dans *Ars una*, p. IX et 201; *Guide du Musée du Caire*, éd. 1915, p. 89, 151.

granit rose trouvée il y a peu d'années par C. Firth, ni celui des artistes réalistes qui vivaient à Thèbes sous la seconde moitié de la XIIe dynastie, mais qui s'inspiraient des types très particuliers de la région où ils travaillaient.

Mariette qui croyait que les sphinx étaient des portraits des rois Hyksos admettait pour cette raison l'identification d'Avaris et de Tanis. Tel est le malheur des idées justes appuyées par de mauvaises raisons. L'erreur reconnue, elles deviennent suspectes. Déjà M. Griffith ne croit plus qu'Avaris soit Tanis (1). Depuis, les égyptologues ont promené la forteresse des Hyksos dans tout le Delta oriental, d'Héliopolis à Péluse en passant par Tell el Her, Silê et Tell el Yahoudieh (2). Remarquons d'abord que jamais le premier signe du nom d'Avaris n'a été lu dans l'une des localités qui viennent d'être nommées. Faute de preuve expérimentale on a cherché des arguments dans les textes égyptiens et grecs qui mentionnent Avaris. Les premiers comprennent l'inscription d'Ahmès le marin, qui combattit sous les murs d'Avaris (3), le récit légendaire du papyrus Sallier où le chef hyksos envoie au roi thébain une énigme à résoudre (4), la tablette Carnavon, qui raconte la guerre soutenue par le thébain Kamès contre les Hyksos (5), la

(1) *Tanis*, II, p. 35.

(2) Bibliographie dans GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, IV, 57, à compléter par Weill, *La fin du Moyen Empire*, p. 173 et GARDINER, *The geography of the Exodus* dans *Journal of egyptian archeology*, X, 92.

(3) V. LORET, *L'inscription d'Ahmès, fils d'Abana*, Le Caire, 1910.

(4) *Sallier I*, I, 2.

(5) GARDINER, *The Defeat of the Hyksos by Kamose, Journal of eg. arch.*, III, p. 98.

stèle d'un homme d'Edfou qui prit part à ces événements [1], une inscription de la reine Hatchepsouit qui se vante d'avoir restauré les ruines du temps où un asiatique campait dans Avaris [2], un ostracon mutilé où étaient énumérées trois des branches du Nil [3]. Or tout ce que l'on peut tirer de ces textes, c'est que les Hyksos avaient choisi Avaris pour résidence, qu'ils s'y sont maintenus jusqu'au règne d'Ahmosis et qu'ils y célébraient le culte de Seth à l'exclusion de tout autre dieu. Tant qu'a duré cette occupation Avaris ne faisait pas partie de l'Egypte, de même que Calais fut séparé de la France pendant la guerre de Cent Ans. Ce n'est pas une raison pour placer cette ville hors des frontières naturelles de l'Egypte ou même sur cette frontière.

Il faut donc se rabattre sur le passage de Manéthon cité par Josephe (*Fragmenta historum graecorum* II, 567) qui résume l'histoire de cette période :

Εὑρὼν δὲ ἐν νομῷ τῷ Σαΐτῃ πόλιν ἐπικαιροτάτην κειμένην μὲν πρὸς ἀνατολὴν τοῦ βουβαστίτου ποταμοῦ καλουμένην δὲ ἀπὸ τῆς ἀρχαίας θεολογίας Ἄβαριν....

« *Trouvant dans le nome saïte une ville très heureusement située à l'orient de la branche bubastite et appelée selon l'ancienne théologie Avaris...* »

Voilà enfin un texte qui semble apporter des précisions et qui en apporterait en effet si les deux termes essentiels « saïte » et « bubastite » ne prêtaient à discussion. Les éditeurs sans exception corrigent *σαΐτῃ* que portent les manuscrits

[1] *Ibid.*, p. 100.
[2] Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, IV, 390.
[3] Gardiner, *The Geography of the Exodus*, *Journal of eg. arch.*,, X, 92.

en *σεθροΐτῃ*. La correction a dû sembler nécessaire parce que l'on rattachait l'adjectif « saïte » au nom de la ville de Saïs sur la branche canopique, mais cet adjectif comporte un sens tout différent qui convient à notre passage. Strabon, Hérodote et Manéthon lui-même emploient les adjectifs *σαΐτης* et *σαϊτικὸς* au lieu de *τανίτης* et *τανιτικὸς* :

εἶτα τὸ Τανιτικὸν στόμα, ὅ τινες Σαϊτικὸν λέγουσιν, καὶ ὁ Τανίτης νομὸς, καὶ πόλις ἐν αὐτῷ μεγάλη Τάνις (Strabon, XVII, I, 20)·

...ensuite la bouche tanitique, que certains appellent saïtique et le nome tanite avec la grande ville de Tanis.

Τὸ καλέεται Σεβεννυτικὸν στόμα. ἔστι δὲ καὶ ἕτερα διφάσια στόματα ἀπὸ τοῦ Σεβεννυτικοῦ ἀποσχισθέντα φέροντα ἐς θάλασσαν · τοῖσι οὐνόματα κέεται τάδε τῷ μὲν Σαϊτικὸν αὐτῶν τῷ δὲ Μενδήσιον (Hérodote, II, 17).

On la nomme la branche sebennytique. De la branche sebennytique partent aussi deux autres branches qui vont jusqu'à la mer. On appelle l'une saïtique et l'autre mendésienne.

ἑπτακαιδεκάτη δυναστεία ποιμένες ἦσαν ἄδελφοι Φοίνικες ξένοι Βασιλεῖς, οἳ καὶ Μέμφιν εἷλον. Ὧν πρῶτος Σαΐτης ἐβασίλευσεν ἔτη ιθ, ἀφ' οὗ καὶ ὁ Σαΐτης νομὸς εκλήθη (Sincelle, p. 61 D ; Fragm. Hist. Gr. II, 570).

La dix-septième dynastie fut celle des Pasteurs, rois étrangers, frères des Phéniciens. Ils prirent Memphis. Le premier fut Saïtès qui règna 19 ans et donna son nom au nome saïte.

Ici encore saïte est mis pour tanite, puisque la vieille chronique appelle tanites les rois Pasteurs.

Un terme employé par quatre auteurs différents ne peut être rejeté comme l'erreur d'un copiste et il ne reste plus qu'à chercher si la langue égyptienne n'a pas pu donner naissance

à cette double série d'adjectifs, *σαΐτης : σαϊτικὸς* à côté de *τανίτης ; τανιτικὸς*. Or les Egyptiens emploient deux formes pour désigner la contrée de Tanis, *šḫt Ḏ'* et *šḫt Ḏ'nt*. L'expression *šḫt ḏ'* apparaît pour la première fois sur un bas-relief d'époque ramesside trouvé à Mit-Rahineh (1) puis elle figure dans toutes les listes des temples ptolémaïques qui nous font connaître les villes, les lieux sacrés et les pays du XIVe nome, appelé Khent-Yeb « la pointe de l'Orient ». (2) Ces listes nomment tout d'abord la capitale *Tȝrw*, Silè de l'itinéraire d'Antonin près d'El-Kantara, puis le lac d'Horus *š Ḥr*, le שִׁיחוֹר de la Bible, la ville de Mesent, près de Sarou, lieu de culte du dieu Horus, le territoire du Héron dont l'emplacement n'est pas déterminé et enfin la partie marécageuse, *šḫt Ḏ'*.

Les mêmes localités sont mises en rapport sur la stèle 22189 du Musée du Caire (3), avec cette seule différence qu'au lieu de *šḫt ḏ'* on a écrit *šḫt ḏ'nt*. C'est cette dernière forme qu'on a employée à Tanis même sur les statues du temple de l'est. Un certain Amenpiom dont l'inscription est fort obscure fut nommé pacha pour délimiter la *šḫt ḏ'nt*. Pour d'autres matières l'autorité de ce personnage s'exerçait depuis le territoire agricole (en égyptien *w*) du nome de Mendès jusqu'à la *šḫt Ḏ'nt* (4). Teos, fils d'Apriès, que ses fonctions mettaient en rapport avec les dieux de Sarou et de Mesent

(1) MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 31.

(2) CHASSINAT, *Edfou*, I, 334 ; DUEMICHEN, *Geog. Insch.*, I, 14, 58, 62.

(3) DARESSY, *Sarcophages d'El-Kantarah, Bulletin Institut français*, XI, 36.

(4) DARESSY, *Statues de basse époque du Musée de Gizeh*, dans le *Recueil de travaux*, XV, 150–151.

et tous les dieux du nome de Khent-Yèb portait en outre le titre de chef des buttes de la *Šḫt Ḏ'n.t.* (1).

Par de tels exemples il est clair jusqu'à l'évidence que *š t ḏ'* et *šḫt ḏ'nt* sont deux expressions rigoureusement équivalentes. M. Gardiner a très bien expliqué cette double forme (2). *Šḫt Ḏ'* attestée par un bas-relief ramesside et par les temples ptolémaïques dont les textes sont volontiers archaïsants a dû précéder *šḫt ḏ'nt* qui n'apparaît que sur les stèles et statues privées de la basse époque. *Ḏ'* est un substantif. *Ḏ'nt* est un adjectif féminin qui dérive de *ḏ'* comme *mḥnt* « nordique » dérive de *mḥ* « nord ». Puis cet adjectif est devenu substantif à partir de la XXIe dynastie lorsque seul il désigne la ville de Tanis (3). Les Grecs ont eu donc l'occasion d'entendre les deux formes. Si *ḏ'nt* a donné très régulièrement *Τάνις* et les adjectifs *τανίτης* et *τανιτικος*, il n'est pas moins légitime de faire remonter à *ḏ'* les formes sans *n σαΐτης* et *σαιτικὸς*. La substitution d'un *σ* au *τ* initial n'a rien d'embarrassant. Le *ḏ* égyptien exprimait un son inconnu du grec, intermédiaire entre la double occlusive et la sifflante. Les Grecs ont donc hésité et l'ont transcrit

(1) MARIETTE, *Monuments divers*, 107, 1 ; DARESSY, *op. cit.*, *Recueil de travaux*, XV, 152.

(2) GARDINER, *The Delta residence of the Ramessides, Journal of eg. arch.*, V, 248.

(3) Le plus ancien exemple du nom égyptien de Tanis *Ḏ'nt* apparaît dans l'histoire du voyage d'Ounamon en Syrie. Autres exemples, le glossaire Golenischeff (*Aeg. Zeitschr.*, XL, p. 105), la style de l'adoption de Nitocris, l. 25, publiée par Legrain dans l'*Aeg. Zeitschrift*, XXXV, 12–19 et le roman démotique de Petoubastis. A Tanis même ce nom ne se trouve que dans des inscriptions de basse époque, statues de Pikhaas et d'un homme agenouillé, voir plus bas, ch. IV.

tantôt par τ, tantôt par ϛ. (1). Ils ont hésité également entre ϛ et τ chaque fois qu'ils ont eu à transcrire un *ṯ* égyptien, qui exprime un son très voisin du *ḏ*, puisqu'en copte saïdique la même lettre rend l'un et l'autre et puisque le principal manuscrit de l'histoire de Petoubastis écrit le nom de Tanis *ṯcne* avec un *ṯ* et non avec le *ḏ* habituel.

Ainsi selon Manéthon, Avaris est une ville du nome tanite. Le terme de bubastite dont cet auteur qualifie la branche du Nil qui passait à l'ouest d'Avaris a le défaut d'être peu précis. Il eut mieux valu la désigner par une ville située plus près de l'embouchure, car le tell Basta est longé à l'ouest par la branche tanitique et à l'est par la branche pélusiaque (2). Il est vrai que Ptolémée emploie une fois le terme bubastite en parlant de la branche pélusiaque (3), mais c'est un emploi tout à fait arbitraire et rien ne prouve que ces deux termes soient équivalents aussi chez Manéthon. Un passage du *De Iside et Osiride* me paraît de nature à supprimer toute hésitation :

Τους δὲ συνόντας ἐπιδραμόντας ἐπιρρῖψαι τὸ πῶμα, καὶ τα μὲν γόμφοις καταλαβόντας ἔξωθεν, τῶν δὲ θερμὸν μόλιβδον καταχεαμένους, ἐπὶ τὸν ποταμὸν ἐξενεγκεῖν καὶ μέθειναι διὰ τοῦ τανιτικοῦ στοματος εἰς τὴν θάλασσαν. ὃ διὰ τοῦτο μισητὸν ἔτι νῦν καὶ κατάπτυστον ὀνομάζειν Αἰγυπτίοις.

(1) J'ai bénéficié sur ce point des remarques de M. Kuentz ; voir mon article *Tanis, Avaris et Pi-Ramsès* dans la *Revue biblique*, janvier 1930, pp. 12–13.

(2) Voir la carte topographique de la *Description de l'Egypte*, feuille 30.

(3) Discussion dans *Description de l'Egypte*, VIII, 57, note 2 et J. E. A. III, 101.

Les assistants s'élancèrent pour fermer le couvercle. Les uns l'assujettissent extérieurement avec des chevilles ; les autres le scellent avec du plomb fondu. Puis le coffre fut porté sur le fleuve et descendit jusqu'à la mer par la branche tanitique, qui pour cette raison est encore maintenant détestée et dont le nom est en exécration chez les Egyptiens.

La mauvaise réputation de la branche tanitique est donnée dans ce texte comme un fait historique. Plutarque l'explique par une légende, mais la légende elle-même veut être expliquée. C'est parce que la branche tanitique arrosait la ville de Seth, c'est-à-dire Avaris, qu'on a imaginé d'y faire passer le cercueil qui contenait la victime de Seth (1). Le texte de Manéthon interprété à la lumière du passage de Plutarque nous dit en somme qu'Avaris se trouvait à l'orient de la branche tanitique dans le nome tanite. Aucune ville ne convient mieux que Tanis à ces données.

Pour le confirmer nous nous appuierons sur les preuves expérimentales dont les égyptologues contemporains ont fait vraiment trop peu de cas : les inscriptions des Hyksos sur les monuments antérieurs, l'importance que le dieu Seth garde à Tanis sous les Ramsès et surtout les exemples de la formule « aimé de Seth, seigneur d'Avaris ». Deux statues de Tanis, un colosse de Sanousrit Ier (2) et une statue d'Amenemhet II (3) portent cette formule gravée par les soins de Merenptah qui se les est appropriées. Les mêmes mots se

(1) M. Daressy, *L'art tanite*, dans *Annales du Service*, XVII, 165, a attiré l'attention sur un texte de Philae prouvant qu'Osiris fut jeté au Nil dans le XIVe nome (éd. Bénédite, p. 117, tableau XVII, 1).

(2) Berlin 7265 dans *Aeg. Insch. aus dem K. M. zu Berlin*, I, 141–142.

(3) Petrie, *Tanis*, I, pl. 2, no 5.

lisent sur une table d'offrande conservée au Musée du Caire qui remonte au règne d'Aqrenrâ Apopis (1). Le texte des Monuments divers n'indique pas la provenance de cet objet, mais Maspero et Wiedemann dans des écrits peu éloignés de l'époque des fouilles de Mariette (2) affirment qu'elle a été trouvée à Tanis. Un quatrième exemple est donné par une statue du roi Nehesi usurpée par Merenptah qui fut signalée par Mariette et Naville à Tell Moqdam, à 50 kilomètres environ de Sân. Sur ce monument la formule se trouve à la fois dans l'inscription de Nehesi (3) et dans celle de l'usurpateur. Notons qu'il existe à Tanis un tronçon d'obélisque du roi Nehesi. Les dieux égyptiens sont à la fois très hospitaliers et très voyageurs. Min est le dieu de Coptos. Les habitants de cette ville qui avaient pratiquement le monopole de l'exploitation des carrières du Ouadi Hammamat ont gravé sur les rocs de la vallée le nom et l'épithète de Min de Coptos. Dans tout temple un peu important on honore à côté du dieu local d'autres divinités qui sont reçues à titre d'hôtes et conservent dans leur nouvelle résidence les épithètes qu'elles avaient reçues dans leur pays d'origine. Les Hyksos, maîtres d'Avaris, n'ont pas tardé à vouloir conquérir à leur dieu de nouveaux domaines et c'est ainsi que Nehesi se proclame à Tell Moqdam « aimé de Seth, seigneur d'Avaris ». Mais Seth n'a pas d'autre monument dans cette localité, tandis qu'à Tanis son culte est toujours vivace sous la XIXe dynastie. Tanis est donc, si je puis ainsi parler, la maison-

(1) Mariette, *Monuments divers*, pl. 58.

(2) Wiedemann, *Aegypt. Gesch.*, p. 294 ; Maspero, *Histoire*, II, 59.

(3) Mariette, *Monuments divers*, pl. 63 ; Naville, *Le roi Nehesi dans le Recueil de travaux*, XV, 97 sqq. ; Le Caire, *Catalogue général*, no 538.

mère du culte de Seth, c'est-à-dire Avaris, Tell Moqdam une simple filiale.

La troisième énigme de Tanis est Pi-Ramsès, la résidence de Ramsès II. L'opinion de Brugsch que nous avons citée dans le chapitre précédent fit autorité pendant un temps assez long. Flinders Petrie et Griffith l'acceptent encore (1). Mais en 1918 M. Gardiner publie son étude sur *The Delta residence of the Ramessides* (2) devenue rapidement célèbre, dans laquelle il rassemblait avec une science admirable plus de quarante exemples égyptiens du nom de Pi Ramsès pour extraire de cette riche documentation un ensemble de conditions qui s'appliquent selon lui à Péluse. Toutefois ce brillant mémoire ne laisse pas de décevoir le lecteur. Les preuves expérimentales font défaut. Jamais le nom de Pi-Ramsès ne s'est trouvé à Péluse. Les renseignements que l'on peut tirer des textes sont bien loin d'avoir la précision désirable et ce qui est dit des avantages de Pi-Ramsès au point de vue commercial, agricole, militaire et politique ne convient pas moins à Tanis qu'à Péluse et conviendrait même davantage (3). On ne peut donc s'empêcher de penser que les deux arguments de Brugsch, l'importance des constructions de Ramsès à Tanis et l'inscription de Teos qui vécut à Tanis et exerça la fonction de prêtre d'Amon de Ramsès de Pi-Ramsès, ont gardé leur valeur. M. Gardiner néanmoins en a jugé autrement en s'appuyant principalement sur le glossaire géographique publié par M. Golenischeff. Ce document qui date de la XXIe dynastie énumère un peu au hasard

(1) *Tanis*, II, 34.

(2) Gardiner, *The Delta Residence of the Ramessides*, dans le *Journal of egyptian archaeology*, V, 1918, pp. 127, 179, 242.

(3) Voir mon article de la *Revue biblique*, janvier 1930, 19-22.

plusieurs localités du Delta. Pi-Ramsès-aimé-d'Amon est nommé à la seconde place. En fin de liste l'on trouve successivement Pi-say-ta, localité du bord de la mer, Tanis, Pasoufi, la ville aux papyrus et la forteresse de Sarou. Ce document ne contredit la thèse de Brugsch qu'en apparence. Beaucoup de grandes villes égyptiennes ont plusieurs noms qui s'emploient parfois l'un pour l'autre, sans être rigoureusement équivalents. Tout le monde savait que *Ḥt kꜣ Ptḥ* « le château du double de Ptah » était à Memphis. Cette expression semble parfois désigner l'agglomération memphite (1), mais la ville a un nom qui lui appartient en propre et rappelle le nom de son fondateur, Mennefer. La ville de Tanis est de date récente, puisque son nom n'apparait pas avant la XXIe dynastie. Lorsque Ramsès voulut fonder sa résidence dans la contrée appelée Sekhet Djâ, il ne trouva que les ruines de l'ancienne Avaris. Il choisit son terrain, éleva une enceinte, construisit un palais, des bureaux, des casernes. Puis de nombreux Egyptiens abandonnèrent leur pays pour habiter près du soleil. Ainsi se constitua autour de Pi-Ramsès, une ville nouvelle qui tira son nom, Djanit,du pays environnant.

On invoque également contre Tanis la description qu'un scribe du temps de Merenptah a donnée au début du papyrus Anastasi II (2) d'un château-fort (*bẖn*) construit par Ramsès II entre l'Egypte et la Syrie et appelé « grand de victoires ». « Son orient, continue le scribe, est la maison d'Amon. Son midi est la maison de Soutekh. Astarté se tient à son couchant et Ouadjit à son septentrion ». On a cru et j'ai cru moi-même que cette indication devait être entendue

(1) Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques*, s. v.

(2) Publié dans Möller, *Hieratische Lesestücke*, II, pl. 37, cf. Gardiner, *op. cit.*, p. 187.

matériellement, c'est-à-dire que le *bekhen* de Ramsès était entouré de quatre sanctuaires. Le scribe a seulement voulu nous dire que les quatre côtés du bekhen étaient sous la protection d'une divinité spéciale. C'est ainsi que Medamoud, forteresse de Thèbes est également gardée des quatre côtés par deux paires de divinités (1). Le roi lui-même quand il faisait campagne était entouré de quatre protecteurs invisibles. On dit de Ramsès III : « Montou et Soutekh sont toutes ses troupes, Anta et Astarté son bouclier (2) ». Il ne s'agit donc pas de la résidence de Ramsès, qui est une ville (*dmj*) appelée Pi-Ramsès et possédait dans son enceinte d'immenses sanctuaires, mais simplement d'un poste militaire sur la route de Syrie, destinée à effrayer le prince des Khétas.

Il est vrai qu'un scribe ramesside a appelé Pi-Ramsès « la pointe des pays étrangers, l'extrémité de l'Egypte » et que ces termes paraissent mieux convenir à Péluse qu'à Tanis. Mais Josèphe nous apprend que la forteresse d'Avaris resta déserte après l'expulsion des Pasteurs et servit de camp de concentration pour les Impurs (3). Or à Tanis on n'a jamais trouvé, ni dans les fouilles anciennes ni dans les nouvelles, une seule inscription de la XVIIIe dynastie. Les monuments s'y divisent en deux groupes, ceux qui sont antérieurs à l'expulsion des Hyksos et ceux qui sont contemporains de Ramsès II ou plus récents. Dans l'intervalle la contrée de Tanis n'eut plus de maître. C'est Ramsès II qui l'a réintégrée dans les limites de l'Egypte.

(1) Drioton, *La protection magique de Thèbes à l'époque des Ptolémées*, *L'Ethnographie*, no 23, 1931.

(2) *Medinet-Habu*, II, p. 80.

(3) Weill, *La fin du Moyen Empire égyptien*, 99–101.

Nous résumerons ainsi cette longue discussion. Les textes égyptiens et grecs nous apprennent que deux villes ont joué à l'Orient du Delta un rôle de premier plan, Avaris sous les Hyksos, Pi-Ramsès sous Ramsès II et ses successeurs. Or Tanis qui est la ruine la plus considérable de la région nous offre à la fois de grandes et belles constructions de Ramsès II et les traces des Hyksos. On lit sur ses monuments le nom de Pi-Ramsès et celui d'Avaris. La solution la plus raisonnable, la plus économique pourrait-on dire, consiste à identifier les deux villes connues par les textes et la ville dont chacun peut visiter et admirer les ruines. Faute de cette solution, on est condamné à promener indéfiniment Avaris et Pi-Ramsès le long de la frontière égyptienne et l'on ne sait que faire, comme l'a écrit M. Griffith (1), de Tanis. Mais du moment qu'on l'adopte, il convient d'en tirer une conclusion pratique. On ne saurait imaginer un meilleur moyen d'augmenter les notions rudimentaires que nous avons de l'époque des Hyksos qu'en fouillant à fond la ville dont ils ont fait leur capitale. L'espoir de trouver à Pi-Ramsès des renseignements sur le séjour des Hébreux en Egypte et sur l'Exode me semble chimérique, mais on doit légitimement s'attendre à y mettre quelque jour la main sur des œuvres d'art et des documents historiques d'une grande valeur.

III. — LES FOUILLES ACTUELLES

Les délais souvent si longs qui séparent le rêve de l'action furent abrégés cette fois par la bienveillance de plusieurs personnes auxquelles je tiens à exprimer ici toute ma gratitude. Ayant eu l'honneur d'exposer au mois d'octobre 1927 à M. Cavalier, directeur de l'enseignement supérieur les motifs qui me paraissaient recommander les fouilles de Tanis, je reçus au printemps suivant la mission de me rendre à Sân. Tout en explorant pas à pas le tell célèbre et pourtant ignoré d'un grand nombre de mes confrères à la recherche des indices capables de guider les premiers coups de pioche, je m'attachais principalement à étudier les questions préliminaires à toute fouille afin d'élaborer un plan de campagne (1). Les voyageurs et les égyptologues avaient fini par oublier Tanis, parce que l'on est habitué à trouver les vestiges de la grandeur pharaonique à proximité des lieux habités et pourvus de toutes les commodités désirables. En 1864 Emmanuel de Rougé, parti de Damiette en trois bateaux, n'arriva à Sân qu'après une navigation de deux semaines (2). Dans les temps plus rapprochés de nous on pouvait atteindre par le train soit Kafr Saqr, sur la ligne de Mansourah, soit Fakous, mais ces deux localités sont encore distantes des ruines d'une quarantaine de kilomètres qu'il fallait parcourir à cheval ou à dos de chameau. De nos jours il ne faut pas plus de quatre heures pour aller du Caire à Sân en automobile en passant par Zagazig et Fakous. A partir de cette ville la route n'est pas très bonne, mais elle a été beaucoup améliorée dans ces deux dernières années et l'on est payé de sa peine en traversant le charmant village de Dadamoun, dont le nom rappelle pour l'éternité un des grands dieux de l'ancienne Egypte et la palmeraie de Qantir où l'on a exhumé

(1) *Tanis*, II, 34, début du § 21.

(1) Voir mon rapport *Les ruines de Sân* dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, VII, novembre 1928, pp. 1–8, avec 2 planches et 1 carte.

(2) Lettre de Rougé à Guignaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions dans la *Revue archéologique*, 1864, p. 128.

les restes de deux palais de la XIXe dynastie. Les voyageurs qui viennent de l'est passent par Ismaïlia, Tell-el-Kebir et Fakous. Une piste assez bonne, où l'on rencontre de véritables caravanes de bédouins, relie El-Kantara à Salehiye d'où l'on rattrape la route de Fakous à Geziret Saoud, colline de sable habitée par des Bédouins qui jusqu'à ces dernières années vivaient sous des tentes en poils de chameau aussi vastes qu'un cirque.

Le village de Sân étant inhabitable pour les Européens les moins exigeants et les plus intrépides, et comme la tente n'offre qu'un abri précaire, il fallait envisager dès le début la construction d'une maison. L'emplacement fut facile à trouver. Dans le tell même une colline haute d'une vingtaine de mètres réunissait tous les avantages souhaités; on est en vue du village, mais assez loin pour ne pas être importuné par ses habitants et ne pas les gêner dans leurs occupations. Du sommet se découvre tout le centre du tell. Le moment venu nous avons sondé minutieusement le haut de cette colline et n'y avons trouvé que des fragments de poterie sans valeur.

Mariette, au moins pendant les premières années, a travaillé à Tanis du début de septembre à la fin de décembre. Il eut bien du mérite, car l'humidité qui règne en septembre à la suite de l'inondation est fort pénible. En décembre on risque d'être gêné par les pluies, comme en Syrie. J'ai préféré fixer au printemps la saison des fouilles. Vers la mi-février les pluies sont pratiquement terminées. La chaleur ne devient très forte que dans la seconde quinzaine de mai. Généralement nous subissons une journée de pluie à la fin de mars, ou même en avril et nous comptons quelques journées désagréables, où le vent souffle en tempête, grâce auxquelles nous apprécions mieux le beau temps qui règne d'habitude.

Une centaine d'ouvriers seulement travaillait aux fouilles de Mariette [1] mais ils jetaient la terre à quelques mètres des trous qu'ils creusaient. L'idéal serait de faire porter les déblais du premier coup assez loin pour ne risquer à aucun moment d'être obligé de les pousser plus loin, mais le tell est immense et les limites de l'ancienne ville ne sont rien moins que précises ; nous nous sommes bornés à accumuler les déblais en trois ou quatre places choisies, situées hors des enceintes. Ce programme exige beaucoup plus d'ouvriers. Généralement trois cents indigènes travaillent au chantier. Tout d'abord je me suis demandé s'il était possible de recruter une main-d'œuvre aussi nombreuse dans le seul village de Sân ou même dans la région et j'ai songé à faire venir des équipes de Keft en Haute-Egypte. Ce village est spécialisé depuis longtemps dans le travail archéologique. On prétend qu'il n'y a pas de vol à redouter avec ces ouvriers qui font eux-mêmes la police de leur chantier. Par contre il était à craindre que ces étrangers ne fissent mauvais ménage avec les gens du pays et que les antiquités ne subissent les conséquences de ces disputes. J'ai donc préféré ceux-ci en les avertissant qu'ils seraient remplacés par des étrangers le jour où un vol se produirait. Jusqu'à présent nous n'avons rien constaté de fâcheux. Il est évident que les salaires d'une campagne sont très au-dessus des profits d'une fouille clandestine que le poids des monuments, l'épaisseur des terres qui les recouvrent et même nos gardiens rendent au surplus assez difficile. Au début nos ouvriers n'avaient aucune expérience du métier de fouilleur particulièrement minutieux à Tanis où l'on rencontre plus de murs de briques crues que de constructions en pierre. Avec le temps nous avons

[1] *Recueil de travaux*, IX, 18-20.

formé quelques sujets fort habiles à dépister les murs de briques, tandis que d'autres se sont spécialisés dans le maniement des pierres. Il a fallu tirer des ruines de la porte monumentale et transporter à bonne distance sur des rouleaux et des madriers plus d'une centaine de gros blocs. Beaucoup pesaient plus de dix tonnes. L'opération la plus difficile consista à relever une dalle de granit longue de 6 mètres et haute de 3, avec plus d'un mètre d'épaisseur, dont le poids dépassait 60 tonnes (pl. XIII). La dalle fut dressée en quelques jours sans aucun accroc.

De ces explications il résulte qu'une fouille comme celle de Tanis coûte fort cher. Construire une maison, la meubler, acquérir et transporter à pied d'œuvre l'outillage, au moins mille mètres de voie Decauville avec une douzaine de wagonnets, des treuils, palans, crics et vérins, des cordages, des rouleaux et des madriers, payer en salaires pendant douze semaines une somme quotidienne de quinze livres égyptiennes sans parler du traitement des membres de la mission et des imprévus assez nombreux, tout cela additionné montait très haut. Les ressources extraordinaires demandées par ces dépenses furent créées par la loi du 27 avril 1929 (1). Le sénateur Victor Bérard fut l'artisan de cette loi. Je n'oublierai jamais l'accueil que me fit l'auteur des *Phéniciens et de l'Odyssée* lorsque j'allai lui parler de Tanis. Il ne doutait pas que la capitale de Ramsès II ne fût en état de fournir par une exploration bien conduite des renseignements de la plus haute valeur sur les relations des Egyptiens avec les peuples de l'Asie et des îles. Il obtint donc le crédit demandé. En Egypte les fouilles de Tanis reçurent les meilleurs encouragements de S. M. le roi Fouad Ier, que

(1) *Journal Officiel du* 30 *Avril* 1929.

rien ne laisse indifférent de tout ce qui peut augmenter nos connaissances des temps pharaoniques, tout particulièrement dans les provinces du Delta si négligées des égyptologues, où les vestiges des villes anciennes disparaissent d'année en année.

Lorsque le gouvernement égyptien, au mois de mai, eut accordé la concession de Tanis, il était trop tard pour commencer les travaux. Toutefois l'année 1929 ne fut pas complètement perdue. Avant les décisions officielles une courte campagne put avoir lieu dont le Musée du Louvre, à l'instigation de M. Boreux, conservateur du département égyptien, et la Société des Amis de Tanis qui se constitua à Strasbourg, sous la présidence de M. Herrenschmidt, avec S. M. le roi Fouad Ier comme président d'honneur, fournirent les moyens. M. Pierre Lacau, Directeur général des antiquités égyptiennes, m'autorisa à construire une maison à Tanis, puis à pratiquer pendant deux semaines des sondages dans le tell. Une équipe surveillée par M. l'Abbé Bucher, Docteur de l'Université de Strasbourg, occupa ce temps à étudier la porte nord de l'enceinte. Une seconde équipe creusa une excavation autour d'un bloc de granit profondément enfoncé dans le sol que j'avais remarqué l'année précédente au milieu d'une vaste plaine qui s'étend au sud-ouest du temple. La chance nous favorisa. Dans l'embrasure de la porte apparurent d'assez nombreux morceaux sculptés et sous les briques du grand mur d'enceinte, près de l'angle, deux sacrifices de fondation (pl. IX). Le bloc de granit de la plaine n'était autre chose qu'une colonne monolithe, intacte, longue de sept mètres, du type palmiforme, dont le chapiteau qui affleurait le sol était devenu un peu fruste. Près de cette colonne nous trouvâmes à sa place antique le groupe en granit gris d'Anta et de Ramsès II (pl. LIV), une statue sans tête ni pieds pourvue

d'une longue inscription (pl. LVII–LVIII) au nom d'un certain Pikhaâs, gouverneur de Tanis, des fragments de quatre statues et statuettes (1). Nos espérances étaient brillamment confirmées.

L'année suivante M. Bucher, occupé à copier les textes des tombeaux de Thoutmès III et d'Aménophis II dans la vallée des rois, fut remplacé par M. Jacquemin, élève du maître Victor Loret, et je bénéficiai pendant un mois du concours d'un architecte, M. Robichon, qui entama l'étude de la porte monumentale et parvint à restaurer une partie des bas-reliefs du montant sud. Notre principal effort se porta sur le temple d'Anta. L'excavation initiale creusée autour de la première colonne fut beaucoup agrandie (pl. VII). Quatre nouvelles colonnes furent découvertes. La collection des statues s'augmenta d'un groupe colossal en granit représentant Ramsès II et Sekhmet à tête de lionne, et d'autres ouvrages de Ramsès II et de ses successeurs, de nombreuses statuettes en faïence et en bronze. De plus une tentative sur le plus haut sommet du tell a eu pour effet de découvrir une sorte de grenier en briques cuites (2).

Cette année-là Tanis reçut la visite de deux officiers de l'Ecole d'aviation militaire britannique d'Abou-Soueir qui exécutèrent et nous remirent gracieusement une série de photographies aériennes (pl. I, VI-VII). J'adresse tous mes remerciements au Wing Commander Gould, commandant l'école d'Abou-Soueir et je suis heureux de remercier également M. le Marquis de Vogüé, président, et M. le baron

(1) *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, VIII, novembre 1929, 1–5.

(2) *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, IX, novembre 1930, 3–7.

de Benoîst, agent supérieur en Egypte de la Compagnie de Suez des gracieusetés sans nombre dont nous avons été l'objet de la part d'une Compagnie qui a su à plusieurs reprises témoigner l'intérêt qu'elle prend aux antiquités égyptiennes. En 1931 (1) et 1932 les collaborateurs de la mission ont été au nombre de quatre : M. Fougerousse, architecte D. P. L. G., qui s'était initié en Syrie aux travaux archéologiques. Il est l'auteur des plans et des notices architecturales publiés dans ce volume. M. l'abbé Bucher a conduit les travaux dans le secteur nord du temple avec une patience admirable. Sa science du démotique a été précieuse lorsque les fouilles se mirent à nous rendre des ostraca en cette écriture. Mlle Epron, artiste-peintre, chargée de relever les bas-reliefs du tombeau de Ti à Saqqarah pour l'édition que prépare l'Institut français a pu consacrer deux fois six semaines de son temps à reproduire par le dessin et l'aquarelle des bas-reliefs et des objets. M. Goyon, un jeune égyptologue, parlant l'arabe couramment, connaissant bien la manœuvre des gros blocs de pierre a surveillé le déblaiement de la porte monumentale. C'est encore lui qui s'est chargé de tirer hors de leur trou, d'embarquer et de transporter les pièces qui ont été jugées dignes de figurer au Musée du Caire ou au Louvre.

Au cours de ces deux années notre activité s'est principalement exercée dans quatre secteurs (Voir le plan d'ensemble dû à M. Fougerousse, pl. VI). Les excavations de Mariette et de Petrie sont en partie comblées et envahies par les broussailles ; d'ailleurs nous avons acquis la preuve que là même où l'on a travaillé autrefois il est possible de rencontrer

(1) *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, novembre 1931, 1–7.

de l'inédit. Nous nous sommes donc proposés de déblayer tout l'espace compris dans l'enceinte de briques dite de Pisabkhanout en partant de la porte nord (secteur nord du temple) et de la porte monumentale (secteur sud du temple). Dans la plaine d'Anta, après avoir déblayé la cour aux six colonnes, nous nous sommes efforcés de rejoindre le grand temple vers le nord et vers le sud d'atteindre le mur de briques qui limite le terrain antique de ce côté. Nous appelons cet ensemble secteur d'Anta. Le quatrième secteur, dit secteur de la plaine, se trouve au sud du grand temple ; il est limité à l'ouest par le secteur d'Anta, au sud par une ligne de collines parallèle à l'axe du temple, et s'ouvre à l'est pour communiquer avec la campagne environnante. Ces quatre secteurs auxquels il faudra joindre dans l'avenir le temple de l'est de Mariette forment une figure assez régulière de six côtés bordée d'une ceinture de collines, percée aux quatre points cardinaux par de larges ouvertures qui mettent en communication le centre du tell avec la campagne environnante. Les deux photographies aériennes reproduites sur nos planches I et VI rendent sensible cette disposition. On se fera par elles également une idée de l'énorme tâche qui reste à accomplir.

Jusqu'ici les résultats des nouvelles fouilles de Tanis n'ont été communiqués au public que par les rapports toujours très brefs du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* déjà signalés en note, que complètent un article dans l'Illustration du 11 octobre 1930, l'étude intitulée *Tanis, Avaris et Pi-Ramsès* parue dans la *Revue biblique* de janvier 1930, celle sur *les dieux de Ramsès-aimé-d'Amon à Tanis* dans les *studies presented to F. LL. Griffith* (London, 1932) et enfin une communication lue à l'Académie des Inscrip-

tions et belles lettres le 7 juillet 1932 (1). Le moment n'est pas venu d'entreprendre une publication exhaustive de nos travaux. Aucun de nos objectifs n'est encore atteint et le lecteur verra dans ces pages combien de questions restent en suspens. Toutefois je tenais à renseigner les égyptologues et le public fort nombreux qui suit les progrès de l'archéologie d'une façon un peu moins brève. C'est dans ce but que j'ai écrit ce petit ouvrage. Je remercie de tout cœur mes collègues de la commission des publications qui l'ont accueilli dans l'une des collections publiées par la Faculté des lettres de Strasbourg et qui n'ont rien négligé pour le rendre agréable et utile à consulter, malgré son prix qui n'a presque pas d'exemple en égyptologie.

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, 1932.

Chapitre premier

L'ENCEINTE DE BRIQUES CRUES, LA PORTE DE SESAC ET SES ABORDS

1. L'enceinte de briques. — Les premiers explorateurs de Tanis avaient remarqué au centre du tell une enceinte rectangulaire de briques crues, d'à peu près 300 mètres de long sur 200 de large, rompue en plusieurs endroits, qui était bien plus visible de leur temps qu'après que Mariette eût couvert les murs est et sud de ses déblais. Sur le plan de Fl. Petrie cette enceinte est dessinée comme si elle avait été visible de partout. En fait un petit nombre de points peuvent être tenus pour fixés.

Le mur nord est beaucoup mieux conservé que les autres. A l'ouest il paraît se rattacher aux collines extérieures constitués elles-mêmes, comme le montre la coupe pratiquée par les indigènes en vue d'enlever le sebakh, par de puissantes murailles en briques crues. D'abord haut et large il diminue progressivement (pl. VIII, 1) puis cesse, puis reprend après une interruption de quelques mètres. A son extrémité orientale (pl. VIII, 2) il retrouve la hauteur de son point de départ. Nous n'avons pas mesuré sa largeur. Nous avons seulement

dégagé sa face intérieure, près de l'interruption, sur une longueur de 60 mètres (pl. XXXV). En certains endroits il se réduit à deux assises de briques seulement posées sur le sable fin et propre qui nous paraît constituer la base du tell, car, partout où nous sommes descendus suffisamment, nous avons trouvé le sable sous les pierres ou sous les briques et dans le sable même nous avons creusé en plusieurs endroits, près de la porte nord, près du dallage de Ptolémée IV et dans une des chambres de l'édifice en briques crues, des puits profonds de 4 et même de 5 mètres sans trouver autre chose que du sable. Sous le dernier rang de briques nous vimes apparaître à un mètre de l'angle un squelette allongé dans le sable (pl. IX, 1) et trois mètres plus loin vers l'ouest une grande jarre de terre cuite, ayant la forme d'un gros cigare, épaisse de paroi, de couleur rouge, posée horizontalement contre le mur et dans le sable (pl. IX, 2) qui contenait un deuxième squelette. Aucun objet ne permet de dater ces squelettes et je n'éprouve qu'une faible confiance dans les dires de ceux qui se croient capables de dater n'importe quelle poterie, mais à coup sûr les gens qui ont enterré ces deux cadavres à un angle de mur n'étaient pas des Egyptiens ou du moins ils obéissaient à des usages étrangers à l'Egypte. Par contre la coutume des sacrifices de fondation est attestée chez les Sémites à la fois par les textes [1] et par

---

[1] *Josué*, VI, 26 : « Maudit soit devant Jahveh l'homme qui se lèvera et rebâtira cette ville de Jéricho. Au prix de son premier-né il en posera les fondements ; au prix de son plus jeune fils il en relèvera les portes ». *I Rois*, XVI, 34 : « Du temps [d'Achab], Hul de Béthel bâtit Jéricho ; il en jeta les fondements au prix d'Abiram, son premier-né et il en posa les portes au prix de Ségub son dernier fils ».

l'archéologie (1). Nous tenons donc ici une preuve de l'influence sémitique à Tanis.

Dans l'intervalle qui sépare les deux tronçons du mur nous avons découvert un assez grand nombre de morceaux sculptés de grès, de granit rose et noir. Quatre statues sont relativement complètes :

1. Colosse debout appuyé contre un pilier. Granit rose. Brisé en deux morceaux qui se raccordent. Le socle manque. Très fruste. Traces d'inscription, sans rien de lisible, au dos du pilier.
2. Lion couché croisant les pattes, la tête tournée vers la droite. Granit rose. Longueur du socle 2,10. Très fruste. Pas d'inscription. Brisé en quatre morceaux qui se raccordent.
3. Semblable, mais tournant la tête à gauche. Brisé en deux ; beaucoup plus fruste que le premier.
4. Colosse de Ramsès II en grès. Nombreux fragments, mais très incomplet.
5. Petit bloc de granit gris, provenant de l'angle d'un socle ou d'un siège de statue ; restes de deux lignes hiéroglyphiques mentionnant Ramsès II.
6. Fragment d'un mufle de lion. Granit noir. Beau travail.

Les deux statues de lion étaient faites pour être placées des deux côtés d'une porte et prouvent précisément que la rupture du mur correspond à une porte ancienne. Ordinairement les portes décorées de statues sont en outre revêtues de pierre, mais aucun bloc du revêtement n'a été trouvé jusqu'à présent dans ces parages.

Le mur est s'abaisse très rapidement et bientôt on perd complètement sa trace à l'endroit où les eaux se sont frayées un passage, peut-être en profitant d'une porte. Au delà il est mieux conservé, mais disparaît en partie sous les déblais.

(1) H. VINCENT, *Canaan d'après l'exploration récente*, Paris, 1914, 197.

Toutefois l'angle sud-est à l'intérieur est bien apparent. Le mur sud disparaît aussi sous les déblais. Nous l'avons retrouvé à 200 mètres de l'angle sud-est et nous avons dégagé un tronçon de la face intérieure. L'angle sud-ouest se dérobe encore sous une énorme masse de terre. Le mur ouest est partagé en deux parties inégales par la porte de granit que nous décrivons ci-dessous. Le tronçon nord se devine au milieu des masses de terre qui l'épaulent, mais il n'en est pas de même du tronçon sud qui semble se réduire à rien à proximité de la porte. En résumé il faudra fournir un travail considérable non pas même pour dégager complètement toutes les parties de l'enceinte, mais simplement pour fixer à l'intérieur et à l'extérieur les points essentiels, les angles et les portes.

2. LA PORTE DE GRANIT. — La porte de granit par laquelle on franchit l'enceinte en venant de l'ouest est appelée pylone dans l'ouvrage de Petrie (1). Elle appartient en réalité au genre de construction que Champollion appelait propylon, dont il existe à Karnak, en avant du temple de Chonsou, un exemple célèbre et bien conservé (2). Ces monuments consistent en deux puissants montants qui laissent entre eux un passage large de 4 ou 5 mètres. et supportent une architrave, dont la hauteur fait à elle seule le tiers ou le quart de la hauteur totale, terminée en haut par la gorge classique. Toutes les parois apparentes sont couvertes de bas-reliefs. Les deux tronçons du mur de briques se joignent aux deux montants.

La porte de Tanis (voir nos planches X–XIII) est presque

(1) *Tanis*, I, p. 19.
(2) JÉQUIER, *L'architecture et la décoration*, III, pl. VI.

complètement éboulée. Les assises inférieures seules sont restées debout, mais pas complètement. L'angle extérieur du montant nord (pl. X) et l'angle intérieur du montant sud (pl. XIII) sont les seuls qui n'aient pas bougé. La face ouest de ce montant (pl. XI, 2) a été fortement ébranlée et les blocs qui n'ont pas été projetés au loin ont perdu leur aplomb. Les grandes dalles qui formaient la paroi intérieure du montant nord sont tombées face en avant dans le passage (pl. XIII). Les blocs des parties hautes l'ont comblé presque entièrement (pl. X), mais beaucoup ont été projetés vers le sud jusqu'à une grande distance (pl. XI). Il est impossible de dire à quel moment ni par suite de quelles circonstances la porte a été détruite, mais on comprend qu'elle n'ait pas mieux résisté au temps, car les fondations sont insignifiantes. On a simplement tassé le sol pour poser la première dalle. La hauteur ne sera exactement connue que lorsqu'on aura terminé le déblaiement. La longueur totale est de 15 mètres, la largeur de 12 m. Vers l'ouest le passage est large de 5 mètres et vers l'est de 4 m. 50. Le rétrécissement a lieu à 2 m. 50 de la façade ouest (pl. XVIII).

Les blocs portent deux décorations différentes, des hiéroglyphes de grand module, profondément gravés, de style impeccable, qui sont l'œuvre de Ramsès II (pl. XIII, XIV, 2, XXVIII), des bas-reliefs accompagnés d'hiéroglyphes de petite taille, de style moins grandiose, mais très soignés d'exécution, qui sont l'œuvre de l'un des rois Sésac, auquel les historiens accordent tantôt le numéro II, tantôt le numéro III [1]. Pour fixer les idées, il s'agit de celui qui a pris les prénoms de Ramsès II, User-Maat-Râ-Sotep-en-Râ, peut-être afin d'usurper plus facilement les monuments

[1] GAUTHIER, *Livre des rois*, III, 361–366.

et la gloire de son devancier. Certains blocs ne portent que du Ramsès II (pl. XXVIII), d'autres que du Sésac (pl. XI), mais beaucoup portent sur deux faces différentes ce double décor (pl. XIII, XIV, 2). Nous n'avons donc pas affaire à un monument commencé par Ramsès II et terminé par Sésac. La porte a été bâtie par Sésac au moyen de matériaux tirés d'un monument de Ramsès II. Un bloc où des doigts de pied sont encore apparents (pl. XVII, 2) a permis à Mariette d'affirmer que ce monument était un colosse du roi. Fl. Petrie qui l'a mesuré minutieusement et comparé aux autres colosses connus affirme que cette statue égalait et même dépassait les colosses de Memnon et le géant brisé du Ramesseum [1]. Auprès de lui les deux colosses de Saqqarah auraient ressemblé à des garçonnets. Malgré leur désir de faire grand, il est évident que les Pharaons n'ont pas multiplié de pareilles effigies dans les villes secondaires. On les a réservées aux capitales. Le colosse brisé permet de mesurer la grandeur de Tanis au temps de Ramsès II.

D'autres blocs font voir la même provenance, qui ont été taillés dans le pied, dans le bras ou dans le caleçon à plis du roi (pl. XI, 1). La grande dalle que nous avons relevée pendant la dernière campagne (pl. XIII), avant d'être employée par Sésac dans la construction du montant nord, a dû servir de socle. Ses dimensions, 6 mètres sur 3 et 1 m. 25 d'épaisseur, conviennent à cet emploi et on lit sur la tranche en grands hiéroglyphes le nom du « dieu bon Ramsès aimé d'Amon » gravé deux fois, à droite et à gauche du signe de vie. Le bloc au taureau (pl. XIV) provient du pilier dorsal, dont les inscriptions commençaient par le nom de bannière « Taureau puissant aimé de Maat ». Nous en dirons autant

[1] *Tanis*, I, pp. 21–24.

des fragments d'inscription publiés dans l'ouvrage de Petrie, (tome II, pl. VI) sous les numéros 112, 113, 114, 115, 118 et d'un beau bloc visible au milieu de notre planche XXX, qui nous fait connaître la fin des inscriptions, où le roi se déclarait sur la ligne de gauche « aimé de [Ptah, seigneur] de Hat-ka-Ptah » et sur la ligne de droite « aimé de [Sokar, seigneur] de Onkh-taoui ». Hat-ka-Ptah et Onkh-taoui sont des noms de Memphis. M. Daressy a publié voici quinze ans un article très remarqué sur l'art tanite ([1]). Il s'attaquait à l'opinion de Maspero d'après laquelle Tanis avait été le siège d'une de ces écoles d'art comme on en compte plusieurs en Egypte, qui ont leur faire et leur style propres et soutenait que Ramsès II avait dépouillé hâtivement Memphis, Heliopolis et d'autres cités dont les noms ou les noms des dieux locaux se lisent sur des monuments trouvés à Tanis, pour embellir sa nouvelle capitale. Le bloc qui mentionne deux divinités de Memphis semble appuyer la théorie de M. Daressy et il n'est pas impossible en effet que le colosse ait fait l'ornement de la première capitale de l'Egypte avant d'être transporté à Tanis. Toutefois il convient de tenir compte des usages hospitaliers que pratiquaient entre eux les dieux égyptiens. Ni Ptah, ni Sokar ne sont chez eux à Tanis, mais ils ont pu y être introduits, y être l'objet de grands honneurs comme amis des dieux locaux. Si nous avions toutes les inscriptions du colosse brisé, nous y lirions sans doute le nom des dieux particuliers de Tanis avant celui des dieux d'autres cités.

Si formidable que soit le colosse il n'a pu fournir à lui seul les matériaux d'une porte monumentale de 15 mètres de long

([1]) Daressy, *L'art tanite*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, 1917, 164, 176.

et haute en proportion. On peut observer sur la planche XIII deux blocs semblables longs de 6 mètres que l'architecte de Sésac avait placés en face l'un de l'autre. Ce sont des réemplois, puisqu'ils portent à la fois des bas-reliefs de Sésac et les noms de Ramsès II en grands hiéroglyphes. Primitivement ils ont servi d'architraves et couronnaient les belles colonnes palmiformes qui faisaient suite à la porte.

Sésac, roi de faible pouvoir, qui avait probablement autant de difficulté à faire venir d'Assouan du granit vierge qu'un autre roi tanite, Smendès, à se procurer du bois d'âch ([1]), était bien obligé d'exploiter les monuments des anciens rois, mais Ramsès II, qui faisait trembler la Nubie, ne s'est pas privé du procédé. Nous avons extrait du passage un bloc brisé en trois tronçons qui, raccordés, font la longueur d'une architrave et portent en une ligne horizontale l'inscription suivante : « ... *le fils de Râ, Ramsès-aimé-d'Amon, aimé de Setekh, le dieu grand, donnant la vie* ». Le même bloc de pierre porte sur une autre face une inscription dont le dernier tiers a été soigneusement effacé, tandis que le début et le milieu se lisent encore : « *Le roi de la haute et basse Egypte Neferkara, Nebti Neter-khaou, l'Horus ombite Sekhem, le fils de Râ [Pépi]*... » (pl. XV), c'est-à-dire Pépi II de la VIe dynastie, qui était jusqu'à présent inconnu à Tanis, tandis que son prédécesseur Pépi Ier y était représenté déjà par deux montants de porte ([2]). Il est possible que la pierre de Pépi II, qui est à section rectangulaire, ait servi de montant de porte, mais un montant de cette taille aurait facilement supporté deux ou même trois lignes d'hiéro-

([1]) Voir le *Voyage d'Oun-Amon sur la côte de Syrie* dans le *Recueil de travaux*, XXI, 74-102.
([2]) *Tanis*, I, pl. I, 1 et 2.

glyphes. Comme les obélisques, surtout anciennement, sont généralement décorés d'une seule ligne verticale par côté, je ne serais pas éloigné de croire que nous avons retrouvé là un fragment d'obélisque du temps de Pépi II retaillé et regravé par Ramsès II. Deux dalles employées dans la construction près de l'angle nord-est du montant sud, à deux mètres du sol (pl. XV), méritent d'être signalées. Une fente m'a permis d'apercevoir des hiéroglyphes de petit module disposés en lignes horizontales sur la face inférieure. Pour retirer ces deux dalles et se rendre compte du texte qui y a été gravé, il faudrait soulever la longue architrave à demi renversée qui les tient prisonnières et c'est une opération que nous n'avons pas encore eu le temps de faire.

Ayant achevé la bâtisse, Sésac fit décorer les faces apparentes de bas-reliefs qui le représentent en compagnie des dieux de Tanis. La description que je puis faire de ces bas-reliefs est présentement très incomplète, car le déblaiement n'est pas terminé, mais il est à craindre que bien des blocs ne manquent à l'appel ou que les faces ne soient tout à fait usées. Les trois registres inférieurs ont la même hauteur sur chaque montant :

Montant nord. Registre inférieur. Le côté ouest qui fait face au village, est occupé par une seule scène à trois personnages (pl. X). Le roi à gauche est tourné vers deux divinités debout comme lui-même. La plus complète de ces figures est la déesse de droite ; coiffée de la double couronne, elle pose une main sur l'épaule du personnage qui la précède et de l'autre tient le signe de vie. Les légendes ont disparu, ainsi que la tête du roi et celle du dieu. Une scène du même genre occupait le début de la paroi sud, qu'on a à sa gauche en traversant le passage, mais les

bas-reliefs sont encore plus usés. La scène suivante est perdue, mais, à l'autre bout, la scène qui terminait le registre est contenue toute entière sur la grande dalle de six mètres sur trois, dont nous avons déjà parlé. Cette scène se divise en deux parties symétriques simultanément éclairées par le disque ailé. A droite Sésac court, l'équerre au poing, dans la direction d'un naos qui abrite l'image de Ptah momifié. A gauche même personnage, même action, mais le roi portait une rame au lieu d'une équerre. La gravure a beaucoup souffert et la scène se reconnaîtrait difficilement s'il n'en existait dans d'autres temples de meilleurs exemples.

Aucune pierre du registre 2 n'est restée en place, mais les deux blocs tombés dans l'embrasure en avant de la grande dalle étaient évidemment placés au-dessus ; leurs reliefs font donc partie du registre 2. Bien qu'ils aient également beaucoup souffert, on y reconnaît une représentation des trois barques sacrées d'Amon, le dieu de Thèbes, de sa parèdre Mout et de leur fils Chonsou [1]. La barque de Chonsou porte au centre un naos ajouré, décoré de figures de divinités et du scarabée ailé. La proue et la poupe se terminent par une tête de faucon coiffé du disque à laquelle sont accrochées des colliers à plusieurs rangs. Un troisième bloc qui est à joindre aux deux précédents (pl. XV, 4) nous montre assez bien conservée la tête de bélier qui ornait la proue de la barque d'Amon. Un faucon étroitement appliqué contre cette tête l'entoure de ses ailes.

Un assez beau fragment de bas-relief, encore amalgamé avec d'autres blocs tombés près de l'angle ouest (pl. XVII, 2) prenait place soit dans le deuxième, soit dans le troisième

---

[1] Comparer le bas-relief de la salle d'Amon dans le temple de Seti Ier à Abydos (JÉQUIER, *L'architecture et la décoration*, II, p. 16).

registre. On y voit la tête de la vache Hathor, Dame du [quartier du] Sycomore (près de Memphis), dont les cornes en forme de lyre encadrent le disque solaire surmonté de deux hautes plumes (1). Le corps de la déesse n'a pas été retrouvé. Au registre 3 appartenaient encore cinq figures de divinités tournées vers la droite. Les noms sont plus qu'à demi effacés, mais on peut reconnaître Osiris, Isis, Thot, Nephtys et Horus, la famille osirienne, dont Seth le meurtrier est exclu.

Montant sud. — Sur la face ouest (pl. XVIII) (2), dont les assises inférieures sont encore debout, on voyait en bas le roi devant Amon et Chonsou, au registre 2 le roi devant Min ithyphallique. Cette scène est inachevée (3). Le registre 3 ne semble pas avoir été décoré. La partie de la paroi intérieure comprise entre l'angle et le retrait offre une scène par registre. En bas le roi est en présence d'Amon, au milieu de Ptah. En haut un dieu inconnu lui fait respirer le signe de vie. La tête de Sésac (pl. XVI) sculptée avec un soin extrême est très bien conservée (4). Au dela du retrait le registre inférieur comprenait deux scènes. La première n'existe qu'à l'état de fragments. La seconde qui va jusqu'au bout du registre est à cinq personnages: d'un côté la triade Amon, Mout et Chonsou, de l'autre le roi offrant l'encens et derrière lui la déesse Sekhmet à tête de lionne, coiffée du disque, un sceptre dans une main, levant l'autre sur le roi en signe de protection (pl. XIII). Une pierre du registre 2 est restée à sa place, à l'angle nord-est. Quelques traits de

(1) *Tanis*, II, pl. 9, n° 159.
(2) D'après les relevés de M. Robichon (avril 1930).
(3) *Tanis*, II, pl. 9, n° 161.
(4) *Ibid.*, II, pl. 9, n° 157.

gravure encore apparents prouvent qu'on y voyait, comme en face, des barques sacrées.

Nombreux sont les blocs dont la place exacte n'a pas encore été reconnue. Cependant plusieurs blocs paraissent provenir de l'étage supérieur de l'édifice, au dessus des montants. De ce nombre est une longue dalle où l'on voit les jambes de trois personnages debout vis-à-vis d'un quatrième assis sur un siège placé sur une estrade et une frise d'uraeus qui se développe au-dessous de la scène.

En résumé les bas-reliefs sculptés sur cette porte n'ont aucun caractère historique. Sésac ne s'y montre pas traînant des prisonniers ou offrant un riche butin à ses protecteurs les dieux, ni prenant de vive force un château ennemi. Sa piété s'exerce simplement par des courses rituelles, des offrandes de vin et d'encens. Les dieux qu'il honore ainsi sont les seigneurs de Thèbes Amon, Mout et Chonsou, Min et Sekhmet, Ptah et Hathor de Memphis et le groupe osirien. Il n'est plus question de Seth éliminé de Tanis dès la XXIe dynastie, ni de la déesse Anta, ni des dieux de Ramsès, comme si Sésac, réduit à la possession du Delta, n'avait pu s'y maintenir qu'à force d'humilité à l'égard des grands prêtres de Thèbes et en se faisant l'instrument de leurs rancunes. Le choix des motifs ne permettait pas aux sculpteurs qui ont eu à décorer ce monument de faire preuve de vives qualités d'invention, mais leur habileté ne mérite que des éloges. Les personnages sont dessinés avec élégance. Les nombreux portraits du roi (pl. XI, XVI, XVII) se ressemblent étonnamment et ressemblent à une statue d'un roi inconnu trouvée autrefois par Mariette à Tanis et attribuée sans raison à Ramsès II (1). Sur le plus réussi de ces portraits (pl. XVI)

(1) *Catalogue général*, n° 616.

Sésac est revêtu de tous ses insignes, barbe postiche, collier à multiples rangs, perruque, diadème à uraeus, coiffure composite où des cornes de bélier soutiennent le disque solaire, deux hautes plumes et deux uraeus. Dans des temps meilleurs les artistes égyptiens avaient toujours représenté l'homme avec deux pieds droits ou deux pieds gauches, suivant les cas, le gros orteil masquant les autres doigts. Sur la porte de Sésac, comme aussi à Bubaste sur des bas-reliefs de la même époque, les doigts du pied qui est au premier plan sont indiqués avec exactitude. On a soutenu que ce progrès n'avait été réalisé que très tardivement sous l'influence des Grecs. Il est en réalité bien antérieur. Déjà à Médinet-Habou, dans le temple de Ramsès III (1), on rencontre des personnages à pieds normaux.

3. L'AVANT-COUR. — La porte de Sésac est précédée d'une cour, large de 25 mètres, limitée à droite et à gauche par deux murs de briques crues dont il reste des vestiges. Cette cour est traversée en son milieu par une allée formée de gros blocs (pl. XIV, 1), mais très ruinée, qui part de la porte dans la direction du village. Cette allée est très probablement l'œuvre du constructeur de la porte, c'est-à-dire de Sésac lui-même qui s'est servi sans scrupule de matériaux anciens. Quelques blocs aux formes arrondies semblent provenir d'une statue colossale, sciée en morceaux, de Ramsès VI, dont la titulature n'a même pas été effacée. Nous avons trouvé aussi dans l'allée une architrave de Ramsès II. Lorsque le déblaiement de la porte sera terminé et que, l'allée n'étant plus utile, nous pourrons en retourner tous les blocs, nous obtiendrons sûrement soit des fragments d'inscription, soit des morceaux sculptés.

---

(1) *Medinet-Habu*, II, 75, 90.

Contre cette allée, à 12 mètres de la porte, nous avons mis au jour un fragment de mur en calcaire dur qui s'enfonce profondément dans le sol et a été rasé à la hauteur du sol de Sésac. C'est donc un reste d'une construction antérieure à ce roi. Près de ce mur se trouve un soubassement de granit en matériaux réemployés, car on aperçoit tout au fond et à l'envers le nom de la mère de Ramsès, Touï, suivi de l'épithète *ʿnḫtj* « vivante ». Un soubassement du même genre existe au nord de l'allée et fait à peu près pendant au premier. Toute cette cour n'est qu'une vaste carrière où les blocs tombés de la porte monumentale sont mélangés avec des statues brisées, des morceaux de stèle et de bas-reliefs (pl. X, XIV, 1). Au temps de Sésac l'allée était bordée par six grands ouvrages de sculpture dont l'emplacement est certain à très peu près.

Le visiteur qui se rendait au temple passait d'abord entre deux statues colossales de Ramsès II, l'une en grès, l'autre en granit noir. Le colosse de grès (pl. XIX), haut d'au moins sept mètres, se dressait sur le soubassement de granit au sud de l'allée. Il représentait le roi debout, appuyé contre un pilier dont le dos a reçu deux lignes d'hiéroglyphes, portant la barbe postiche, le *nemes* à uraeus et par-dessus le nemes la double couronne sculptée à part (pl. XX, 1). Pas de collier. Comme vêtement, un caleçon à plis, retenu par une ceinture décorée de lignes ondulées, sous laquelle passe un poignard. L'image d'une reine est gravée sur le tenon de la jambe gauche (pl. XX, 3), mais le nom est perdu. C'était une œuvre de grande allure. Par la beauté du visage et la qualité du modelé, elle s'égale aux meilleures statues de Ramsès II, celle de Turin exceptée. Le colosse a été renversé et brisé selon toute vraisemblance par l'écroulement de la porte monumentale. La couronne a roulé à plus de dix

mètres vers le nord et s'est cassée au dessous du renflement terminal. Par une chance rare, le visage et le torse n'ont presque pas souffert, mais la partie inférieure a volé en éclats. Nous avons recueilli des fragments jusque dans l'embrasure de la porte. Les deux mains et le pied gauche manquent encore et nous n'avons qu'un morceau du socle et du pied droit.

La statue de granit noir qui faisait pendant au colosse de grès a beaucoup plus souffert. La couronne seule est conservée de façon parfaite (pl. XX, 1). Elle est sensiblement plus petite que la couronne du colosse de grès. Le visage est méconnaissable. Le roi tenait appuyé contre sa poitrine un emblême qui semble avoir été intentionnellement martelé, peut-être une image du dieu Seth pour qui Ramsès II avait une grande dévotion. A en juger d'après le peu qui reste (pl. XX, 2) l'œuvre devait être fort belle.

Immédiatement après, on passait entre deux colosses semblables, hauts d'environ 5 mètres, en granit rose, qui représentaient aussi, d'après les inscriptions, Ramsès II [1]. Le roi debout est appuyé contre un pilier d'une largeur exceptionnelle, puisqu'on a pu graver au revers cinq lignes verticales de grands hiéroglyphes et une ligne sur les tranches. Il est coiffé de la couronne blanche, porte la barbe tressée, un caleçon uni très simple, un linge de chaque main. Une figure féminine est gravée sur le tenon de la jambe gauche. Le socle très haut contient par devant six lignes verticales et deux lignes horizontales de chaque côté. Ces deux statues semblables ont eu le même sort. Elles ont été brisées

[1] Partiellement relevés dans *Tanis*, I, pl. 5, nos 33 et 34.

au cou, à la taille et aux chevilles, qui sont les parties faibles de toute statue, surtout si elle est grande. Les morceaux ont plus ou moins souffert suivant leur position pendant les siècles qui se sont écoulés depuis l'accident. La tête et le torse du colosse sud sont devenus très frustes. Les jambes et le socle sont en meilleur état. Les inscriptions du pilier dorsal sont presque entièrement perdues ; cependant la fin des lignes sur le socle (pl. XXI) est lisible. Sur le devant du socle ont été gravés le nom de bannière et les deux cartouches encadrées par deux lignes signifiant « aimé de Setekh grand de vaillance » et « aimé d'Atoum seigneur des deux terres d'Heliopolis ». (pl. XXII). La tête du colosse nord est encore fort belle et le corps lui-même peut passer pour assez satisfaisant (pl. XXIII), mais le socle a été brisé. Je n'en ai retrouvé qu'un morceau où est mentionné le dieu Ptah de Ramsès-aimé d'Amon, dont le nom est encore gravé sur des colonnes et des monuments du grand temple et du temple d'Anta. Les inscriptions du pilier dorsal forment trois zones. En haut les trois premiers noms du protocole ; au milieu les deux cartouches ; en bas des épithètes incomplètement conservées. Ce qui subsiste est banal. Par exemple le roi est appelé Râ, sorti de Râ. La tranche gauche est illisible. La tranche droite nous dit une fois de plus que Ramsès a maté les Asiatiques, que sa vaillance a soumis les pays étrangers et que personne ne tient devant lui.

Si l'on compare la belle tête du colosse nord (pl. XXII) à la tête de grès (pl. XIX) on est étonné de voir combien peu elles se ressemblent. On pourrait admettre que parmi les artistes chargés de sculpter l'effigie de Ramsès certains se sont efforcés de faire ressemblant ; les autres, qui ne s'en souciaient pas, ont simplement représenté un type idéal de

Pharaon. Je croirais plutôt que malgré le témoignage des inscriptions les deux statues ne sont pas contemporaines. Ramsès II ne se faisait aucun scrupule de gratter les inscriptions de ses prédécesseurs et de les remplacer par son interminable protocole. Il l'a fait à Tanis plus d'une fois. La largeur exceptionnelle du pilier dorsal qui dépasse un peu celle des épaules laisse croire que ces colosses étaient primitivement appliqués contre des piliers carrés. Ramsès en les usurpant n'aurait eu qu'à les amincir. Le mauvais état de ces ouvrages ne permet pas d'y noter des indices de date. Si l'on s'en tient aux traits du visage, on pourrait citer plusieurs statues qui ressemblent assez à la nôtre, comme les statues de Sanousrit Ier au Musée du Caire, la grosse tête 643 de ce Musée qui provient de Mit-Rahine et a été attribuée sans preuve à Ramsès II, les sphinx A 21 et A 23 du Louvre qui remontent au moyen Empire, sinon plus haut. Le visage plein, les joues rondes et fermes, les yeux saillants et bien ouverts, la paupière inférieure en retrait, la bouche bien dessinée aux coins légèrement retroussés donnent à tous ces ouvrages un air de famille. Nous regrettons de n'être pas plus précis et dirons simplement que Ramsès a usurpé deux statues du début de la XIIe dynastie ou de la fin de l'Ancien Empire.

Avant d'atteindre la porte on passait encore devant deux groupes de sculpture. Le groupe du sud, une triade, (pl. XXIV), n'a presque pas bougé de place. Le sol ayant cédé, il est tombé en avant (pl. XII, 1). Les têtes des trois personnages se sont détachées des corps avec d'autant plus de facilité que le granit est traversé vers le haut par deux grandes veines obliques. Elles ont été retrouvées dans le voisinage, (voir pl. XXV, 1 la tête de Ptah Tatounen), moins endommagées qu'on aurait pu le craindre, de sorte que cette triade est le monument le plus complet de cette

région [1]. Après l'avoir débarrassé de toutes les pierres, de la terre et des broussailles qui le couvraient, nous l'avons relevé et nous avons remis deux têtes en place. Le monument consiste en une grande dalle dont une face a été réservée pour les inscriptions (pl. XXI), l'autre étant décorée de trois personnages sculptés en demie ronde-bosse. Le personnage central est Ramsès II, coiffé du nemes, barbe postiche au menton, vêtu d'un pagne plissé dont le devanteau empesé est orné d'une tête de lionne et de sept uraeus coiffés du disque. Il tient par la main ses deux compagnons, le dieu Ra-Harakhté à droite et, à gauche, Ptah-Tatounen vêtus d'une pagne plissé sans ornement que retient une ceinture, le visage encadré d'une perruque qui retombe sur les deux épaules. Tous trois avancent la jambe gauche, l'autre jambe reste engagée dans la pierre. Les inscriptions gravées sur le socle, sur les deux tranches et au verso appellent sans se lasser par tous ses noms, Ramsès II aimé d'Hor-Râ-Akhti et de Ptah qui lui donnent la vie et la santé et aussi de Toum, de Khepri, le dieu scarabée et de Iôh, le dieu lunaire. Le Musée du Caire possède une triade de granit que l'on peut comparer à celle de Tanis, en ceci que le roi y tient par la main deux divinités, mais elle est d'une exécution barbare.

Vis-à-vis de la triade se dressaient des statues dont nous avons retrouvé les têtes, au nombre de trois (pl. XXV, 2, 3, 4) et les corps de deux personnages qui se donnaient la main. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une seconde triade, mais l'une des têtes, celle que pourrait revendiquer un Amon ou un Min (pl. XXV, 2), est beaucoup plus petite que les deux

(1) Voir les inscriptions du dos et du côté gauche dans *Tanis*, I, pl. 6, n° 43.

autres. Elle est d'un style différent et se laisse assez bien comparer aux bas-reliefs de Sésac dont elle est sans doute contemporaine. La tête surmontée d'un large disque où s'inscrit un scarabée ailé (pl. XXV, 4) appartient au dieu Khepri, dont le nom est gravé par derrière. La troisième tête (pl. XXV, 3) est d'un type très particulier. Le visage presque aussi large que haut est de forme triangulaire. Un bandeau encore peint en jaune entoure le front. Une lourde perruque couvre la tête et forme sur le front une raie droite. La couronne qui surmonte la perruque est composée des cornes, du disque et des plumes. Il existe au Musée du Caire plusieurs statues royales qui offrent ce type de visage et cette forme de perruque. Généralement elles tiennent une longue hampe supportant un emblème de divinité. Les deux têtes et le fragment aux mains jointes faisaient vraisemblablement partie d'un même groupe. Dans le jardin des stèles d'Ismaïlia on peut voir une triade qui provient de Tell el Maskhouta (1). Le dieu assis à la gauche de Ramsès II est coiffé du disque, contenant un scarabée ailé.

Deux blocs antiques avaient été placés sous la triade en guise de cale ; l'un en granit rose contient la titulature de Pépi Ier (visible sur la pl. XXI à droite) et ressemble beaucoup à un montant de porte du même roi qui est connu depuis longtemps. Cependant, les deux blocs n'ont pu être groupés ensemble, car les inscriptions ne sont pas exactement symétriques. L'autre (pl. XXVI) en calcaire grisâtre, très dur, est décoré d'une inscription de quatre lignes verticales et de l'image du dieu Chou, barbu, une plume d'autruche plantée sur la tête, tournant le dos aux hiéroglyphes. Le protocole de Ramsès II occupe trois lignes, la quatrième

(1) *Description de l'Egypte*, V, pl. 29, n° 8 et *Tanis*, I, pl. 16, 3.

est du type : « aimé du dieu *x*, seigneur de *y* ». Malheureusement l'idéogramme du dieu est méconnaissable, car la pierre est très usée et les parties de signes qui étaient moins profondément gravées sont effacées; je ne parviens pas davantage à lire le nom géographique dont le premier signe, ou du moins ce qui en subsiste, ne ressemble à aucun signe connu.

Au milieu des statues nous avons encore découvert deux blocs de la même matière que le précédent, un fragment de statue colossale et un fragment de bas-relief (pl. XX, 4). Un roi, représenté sous la forme d'un sphinx à bras humains, allongé sur un socle, offre une statuette de la déesse Maat à son père, d'après l'inscription. Les cartouches royaux sont en partie détruits. Près du montant nord de la porte monumentale était enterrée une grande dalle de granit, qui doit être tombée du haut (pl. X et pl. XIV, 1). C'est encore un réemploi. On reconnaît les vestiges d'une scène analogue à celles qui occupent ordinairement le cintre des stèles royales. A gauche, un roi est encadré par Seth au museau recourbé, coiffé de la double couronne et un autre dieu. Quant à l'inscription en petits caractères qui occupait l'étage inférieur, il m'a été impossible d'en rien tirer d'utile. C'est à peine si quelques signes de place en place se laissent lire. J'aurais voulu vérifier si l'autre côté de la stèle a été gravé, mais la dalle est tombée d'une façon si malencontreuse contre le pan du mur de Sésac encore debout que, craignant de l'ébranler, j'ai laissé les choses en l'état.

Le dernier document de cette région qui me reste à décrire est un bloc de granit rose, dont on a creusé une face comme si on avait voulu y loger le tenon d'une statue. Quelques signes d'une légende royale apparaissent sur les deux longs côtés. Je crois reconnaître le second cartouche de Ramsès II avec l'épithète « aimé d'Hathor, Dame d'Amit ».

En dégageant les abords de la porte monumentale, nous avons rencontré, hors du tracé probable de l'enceinte, au sud-ouest, les vestiges d'une importante construction en briques cuites, par conséquent récente. Des colonnes de briques revêtues d'un enduit se dressaient à l'intérieur d'une grande salle contre les murs nord et ouest. Sur cet emplacement nous avons recueilli nombre de poteries, des récipients de pierre, auges et mortiers, trois petits bas-reliefs, un Harpocrate, des lampes et quelques petits objets de terre cuite. La trouvaille principale est un fronton de style grec au bas duquel quelques lettres ont été gravées si légèrement, avec une pointe, que la moitié à peine peut être déchiffrée :

OTOAIΛ . . . . . . AKA

Le reste de la construction disparaît sous un monticule si élevé, que provisoirement nous avons suspendu les travaux dans cette région (pl. XXVII).

Chapitre II

TRAVAUX A L'INTÉRIEUR DE L'ENCEINTE (secteur méridional)

I. — De la porte au premier pylone

L'intervalle compris entre la porte de Sésac et le premier pylône invisible actuellement, mais connu de Mariette [1] est occupé par une colonnade et la première paire d'obélisques. La colonnade se composait de colonnes papyriformes en calcaire qui semblent avoir disparu presque entièrement et de colonnes palmiformes en granit. L'existence des premières n'est plus attestée que par deux fragments, l'un faisant partie de la base, où se voient les feuilles triangulaires qui caractérisent la colonne papyriforme, l'autre où se lit le cartouche d'un Psusennès, A-kheper-râ, sotep en Amen (XXIe dynastie). Les colonnes de granit, en bien meilleur état, sont au nombre de quatre : une colonne intacte d'une seule pièce, mais assez

(1) *Recueil de travaux*, IX, 8.

fruste [1], une colonne brisée [2] un peu au-dessous du lien, qui avait été réparée dans l'antiquité peut-être au moment où fut érigée cette colonnade (pl. XXVIII). Le chapiteau est en deux pièces qui se raccordent par des surfaces travaillées et non par une cassure. On observera même, planche XXXI, l'emplacement d'une queue d'aronde qui servait à maintenir les deux pièces l'une contre l'autre. Le fût a été pourvu également d'une pièce taillée en sifflet. La partie supérieure d'une troisième colonne déblayée par Mariette était visible du temps de Fl. Petrie qui a publié ses inscriptions [3]. Un nouveau fragment de chapiteau a été découvert par l'effet des pluies. C'est tout pour le moment Pas une seule base de colonne. Mais il reste encore beaucoup de terre à enlever pour atteindre le sol antique dans tout cet espace.

NOUVELLE COLONNE PALMIFORME DU GRAND TEMPLE.

registre

1er anneau

2ème anneau

fig: 1.

Le fût des colonnes palmiformes est habillé d'inscriptions et de bas-reliefs répartis suivant trois zones (fig. 1). Dans la zone supérieure quatre lignes verticales d'hiéroglyphes encadrées par le signe du ciel et des traits verticaux sont séparées par un nombre égal d'espaces vides. On trouve là

(1) *Tanis*, I, plan n° 39 et II, pl. V, n° 103.
(2) *Ibid.*, I, plan n° 42 et II, pl. V, n° 102.
(3) *Ibid.*, II, pl. V, n° 104.

les premiers éléments du protocole royal. La zone centrale est entièrement garnie. Elle se compose d'une série de tableaux, encadrés aussi par le signe du ciel et des traits verticaux, qui se suivent sans interruption. Dans chaque tableau les noms de Ramsès II plus ou moins complets font vis-à-vis à l'idéogramme d'une divinité dont le roi est aimé. La zone inférieure nous fait retrouver dans le prolongement des lignes d'hiéroglyphes de la zone supérieure quatre lignes verticales, mais on a profité des vides qui existent entre ces lignes pour graver des scènes avec personnages. Dans les lignes verticales on a inscrit le dernier élément du protocole royal : «le fils de Râ Ramsès-aimé-d'Amon» suivi de l'épithète « aimé du dieu X seigneur de N ». Rien de plus banal. Cependant des textes plus intéressants étaient réservés sur chaque colonne pour la ligne IV, mais jusqu'à présent ces textes étaient restés inédits ou presque car Fl. Petrie en publiant les inscriptions des colonnes a négligé la ligne IV de la mieux conservée (*Tanis*, II, n° 102) et n'a donné qu'imparfaitement cette même ligne sur la colonne fruste (*ibid.*, n° 103). En poussant la première de ces colonnes, nous avons fait paraître le texte enterré (fig. 2 *a* et pl. XXVIII) grâce auquel le texte mutilé de la seconde colonne est aisé à reconstituer (fig. 2 *b*) :

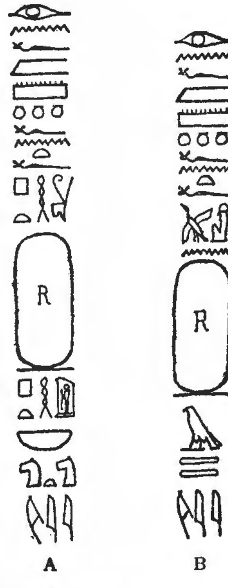


Fig. 2 Colonnes palmiformes du grand temple, zone inférieure, ligne IV.

A Le fils de Râ Ramsès-aimé-d'Amon, qui a fait son monu-

ment pour son père Ptah de Ramsès-aimé-d'Amon, aimé de Ptah grand de vaillance.

B Le fils de Râ Ramsès-aimé-d'Amon, qui a fait son monument pour son père [Prâ] de Ramsès-aimé-d'Amon, aimé de Râ-Harakhti.

Ces deux textes rappellent beaucoup les formules gravées sur tant de monuments égyptiens : « Le roi N a fait son monument pour son père le dieu X, seigneur de la ville, ou du pays de Y » (1) ou encore « Le roi N a fait son monument pour son père le Dieu X dans la ville de Y » (2). Ces formules sont toujours les bienvenues, car elles permettent d'identifier les noms géographiques mentionnés à la suite du nom divin, toutes les fois qu'on est sûr que le monument n'a pas été déplacé. On voit combien précieux deviendraient les textes des colonnes, d'apparence si banale, s'il pouvait être prouvé que les mots « Ramsès-aimé-d'Amon », gravés à la suite des noms de Ptah et de Prâ ont un sens géographique (3).

Plusieurs égyptologues ont cru que « Ptah de Ramsès-aimé-d'Amon » voulait dire « Ptah du roi Ramsès ». Edouard Naville qui, je crois, est l'auteur de cette interprétation, pensait que Ramsès II avait voulu confisquer à son profit quelques-

(1) On lit à Karnak un très grand nombre de fois dans cette formule lá mention d'Amon-Râ, seigneur de Karnak (*Urkunden*, IV, 642, 845, 855, 865, etc...), à Semneh la mention de Dedouen, premier de la Nubie (*ibid.*, IV, 816), à Wadi Halfa, d'Horus seigneur de Behen (*ibid.*, IV, 819), à El-Kab de Nekhabit, Dame de Fag (*ibid.*, IV, 829) à Heliopolis d'Atoum, seigneur d'Heliopolis (*ibid.*, IV, 831) à El-Kantara d'Horus, seigneur de Mesent (*Recueil de travaux*, XXXVI, 107) etc...

(2) *Urkunden*, IV, 834.

(3) cf. MONTET, *Les dieux de Ramsès-aimé-d'Amon à Tanis* dans les *Studies presented to F. L. L. Griffith*, London, 1932, p. 409.

uns des grands dieux de l'Egypte, les réduire au rôle de serviteurs royaux (1). Aucun Pharaon n'a jamais eu semblable prétention qui eut été jugée par ses contemporains comme une impiété, ni ne s'est jamais considéré lui-même comme lié à un dieu quelconque par un lien rappelant celui qui unit le serviteur au maître. Sans doute Pharaon est fils des dieux, il fait ce qui plaît aux dieux, mais il est lui-même un dieu. Dans quelque sens qu'on la prenne, l'expression Ptah de Ramsès, si l'on fait de Ramsès un roi, est inintelligible dans l'ancienne Egypte.

Ces dieux de Ramsès sont assez souvent nommés dans les textes de l'époque ramesside. Nous en signalerons dans les prochains chapitres de nouveaux exemples. On connaît en outre une Ouadjit de Sethosis aimé de Ptah (2), un Setekh de Merenptah (3), un Ptah de Ramsès, prince d'Héliopolis (4). Or dans aucun de ces exemples le cartouche royal n'est précédé au moins de l'un des deux titres « fils de Râ » ou « seigneur des couronnes » qui figurent ensemble ou séparément devant le cartouche lorsqu'il s'agit du roi, excepté dans quelques cas particuliers, quand les cartouches servent d'ornement, ou lorsqu'un roi étranger parle du Pharaon.

Les épithètes des dieux expriment ordinairement les droits qui leur ont été reconnus sur l'univers ou une partie de l'univers. Maître du ciel, maître de la terre, maître de Karnak, d'Avaris, des pays étrangers, la liste de ces épithètes est infinie. Il arrive aussi que le lien qui s'est formé entre un pays, ou une ville et une divinité soit exprimé par *ḥrj ỉb*,

(1) NAVILLE, *Bubastis*, I, p. 42.

(2) GAUTHIER, *Dictionnaire géographique*, I, 181.

(3) *Tanis*, I, pl. 2, nº 5 A.

(4) Grand papyrus Harris 51 *a*, 8.

ỉmj, *ḫntj* « celui qui habite dans, qui commande à » ou plus simplement encore par le génitif indirect ou même direct : *ntrụ Bkt* « les dieux de l'Egypte » (1) *Mnw gbtjw* « Min de Coptos, Min le Coptite » (2). L'absence du mot *nb* « seigneur » sur les colonnes ne prouve pas que « Ramsès-aimé-d'Amon » ne désigne pas un lieu.

Il existe en égyptien un grand nombre d'expressions géographiques composées d'un mot signifiant domaine, fondation, forteresse, château et d'un nom de roi sans titre. Si l'élément initial vient à être omis, la localité sera simplement désignée par le nom royal. La ville fondée par Ramsès II dans la vallée de l'arbre Ach, qui est selon moi la vallée de l'Adonis, près de Byblos, s'appelait « Ramsès-aimé-d'Amon, la ville qui se trouve dans la vallée de l'Ach » (3). Une autre cité, dont la situation exacte n'est pas connue, s'appelait « Ousir-Maat-Râ Sotep-n-Râ » (4). Une ville du désert libyque est désignée par le cartouche de Ramsès III (5). La Bible nomme simplement Ραμεσση la ville où résidaient les Pharaons persécuteurs. De telles expressions s'abrègent bien plus volontiers quand elles sont employées à la suite d'un autre nom. Toutes les langues anciennes et modernes offrent des noms de lieu ainsi abrégés (6). Le quartier des Quinze à Strasbourg tire son nom du conseil des quinze qui administrait autrefois Strasbourg. La gare d'Austerlitz à Paris est la gare du quai d'Austerlitz. Pareillement Ptah et Prâ de la ville de Ramsès sont devenus Ptah et Prâ de Ramsès. Cette

(1) Pithom 11, dans *Urkunden*, II, 91.
(2) *Hammamat*, 192, 18.
(3) Kuentz, *La bataille de Qadech*, *Mém. Inst. fr.*, LV, 118.
(4) Pap. Anastasi VIII, l. 44.
(5) Gauthier, *Dictionnaire géographique*, III, 129.
(6) Communication de M. Tesnières.

ville de Ramsès comprenait obligatoirement le temple de Tanis où le roi Ramsès II a consacré un monument à ces deux divinités.

Les cartouches de Ramsès présentent une particularité curieuse qui n'a pas échappé à Mariette (1) ni à Fl. Petrie (2), mais est restée sans explication. Le premier cartouche qui contient le nom d'intronisation est intact. Le second réservé au nom propre du roi, Ramsès-aimé-d'Amon, a été partiellement mutilé. On s'est bien gardé de toucher aux idéogrammes des deux divinités Râ et Amon qui se regardent dans le haut du cartouche. Le signe *mr* « aimé » lui-même n'est qu'effleuré. C'est au groupe *mśśw* final du nom de Ramsès qu'on en voulait et à ce groupe seulement. Ramsès signifie « Râ l'a fait naître ». En supprimant le groupe *mśśw*, on niait la parenté divine de Ramsès. Cependant les monuments de Ramsès sont innombrables à Tanis et ce n'est que sur les colonnes, qui sont dans le voisinage de la porte monumentale, que l'on constate cette demie mutilation. Or Sésac, l'auteur de la porte monumentale, s'est emparé sans vergogne d'un grand nombre de monuments de Ramsès II. Il avait le même prénom que le grand Pharaon, Usir-Maat-Râ sotep-n-Râ et même dans son second cartouche il fait entrer l'épithète « aimé d'Amon ». Il peut donc avoir formé le dessein de s'approprier les colonnes en n'y faisant que les modifications indispensables, graver à la place de *mśśw* son nom de Sésac, effacer, si ce n'était déjà fait, l'idéogramme du dieu Seth qui avait cessé de plaire. Mais ce dessein n'a reçu qu'un commencement d'exécution. Le groupe *mśśw* n'a même pas été effacé partout où il avait été écrit sur les colonnes.

(1) *Recueil de travaux*, IX, 7.
(2) *Tanis*, II, pl. V.

Des deux obélisques qui se dressaient au bout de la colonnade, devant le pylone, l'obélisque nord était visible au début de nos travaux. En tombant il s'est brisé près de sa base. La pointe a été émoussée et les scènes gravées sur le pyramidion sont à peu près perdues tandis que les lignes verticales gravées au milieu des quatre faces sur le corps de l'obélisque sont bien conservées et permettent d'admirer le talent des graveurs de l'époque ramesside. Rougé (1), puis Petrie (2) ont copié les inscriptions des trois faces visibles. Nous n'avons eu qu'à retourner l'aiguille de pierre pour copier la quatrième inscription qui valait la peine que ce travail nous a donnée.

Ces quatre inscriptions ont été rédigées sur le même modèle : D'abord le nom de bannière et les deux cartouches de Ramsès II, puis une série d'épithètes qui varient d'une face à l'autre et pour finir encore une fois les cartouches. Voici la partie centrale, la seule intéressante (pl. XXIX).

1. *Le lion fascinateur, plein de rage* (*a*), *qui a asservi le pays des Chasou* (*b*), *et conquis la montagne de Sâri* (*c*) *par son bras vaillant.*
2. *Qui frappe les pays d'Asie, écrase les Neuf Arcs, réduit tous les pays étrangers au néant.*
3. *Jeune de visage, grâce à la force de son bras...? taureau...*
4. *Cœur puissant dans le combat, Montou dans la bataille, nourrisson d'Anta* (*e*), *taureau de Seth.*

a) Le déterminatif de *nšntj* qui représentait l'animal séthien accroupi a été soigneusement martelé.

b) Les Egyptiens appelaient Chasou les nomades qui circulaient entre leur frontière orientale et la Syrie. Parfois, comme il est dit au papyrus Anastasi VI, ils obtenaient la permission de pénétrer en territoire égyptien. La plupart du temps ils étaient traités en ennemis. Un bas-relief du temps de Ramsès II montre les Egyptiens poursuivant de leurs flèches les Chasou qui fuient à pied ou à cheval.

c) Le nom de la montagne de Sâri ne s'était pas encore rencontré dans un texte égyptien (1). Il correspond lettre par lettre à שֵׂעִיר mentionné plusieurs fois dans la Bible. Le passage essentiel, Juges 5/4, nous apprend que la montagne de Seïr, dans le pays d'Edom, faisait partie du domaine d'Esaü. Les Israélites reçurent l'ordre de l'éviter pendant leur marche vers la terre promise, mais cet ordre ne concernait pas Pharaon.

d) Aucun signe entre les deux groupes *ḥr*.

e) La déesse Anta connue des Egyptiens depuis le temps des rois hyksos (2) *Anta-est-contente* et *Anta-est-terreur* est souvent mentionnée sur les monuments du Nouvel Empire et surtout du règne de Ramsès II. Sur une stèle du Musée britannique (3) elle est pourvue d'attributs guerriers, lance, bouclier, massue. C'est pourquoi son nom entre comme élément du nom d'un cheval et d'un chien de Ramsès II qui lui fit élever dans la région de l'isthme du Suez une stèle où elle est associée avec les dieux Baal et Soped et une autre où Seth et Soped sont ses compagnons (4). Ce n'est donc pas le hasard qui a réuni sur l'obélisque de Tanis le nom d'Anta et celui de Seth. Dans un récit mythologique que vient de publier M. Gardiner (5), la déesse Neith pour trancher le différend qui met aux prises Setekh et Horus, candidats à la fonction d'Osiris, propose « Qu'on double les biens de Setekh, qu'on

(1) DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 294.

(2) *Tanis*, I, pl. VII, nos 44-45.

(1) Il ne figure ni dans le Dictionnaire géographique de Brugsch, ni dans celui de M. Gauthier.

(2) GAUTHIER, *Livre des rois*, II, 138 et PETRIE, *Scarabs and cylinders*, XXI, 1.

(3) PRISSE D'AVENNES, *Monuments égyptiens*, pl. 37 et WILKINSON, III, 56.

(4) CLÉDAT, *Notes sur l'isthme de Suez, Bulletin Inst. fr.*, XVI, 207-208.

(5) GARDINER, *Pap. Chester Beatty*, I, 3, 4. Anta et Astarté sont encore associés sur un texte de Medinet-Habou : « Anta et Astarté sont pour lui comme un bouclier ». *Medinet-Habu*, t. II, pl. 80.

lui donne Anta et Astarté, tes deux petites ! ». Anta était donc chez elle à Tanis, pays du dieu Seth et Ramsès II dévot de Seth s'y met sous sa protection. Mais la persécution dont Seth a été la victime à Tanis comme ailleurs, sous la XXI[e] dynastie et peut-être même plus tôt, a épargné Anta en dépit de ses origines et de ses affinités. Une stèle de basse époque prouve qu'elle a conservé très tard des dévots.

L'obélisque sud déblayé par Mariette, visible encore au temps de Petrie (1) qui a copié trois faces sur quatre, était complètement réenterré. Il s'est brisé à mi-hauteur, mais malgré cet accident il est le mieux conservé des obélisques de Tanis (pl. XXXII et XXXIII). Les arêtes sont nettes, sans cassures. Le pyramidion beaucoup plus pointu qu'à l'ordinaire est à peine ébréché. Il était revêtu à la pointe de plaques de métal qui tenaient appliquées contre la pierre au moyen de clous dont la place est encore visible. A la base Ramsès est représenté quatre fois agenouillé devant quatre dieux différents. Les inscriptions gravées sur le corps de l'obélisque commencent, comme sur l'autre, par les noms de Ramsès, continuent par des épithètes et finissent par un rappel des cartouches royaux. Voici la partie centrale (pl. XXXI, 2) :

1. *Vaillant comme Montou, taureau fils de taureau, qui piétine tous les pays et massacre leurs habitants* (*a*).
2. *Ses victoires s'étendent sur tout pays comme celles de Seth dont la terreur domine le champ de bataille* (*b*). *Les deux dieux* (*c*) *sont sur son épaule.*
3. *Avisé dans le combat* (*d*), *le premier dans la bataille, qui a conquis la terre de Nubie* (*e*) *par sa vaillance et asservi les Libyens.*

(1) *Tanis*, I, pl. VII, n° 45.

4. *Grand de vaillance comme Seth* (*f*), *taureau dans Retenou, qui conquiert tout pays par son bras* (*g*) *et rapporte* (*h*) *en Egypte.*

a) Ce mot est écrit idéographiquement par un signe qui représente un Asiatique désarmé, laissant tomber les bras.

b) Les textes font souvent allusion au caractère belliqueux de Seth. Voir en particulier la Querelle d'Horus et de Seth du papyrus Chester Beatty, n° 1.

c) Les noms de ces deux dieux ne sont pas écrit phonétiquement. Ils sont représentés pareillement par des personnages assis, coiffés d'une plume d'autruche.

d) Littéralement « pointu de face ».

e) Les textes de Tanis font surtout allusion aux succès de Ramsès en Syrie, pourtant on n'y oublie pas complètement les ennemis du sud et de l'ouest.

f) L'idéogramme de Seth a été martelé comme dans la ligne 1 et dans la ligne 4 de l'obélisque nord, où cependant l'on devine la silhouette du lévrier assis sur ses pattes de derrière, tandis que le déterminatif de *nšnti* représente l'animal accroupi.

g) Le mot *ḫpš* écrit par le signe représentant le membre antérieur, sans élément phonétique, ni déterminatif peut signifier aussi bien « le bras » que « le glaive », qui n'est d'ailleurs qu'un allongement du bras.

h) Le verbe *inw* au participe présent, intransitif.

Ces belles aiguilles de pierre reposaient sur une base de granit haute d'un mètre et décorée d'hiéroglyphes sur une face, qui était supportée elle-même par d'autres blocs de granit enfoncés dans le sol. Tous ces blocs ont été projetés plus ou moins loin de leur place primitive et jusqu'à présent nous n'avons pu la repérer exactement. Entre les obélisques et les deux tours du pylône des statues ont certainement trouvé place, car nous avons recueilli en dégageant l'obélisque sud beaucoup de petits fragments de granit noir, mais j'ignore si Mariette a tiré de ce point une statue ou si l'on peut conserver l'espoir d'y trouver un monument important.

II. — Région du sanctuaire

Le petit nombre d'ouvriers que nos autres travaux laissait disponible ne nous a pas permis jusqu'à présent d'entreprendre le déblaiement systématique de la région dite du sanctuaire, où l'on voit d'énormes blocs de granit enchevêtrés les uns dans les autres. Nous nous sommes contentés de relever deux blocs qui nous ont paru mériter une étude, ceux qui ont reçu sur le plan de Fl. Petrie les numéros 64 et 164.

Le premier provient de l'angle d'une construction, porte ou pylône, avec une face inclinée et une face verticale. Sur la face inclinée (pl. XXXII), Ramsès II coiffé du casque de guerre, collier de perles au cou, un pendant dans le dos, vêtu du pagne empesé à queue, offre deux vases de vin au dieu Hor-Râ-Akhti, représenté sous la forme d'un homme coiffé du disque solaire, barbe postiche au menton, vêtu d'un pagne souple, sceptre et signe de vie en mains. Le disque flanqué de deux uraeus flotte sur la tête du roi. A gauche commence une autre scène, séparée de la première par les noms de Ramsès gravés en une ligne verticale. Ramsès est coiffé de la double couronne et vêtu d'un pagne souple. Le dieu qui lui tenait compagnie est disparu. Une autre image de Ramsès avec le même costume est sculptée sur la face droite. Le reste de la scène fait aussi défaut.

Le bloc 164 est une grande stèle de 4 mètres de long. La photographie reproduite dans *Tanis*, I, pl. XIV, 5, permet de distinguer Ramsès II, offrant des prisonniers ligottés à Seth et à Ptah, mais depuis 40 ans, le granit a continué à s'effriter et les silhouettes se devinent à peine (pl. XXXIII). Comme beaucoup de stèles historiques sont sculptées des deux côtés, nous avons décidé, malgré les difficultés de l'opération, de relever la stèle. Notre hypothèse était juste, malheureusement le cintre qui ne fait que répéter le décor de la face opposée est la seule partie où l'on voie quelque chose (pl. XXXIV). A droite, Ramsès II offre à Seth coiffé de la double couronne deux files de prisonniers asiatiques. Le disque flanqué des deux uraeus flotte au-dessus du roi. A gauche, c'est le dieu Ptah sur son socle et dans son naos qui reçoit le même hommage. Les inscriptions sont de la plus grande banalité ; il semble que les noms des peuples vaincus aient été gravés en petits hiéroglyphes à côté des prisonniers, mais on ne peut rien lire. De même, l'inscription en lignes horizontales au-dessous des scènes est perdue.

En dégageant les abords de la stèle, nous avons trouvé quelques blocs intéressants enfoncés dans le sable, des fragments de statue en granit noir, des tronçons de colonne, un fragment de bas-relief peint, du règne de Pisabkhanout.

III. — Maisons de briques crues au sud de la colonnade

En déblayant le terrain qui avoisine la tour sud de la porte monumentale, nous avons rencontré d'abord un bassin carré en pierres, ainsi qu'un petit canal qui servait à l'approvisionner d'eau, puis des murs de briques crues, hauts de 2 à 3 mètres. Ces constructions ne sont pas complètement déblayées et je me contenterais d'énumérer les objets trouvés dans les chambres, poteries de toutes formes, mais surtout de ces grandes jarres pointues si abondantes à Tanis, quelques ostraca démotiques et grecs, vases de verre, monnaies très oxydées, assiettes de terre sigillée.

Chapitre III

L'ÉDIFICE EN BRIQUES CRUES

(par M. J. L. Fougerousse)

Au cours du déblaiement d'un quartier de maisons d'artisans, au nord du Grand Temple, entre les déblais de Mariette et le rempart de la ville, la fouille s'est heurtée à un alignement de briques de grand module, révélant bientôt une importante construction, dont le dégagement a occupé, parallèlement aux autres secteurs de fouille, les deux campagnes 1931 et 1932. (pl. XXXVII).

Le périmètre de cet ensemble, maintenant complet, donne un massif d'environ 30 mètres sur 50, orienté à 15 degrés près, nord-sud et est-ouest, selon les quatre grands côtés, parallèles deux à deux.

Nous sommes en présence d'une construction dédoublée, formant deux carrés, le plus à l'ouest (le primitif, sans doute), ayant été, anciennement déjà, entamé et recoupé pour faire la place au second carré Est, celui-ci encore entier, en plan, et dans le prolongement vers l'Est, du précédent (fig. 3).

La première construction ouest a été sectionnée en *x.y*. Les arrachements de murs, et la rupture d'alignement, en *x*, sur la façade nord, en donnent la preuve décisive, tandis qu'en *y*, la solution de continuité entre ces deux tronçons n'est plus apparente, et le parement de briques de la façade sud la recouvre.

Tout, dans le mode de construction, l'emploi de modules de briques différents, dénote la succession des deux opérations, et la réalisation, par le constructeur, de l'inclusion du massif est dans le massif ouest, et à sa suite.

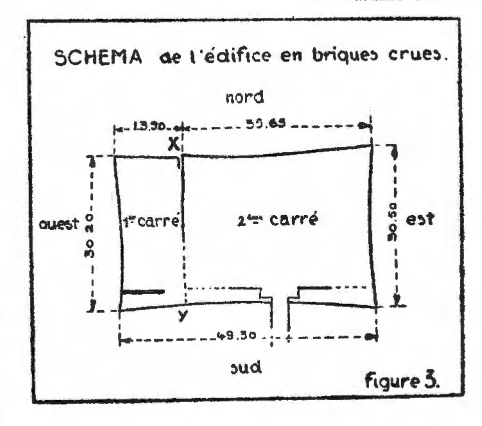


figure 3.

Cet important édifice, qu'on l'examine dans son ensemble : est et ouest réunis, ou seulement en tant que massif est, se présente, une fois dégagé, sous l'apparence de ce qui subsiste d'une imposante terrasse évidée de nombreuses chambres (pl. XXXVI et XXXVII), terrasse mamelonnée, autrefois plus élevée, et dont ce qu'il reste de sa hauteur, culminante dans la partie centrale du massif est, atteint près de 6 m. en s'abaissant vers les quatre faces.

Celles-ci affleurent actuellement le niveau des terres environnantes, mais représentent cependant encore une hauteur de 3 m. à 3 m. 50 jusqu'à leur base posant sur le sable originel.

Ce qui, malgré tout, survit encore de l'ancienne élévation, montre les vestiges d'un édifice d'au moins deux étages,

édifice écrété et rongé au cours des siècles, mais assez typique de silhouette, de masse et de construction, pour inviter à supposer un monument tronc-pyramidal à gradins.

Jusqu'ici les fouilles n'ont pas livré d'éléments permettant de dater cet ensemble.

La recherche de dépôts de fondation, aux différents angles et au niveau de l'assise de base, est restée, quant à présent, stérile ; peut-être en raison des réparations et remaniements apparents de ces angles [1].

Sacrifices de fondation

Pourtant l'édifice semble bien avoir été consacré, dès l'origine par des rites religieux. Quatre sacrifices de fondation ont été nettement repérés et dégagés en bordure immédiate et à la base de la construction :

Deux à l'angle sud-est. L'un, avec ossements humains, à 1 m. 50 à l'est de l'angle. Le mort est couché dans la direction nord-sud. L'autre touchant le mur sud, près du même angle, est composé d'un amas d'ossements divers (de volailles et de mammifères) et de poteries brisées, de diverses formes, assiettes, cruches, pots (pl. XL, 1). Le tout est encore imprégné de substances et odeurs bitumées.

Un troisième sacrifice à l'angle nord-est, accompagné de deux pots de petit format funéraire.

Un quatrième à proximité de l'angle nord-ouest du carré ouest, avec fragments de plusieurs jarres, dont deux fêlées,

[1] C'est à la recherche des dépôts que l'on doit de s'être rendu compte, par le sondage méthodique des angles, que ceux-ci ont, pour la plupart, subi des rectifications de maçonneries, au cours desquels les dépôts, s'il en existait, ont pu disparaître.

et des restes humains. Les ossements du mort accroupi ont été, en partie, dérangés ou détruits par le passage de murs de construction postérieure, tout proches.

Une énorme poche de cendres, dégagée du voisinage immédiat, ne fait peut-être pas partie du sacrifice.

Il serait peu vraisemblable que la présence de quatre sacrifices, en des points caractéristiques et similaires (angles) fût seulement le fait du hasard, ou dût se rapporter à d'autres causes funéraires qui ne se reproduisent pas par ailleurs.

Ces indications de rites étrangers aux usages égyptiens donnent à penser que l'édifice à l'origine duquel ils ont dû présider, se rattache plutôt à la tradition asiatique. Il faut en rapprocher, d'ailleurs, le sacrifice de fondation trouvé en 1929 dans la maçonnerie de briques du mur d'enceinte de la ville à proximité de la porte nord (voir ci-dessus, p. 43 et pl. IX).

Destinations possibles de l'édifice

Nous avons dit que l'ensemble de la construction était évidé, dans sa masse, de nombreuses cavités qu'il a fallu dégager de la terre dont elles étaient remplies.

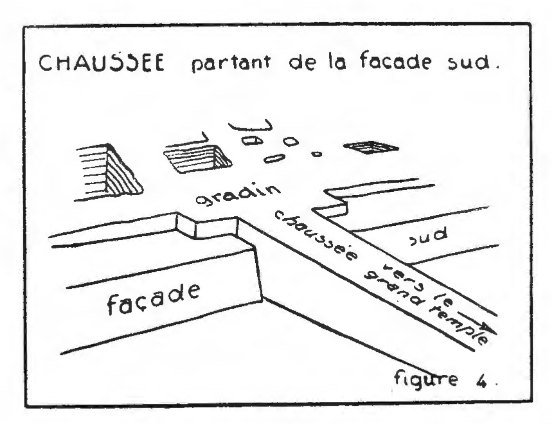
Un tel aménagement pose le problème de la destination d'un pareil édifice dont il n'est guère connu de réplique, sauf peut-être, à Tell Defenneh [1], celui qu'avait fouillé Sir Flinders Petrie, et pour lequel il avait envisagé plusieurs hypothèses : grenier à céréales, station militaire, prison?

Ces suggestions paraissent peu appropriées à notre édifice

[1] Flinders Petrie, *Tanis*, t. II, pl. XLIV, et pages 52, 53. « Le château de la Fille du Juif », à Tell Defenneh.

de Tanis pour trois raisons suffisantes, à notre avis, pour pencher plutôt vers une destination religieuse ou cultuelle d'un monument d'influence asiatique.

Tout d'abord, raison de forme et de gabarit, surtout en ce qui concerne le massif est, lequel, complet en place, avec ce qui reste encore du relief de sa hauteur, et du retrait en gradin, encore nettement amorcé sur la façade sud (pl. XXXVII), implique franchement une formule : tronc-pyramidale par étages, laquelle ne s'adapterait guère, croyons-nous, aux hypothèses de Fl. Petrie.



En second lieu, le grand côté du massif est orienté parallèlement au grand temple fouillé par Mariette, disposition qui n'est pas, sans doute, le fait du hasard.

Enfin, la découverte et le dégagement, au milieu de la façade sud, du départ d'une chaussée inclinée en briques crues, de 3 m. de large, descendant en ligne droite et en pente douce, direction sud, sur le temple de Mariette (fig. 4 et pl. XXXVII) pour franchir les quelques cinquante mètres d'intervalle entre les deux monuments, nous oblige de constater que l'édifice en briques crues se trouve bien, topographiquement et intentionnellement, relié directement avec le sanctuaire.

Or, cette chaussée vient rencontrer l'axe du grand temple

dans l'une de ses parties remarquables : exactement la zone des obélisques encore en place, emplacement d'où Mariette avait dégagé les fameux sphinx Hyksos.

La destination de l'édifice à gradin prend, dès lors, un caractère d'apparentement intime avec le grand temple de Tanis, caractère assurément plus symbolique de culte ou religion que de magasin ou station militaire.

Ne serions-nous pas en présence des vestiges de la base et de l'étage inférieur d'une construction à degrés dont les superstructures sont disparues au cours des siècles par suite des intempéries aussi bien que des destructions humaines?

Caractères de l'édifice

L'établissement architectonique d'un tel ouvrage a tout d'abord été étudié en tant que fondations.

Les nombreux sondages opérés en divers points ont montré que la masse est posée directement sur un sol de sable pur, règnant d'ailleurs dans tout ce secteur de Tanis et sur une épaisseur d'au moins 4 mètres, limite pratique de la profondeur jusqu'à laquelle les sondages pouvaient être effectués.

Sable absolument pur et naturel plutôt que sable d'apport, puisqu'on n'y relève pas traces de matières étrangères, ni de terres mélangées, ni de déchets de chantier.

La première assise de briques pose sur le sable vierge sans intermédiaire de cailloutis ni matériau substraté.

De ce fait, particulièrement délicats sont les sondages exécutés sous l'édifice, aux angles, notamment, pour la recherche de dépôts éventuels : sitôt qu'un affouillement est pratiqué dans le sable, sous le rang inférieur des briques, celles-ci, à moins d'étaiement, s'affaissent sous leur propre poids, entraînant la dislocation des rangs supérieurs.

Particularités de la maçonnerie de briques crues. — La disposition d'ensemble, aussi bien pour le massif ouest (entamé) que pour le massif est (entier) procède de la même technique :

En coupe : (fig. 5) parements extérieurs inclinés, s'empattant à la base.

En élévation (fig. 6) ainsi qu'en plan (fig. 7) chacun des côtés est fortement incurvé. C'est-à-dire que chaque côté du plan est cintré vers l'intérieur du massif, en même temps que les assises sont arquées en forme de carène, le point bas de la concavité se trouvant au milieu des façades.

De ce fait, les angles sont relevés et saillants dans les deux sens (voir aussi les pl. XXXVII et XXXVIII, 2).

Briques. — Du chevauchement du massif est sur le massif ouest il se déduit que le premier, postérieur en position, l'est aussi, en date, au carré ouest.

De cette succession de deux établissements la preuve est, au surplus, donnée par la non similitude du matériau employé : Alors que le massif ouest, dans son ensemble, est en briques de grand format, avec lits de roseau tous les deux joints et rangs de briques formant saillies de bossages, par contre le massif Est est en briques de modules réduits, (on y constate même des calibres différents) sans bossages ni roseau.

Ces différents formats de matériau nous permettent une autre constatation importante : il y a eu, non seulement chevauchement, mais encore interpénétration des deux établissements.

Le massif Est, en effet, bien que construit, en général, en formats réduits, sans roseau ni bossages, laisse cependant passer, dans certaines de ses cavités (chambres IX, X, XIX, XX du plan général) des murs intérieurs en parements du type initial : massif ouest, avec roseau et bossages.

Donc, en certains endroits, le carré Est réapparaît et quelques-uns de ses murs sont utilisés par le carré ouest, dans la mesure, sans doute, où les anciens alignements cadraient avec le plan du nouveau massif Est, et apportaient ainsi une économie de matière et de main-d'œuvre.

Ultérieurement des nécessités de remaniements ou réparations sont intervenues, peut-être même une troisième phase de travaux, puisqu'en dehors des deux types de matériaux caractéristiques, se retrouvent des vestiges partiels de maçonnerie exécutée en calibres sensiblement différents.

Tel, par exemple, l'angle n.-o. du massif ouest, certainement réparé.

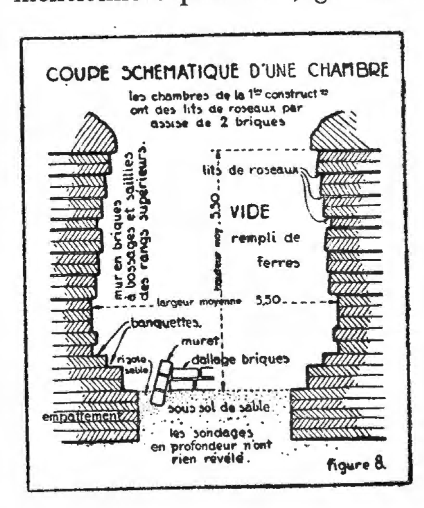
Telle aussi, la partie sud de la façade ouest remaniée en lits horizontaux au lieu de lits incurvés.

Telle encore la façade sud, dont la partie supérieure incurvée s'est trouvée ensuite nivelée en rangs de briques rectilignes et de module différent.

En résumé, il semble que le type originaire du massif ouest ait comporté une construction à gros format incurvé, avec joints de roseau, format que les réparateurs et continuateurs ont peu à peu réduit pour, enfin et tardivement, sans doute, la restaurer en petites briques, à lits horizontaux.

Chambres. — L'idée d'une destination funéraire de l'édifice est venue, tout d'abord, du fait de son aménagement en nombreuses cavités (que nous appellerons : chambres) évidant la masse de briques. Supposition démentie, quant à présent, par la non découverte de tombeaux [1].

L'aspect de ces chambres, fermées sur leurs quatre faces, et ne communiquant pas entre elles, est, à part les exceptions mentionnées plus loin, généralement similaire (fig. 8) : une sorte de fosse cubique d'environ 3 m. sur 4 et de 3. m. 50 de profondeur moyenne. Dans le bas, on trouve généralement un dallage épais de 2 ou plusieurs rangs de briques [2], séparé des murs par une rigole de sable. Le dallage repose lui-même sur le sable.



Les terres qui, bien entendu, remplissaient ces fosses, ont été vidées et criblées. Ni trace de poteries, ni céramique ou débris documentaires, sauf deux « ostraca » démotiques, dont la situation en terre de remblai n'implique pas une position de date.

(1) A part deux tombes à puits, sans doute étrangères à l'édifice, dans le sous-sol de la chambre VI (pl. XI, 4).

(2) Le dallage de la chambre VI est exceptionnellement épais : onze rangs de briques, soit env. 1 m. 45 d'épaisseur. Sous-sol en sable.

Les dallages des chambres ont été pour certains, soigneusement sondés profondément dans le sable sans rien découvrir.

Comment ces chambres étaient-elles couvertes ? Certainement pas en voûtes cintrées, peut-être par plafonnages reposant sur les rangs de briques supérieurs que l'on voit, en plusieurs chambres, faire saillie les uns sur les autres, en quelque sorte : encorbellement grâce auquel la surface à couvrir se trouvait ainsi diminuée. Nulle trace de scellement ni d'assiette de solive, de rondins ou autre support.

A moins que ces chambres, dès l'origine, n'aient constitué des vides seulement bourrés de terre, réduisant purement et simplement le cube de bâtisse, et par suite apportant une notable économie de matière et de main-d'œuvre.

Et pourtant le plan d'ensemble nous montre trois catégories de cavités :

chambres cubiques ci-dessus décrites,
chambres oblongues (pl. XL, 3 et 4),
couloirs étroits et allongés, que nous appelons « serdab ».

Une telle différenciation semble trop intentionnelle pour n'être qu'un motif à économiser de l'ouvrage.

Les « serdab » sont également clos sur leurs quatre faces, dallés eux aussi, avec sous-sol vierge.

Les chambres oblongues sont toutes situées dans la partie centrale du massif est (voir plan général).

Par exemple, le No VII (pl. XXXVIII, 3) est appelé chambre à l'Autel parce qu'elle renferme, isolée des quatre murs, une maçonnerie de briques en forme de cube plein, de 1 m. 50 sur 2 m. 20 en plan, et 2 m. 50 de haut, dont la

présence si particulière, au milieu d'une chambre, peut justifier une intention cultuelle.

Au long de la paroi nord de la chambre court une banquette, assez large pour le stationnement, avec deux marches descendant au niveau du dallage sur lequel pose l'autel.

Le N° VI, appelé « chambre à Puits » (pl. XXXVIII, 4), est plus allongé encore, avec couloir étroit, bordant sa paroi est ; le tout, au surplus, entouré d'une sorte de rigole, peu profonde, doublant le dessin du périmètre de la chambre.

Cette fosse est celle (nous l'avons dit) dont la maçonnerie en briques différentes indique un remaniement.

Son dallage, particulièrement épais, de onze rangs n'a pourtant rien révélé d'anormal, pas plus que le sous-sol de sable, sondé avec soin. — Sauf la découverte de deux puits — l'un, dans une encoche de la paroi sud, l'autre à l'angle n.-est, tous deux descendant dans le sable, verticalement (des encoches pour la position des pieds sont réservées au long de l'orifice) jusqu'à quatre mètres sous le dallage.

Ces deux tombes, d'ailleurs violées, sont d'apparence bien modeste, sans doute tardives, et n'ont apporté que quelques ossements et débris de jarres, sans grand intérêt, sauf une terre cuite, émaillée, représentant un petit poisson, et une image d'homme chassant un bouquetin.

Au fond de l'une et de l'autre tombe, le logement du corps étant restreint, on avait ménagé des évidements dans le sable, correspondant à la position de la tête et des pieds.

La chambre IX, elle aussi oblongue, est traversée par un gros mur, avec bossages et lits de roseau, appartenant au type du massif ancien. C'est un exemple typique du maintien dans le second tronçon, de parties de maçonnerie datant du premier.

Eléments accessoires

Au cours des travaux, la tranchée de dégagement qui a suivi progressivement, sur ses quatre faces, le périmètre de l'édifice, a rencontré, outre la chaussée de la façade sud, bon nombre de murs préexistant à celui-ci puisqu'on les trouve recoupés par le passage de la construction. Sont apparus également des niveaux de stratifications, avec vestiges de dallages, et de sols successifs, la plupart accentués de lits horizontaux de cendres abondantes. A les interpréter comme des conséquences de troubles sociaux au cours de l'histoire de Tanis on peut lire alors, par la coupe du terrain, une chronologie d'au moins cinq ou six étapes dramatiques à l'épreuve desquelles les constructions qui ont survécu, ont dû plusieurs fois souffrir de ravages et de ruines. En faisant la part de ces destructions, n'est-il pas normal de supposer que ce qui reste de cet édifice pouvait, à l'origine, représenter un monument élevé de plusieurs gradins en forme de pyramide?

Bassins. — A l'un des niveaux intermédiaires rencontrés, entre la façade sud et la chaussée inclinée, trois grands bassins monolithes de pierre ont été dégagés (pl. XXXVII). Deux sont semblables, creusés circulairement dans une forte dalle calcaire de 1 m. 60 de côté. Le troisième est ménagé dans une énorme dalle de 3 m. 30 sur 2 m. et creusé en forme elliptique.

Probablement encore à leur place, en raison de leur poids, ces trois bassins sont groupés autour d'une forte branche sarmenteuse, de la grosseur du bras, en quelque sorte pétrifiée et donnant l'impression d'un énorme cep de vigne, encore profondément enraciné en terre et à sa place origi-

nelle. Peut-être avons-nous ici les témoins conservés de symboles rituels ?

En fin de campagne, la fouille de ce secteur avait nécessité, pour le dégagement de toute la façade sud et de la rampe inclinée, un lourd travail d'absorption des anciens déblais de Mariette [1], recouvrant cette zone, sous 6 et 7 mètres de hauteur ; déblais dont il faudra bien poursuivre et terminer l'enlèvement pour aboutir au nœud de jonction, particulièrement important, de la rampe avec l'axe du grand temple de Ramsès, et qui doit synthétiser la liaison de celui-ci avec l'édifice en briques crues.

A noter enfin, en bordure de la façade est, et presque au niveau du terrain actuel, une zone où se lisent des bandes de briques crues, parallèles entre elles et disposées en arêtes inclinées.

Il semblait d'autant mieux que cette disposition pût se rapporter à des vestiges de sépultures dont les plaquages de briques eussent représenté la couverture, que, çà et là, plusieurs brins et feuilles de perséa étaient encore bien conservés. Malgré cela, aucune inhumation n'a été mise au jour, jusqu'à présent.

S'il s'est trouvé dans ce quartier une réunion de tombes, même d'époque tardive, elles sont à ce point bouleversées qu'il ne paraît plus possible de les identifier. (FOUGEROUSSE).

[1] Ce travail nous a permis de récupérer une vingtaine de fragments de granit noir qui appartiennent certainement aux statues trouvées dans la région axiale du grand temple et quelques fragments de bas-reliefs (pl. XLIV fragment d'un sphinx ou d'un lion)

CHAPITRE IV

LES CONSTRUCTIONS DU SECTEUR SUD-OUEST (plan : pl. XXXIX)

Au sud de la porte de Sésac s'étend une assez vaste plaine longue dans le sens nord-sud d'environ 300 mètres, large de 120, entourée d'une ceinture de collines qui s'élèvent à 10 ou 12 mètres au-dessus du niveau de la plaine, plus abruptes à l'ouest où leur noyau est constitué apparemment par un grand mur d'enceinte en briques crues que du côté opposé. Mon attention fut attirée sur cette plaine, dès ma première visite à Tanis, par un morceau de granit qui affleurait le sol et n'était autre chose qu'une colonne de granit monolithe, haute de 6 m. 70. A l'heure actuelle, la zone explorée est longue de 150 mètres. Sa largeur varie de 20 à 50 mètres suivant l'intérêt des découvertes. Le creux de la cuvette étant plus bas vers le centre qu'à l'extrémité méridionale, nous y avons rencontré le sol antique à moins de 4 mètres de profondeur, tandis que le dallage de Ptolémée IV était recouvert de plus de six mètres de terre.

Les constructions déjà mises au jour excessivement ruinées et presque toujours réduites au soubassement se composent

d'un vestibule, d'une cour avec colonnes, d'un dallage qui se succèdent du nord au sud et dont l'axe commun, prolongé, aboutit à la porte de Sésac, et enfin de murs et de maisons de briques à l'ouest de la cour aux colonnes (fig. 9). Nous commencerons notre description par celle-ci, non seulement parce qu'elle a livré beaucoup plus d'objets que le vestibule et le dallage réunis, mais surtout parce qu'elle est plus ancienne.

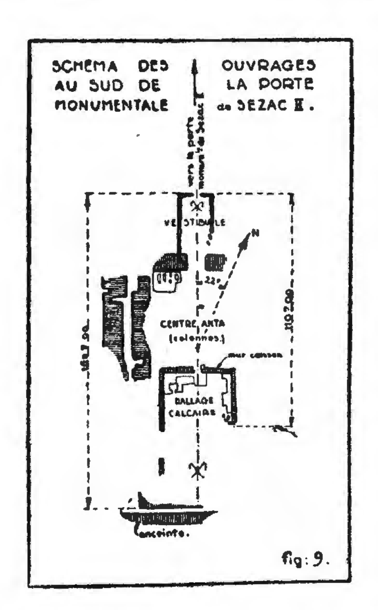


fig: 9.

I. — La cour aux colonnes

La cour aux colonnes forme un carré d'à peu près cinquante mètres de côté (pl. XL). Nous disons à peu près parce que ses limites à l'est et à l'ouest sont moins précises. Au nord, elle est bornée par un pylône de briques crues entre les deux tours duquel on passait pour communiquer avec le vestibule ; au sud elle se heurte au dallage. A l'ouest elle est présentement limitée par un mur de briques épais de 10 mètres qui laisse subsister deux passages, l'un près du dallage et l'autre près du pylône, grâce auxquels on peut se glisser dans les dépendances du sanctuaire. Mais ce mur est peu profond. Ses briques cessent à environ un mètre au-dessus du niveau des dalles sur lesquelles a été posée la statue d'Anta. Il est donc plus récent que la cour. A l'est, nous n'avons trouvé jusqu'à présent aucune séparation.

Dans l'espace ainsi défini, nous avons constaté l'existence de trois dallages à des niveaux différents. Le plus profond est constitué par un rang de puissantes dalles de calcaire, posées horizontalement sur le sable. Ce dallage a pu être continu et couvrir tout l'espace, mais il ne subsiste que trois groupes de dalles séparées par de grands intervalles, un groupe de quatre dalles à peu près au centre, dont un des éléments est réemployé, car la face supérieure montre encore les cartouches de Siamen, troisième roi de la XXI[e] dynastie, gravés


Fig. 10

et peints, qu'on n'a pas pris la peine d'effacer, un groupe de trois dalles près de l'édifice de Ptolémée IV, à un mètre à l'ouest de l'axe nord-sud, un groupe plus étendu à l'est de l'axe et contigu au mur de briques bordant l'édifice de Ptolémée IV (pl. XLI, 2). Un bloc isolé est séparé de ce troisième groupe par un intervalle d'environ un mètre. Un autre bloc trouvé au milieu des colonnes posé d'aplomb, dont nous avons fait le soubassement de la statue de Merenptah, fait probablement partie de la même série. Ce dallage est l'œuvre d'Apriès qui a fait graver ses deux cartouches sur la face ouest de cinq blocs, un bloc du groupe

nord, deux blocs du groupe sud-ouest (pl. LXXIII, 4) et deux du groupe sud-est. En outre, les carriers ont tracé sommairement au pinceau, en rouge, sur les faces verticales de plusieurs blocs, des signes démotiques peu lisibles, qui se sont effacés rapidement une fois découverts. Le mieux conservé est reproduit ci-contre, fig. 10.

Le deuxième dallage en matériaux beaucoup moins importants, a été constaté surtout dans la moitié nord de la salle, sous les statues d'Anta et de Sekhmet et dans leurs parages. Il n'existe plus que par places, cependant la dernière assise d'un petit mur est-ouest construit par-dessus est encore conservée. Ce dallage ne repose pas sur le sable, mais sur un soubassement de briques crues haut d'un mètre, bâti sur le sable. Aucune inscription ne permet de le dater. Moins profond que le dallage d'Apriès, il ne lui est pas nécessairement postérieur. Pour l'affirmer, il faudrait avoir trouvé des dalles d'Apriès au-dessous de lui. Or, autant que nous avons pu le constater, ces deux dallages n'empiètent pas l'un sur l'autre. Il n'y a pas d'invraisemblance, je crois, à dater ce second dallage du règne de Ramsès II, auquel appartiennent les statues d'Anta et de Sekhmet qui étaient posées directement sur lui.

Le troisième dallage posé sur un fort soubassement de briques crues a été constaté à quelque distance du groupe sud-est d'Apriès. La différence de leurs niveaux est d'un mètre et demi. Son aire a été probablement plus considérable qu'il ne paraît aujourd'hui. Une grande dalle visible au centre de la planche XL, non loin des bases de granit a été trouvée au même niveau, et toujours à ce niveau, nous avons rencontré, ça et là, au sud et à l'est de cette grande dalle, des dalles plus petites, isolées qui ont fait partie du même ensemble et recouvraient par conséquent les blocs d'Apriès.

Le principal fragment de ce dallage était bordé du côté sud par un mur de granit (pl. XL, à droite), percé d'une porte, dont il reste trois blocs empruntés à un monument antérieur. On distingue en effet sur le second bloc trois personnages debout, levant les bras, la paume des mains tournée en dehors (pl. LXXIII, 3). Le premier et le troisième coiffés du casque de guerre, sont désignés par le titre de maître des deux terres et le cartouche de Merenptah ; le second, tête nue, est accompagné du titre « maître des diadèmes » et du cartouche d'intronisation de ce même roi. Un large trait horizontal, visible au-dessus des têtes, peut avoir représenté le ciel. Ce fragment semble provenir d'un bas-relief représentant un socle décoré par plusieurs effigies du roi qui soutient des barques sacrées [1].

A ce dallage de basse époque se rattachait encore très probablement un mur bâti avec des matériaux anciens dont nous avons trouvé tout contre l'édifice ptolémaïque, un fragment assez important. Les fondations de ce mur n'atteignent pas tout à fait les dalles d'Apriès (pl. XLI). Un grand nombre de blocs de calcaire isolés qui ont été trouvés aux environs immédiats en faisaient évidemment partie. Voici la liste des blocs qui ont reçu une décoration :

1. Fragment d'un bas-relief de Pisabkhannout réemployé (pl. XLII, 1). Au centre une coiffure royale, disque, plumes, cornes, uraeus coiffés du disque, posée sur une tête presque entièrement disparue. Le disque flanqué d'uraeus et de signes de vie flottait au-dessus du roi. Les deux cartouches de Pisabkhannout encadrent la coiffure. A gauche se trouvait un dieu coiffé du disque et du croissant, probablement Chonsou. Il n'en reste presque rien. Quelques hiéroglyphes de grand module apparaissent sur le petit

---

(1) Même bas-relief bien conservé à Abydos (Jéquier, *L'architecture et la décoration*, II, 19).

côté de droite. Ils sont d'un style tout différent et datent probablement de l'époque ptolémaïque.

2. Trois fragments se raccordant d'un linteau de porte (pl. XLII, 4). Au-dessous d'un tore le commencement de quatre petites inscriptions verticales séparées par de larges espaces où prenaient place des personnages disparus aujourd'hui :

l. 1 et 2 *Son fils, le père divin, prophète d'Atoum...*
3 *Son fils, le père divin, scribe des livres sacrés de la maison de...*
4 *Son fils, le père divin, prophète d'Atoum...*

3. Fragment d'architrave. L. 0,36. Le prénom de Ramsès II en grands hiéroglyphes alterne avec son nom inscrit dans le cartouche. Même décor du côté opposé.

4. Fragment d'un bas-relief de Pisabkhamout. Le haut des deux cartouches apparaît sur le petit côté de ce bloc employé dans la construction du mur (pl. XLI, 2).

5. Fragment d'une scène religieuse. L. 0,60. A droite la double couronne, puis les premiers signes des paroles attribuées au roi qui la portait. A gauche l'épithète *ˁ3 pḥtj* « le très vaillant » que beaucoup de dieux peuvent revendiquer.

6. Dalle couverte d'hiéroglyphes soigneusement gravés et peints (pl. XLIII).

Le dieu bon, maître des rites, Psamétik, donnant la vie éternelle. Sur la face adjacente les restes d'une inscription peinte : le faucon sur la bannière.

7. Fragment d'une scène religieuse. H. 0,60. Une main tient un sceptre, un *ded* qui se prolonge par un signe de vie et un fouet. Traces de couleurs.

8. Fragment d'un bas-relief peint. Un champ d'étoile coupé d'une ligne d'hiéroglyphes. H. 0,054.

9. Fragments d'une corniche décorée de feuilles triangulaires. Traces de couleurs. H. 1,10.

10. Fragment d'un bas-relief peint. Deux déesses vêtues d'une robe collante ornée de fleurs à quatre pétales debout dos à dos.

11. Fragment d'un bas-relief peint (pl. XLIII). Un roi debout, amputé de la tête, du bras droit et des deux pieds tient une canne et une massue à long manche. Il est vêtu du pagne à queue et d'un gilet très ajusté, peint en vert. Derrière partie d'une inscription en beaux hiéroglyphes.

12. Fragment d'une scène religieuse. H. 0,91 (pl. XLII, 3). Un roi offre l'encens et l'eau à une déesse à tête de lionne. La scène était encadrée d'une baguette à l'égyptienne surmontée de chevaux de frise.

13. Fragment de bas-relief représentant des offrandes (pl. XLII, 2). H. 1,16. En bas un bœuf égorgé ; commencement d'un autre bœuf ; un pain rond, un panier avec sa corde, un quartier de côtes, une grenade. Inscription à côté du bœuf *rn n rwd* « bœuf domestique ». Plus haut, sur une table à deux étages sont posés trois paniers et des vases bouchés. Un panier, contre le pied d'un guéridon vases fleuris de lotus. Sur le guéridon pains et raisins. A gauche une sellette chargée d'un grand vase rempli de raisins, de figues, de melons. Bouquet de lotus entre les pieds de la sellette. Plus loin un vase sur un support, fleurs de lotus.

14. Fragment de corniche (pl. XLIV, 1).

15. Tête en bas-relief (pl. XLIV, 2).

Une poussière de documents ! Au fur et à mesure que Tanis s'appauvrissait, ses habitants reconstruisaient les édifices avec les mêmes pierres retaillées et retournées. Puis la plus récente de ces restaurations a été détruite presque jusqu'aux fondations par les fellahs. La terre en les recouvrant en a sauvé quelques restes.

Les colonnes

Les colonnes et bases de colonnes au nombre de six ont été trouvées dans un tel désordre, ainsi qu'en témoignent nos photographies, qu'aucune restauration n'est possible.

Toutefois on observera que trois colonnes sont situées à gauche de l'axe et trois à droite. Les colonnes du côté gauche qui ne sont pas semblables entre elles ont cependant un caractère commun. Les chapiteaux sont lisses. A droite deux colonnes sont semblables, mais la troisième est d'un type différent ; cependant elles ont un caractère commun. Les nervures des palmes ont été sculptées. Il est donc vraisemblable que les colonnes formaient à égale distance de l'axe deux rangs, orientés dans le sens nord-sud.

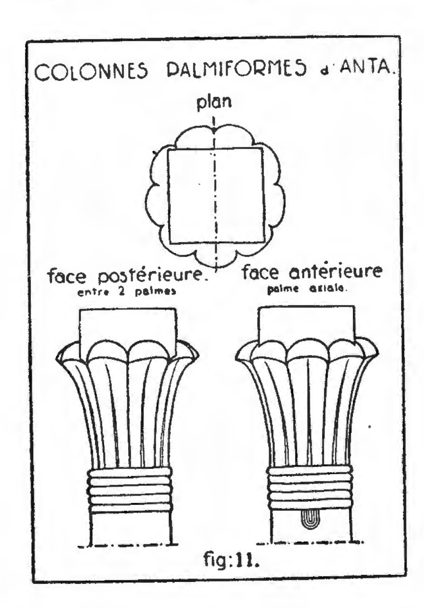


fig:11.

Bien que le granit soit aux yeux des fellahs une matière moins précieuse que le calcaire, on a commencé à découper les colonnes. Une seule est intacte (nº I). Les colonnes IV et V sont complètes en trois tronçons, mais il manque à la colonne III, à la base, un tronçon d'environ 90 centimètres qu'on a fait sauter après avoir creusé une série de petites entailles très rapprochées, formant une circonférence. La colonne II a été amputée d'un cinquième environ et la colonne VI d'un bon quart. On peut même se demander si d'autres colonnes n'ont pas complètement disparu, car une colonnade réduite à six unités est bien maigre pour une cour qui mesurait plus de mille cinq cents mètres carrés.

Caractères généraux des colonnes

(par M. J. L. Fougerousse)

Ces six colonnes sont toutes, originairement, d'ordre palmiforme et sœurs des colonnes des temples de Sahurâ [1] et d'Ounas (Ve dynastie) par le galbe et le type caractéristique du chapiteau.

Celui-ci est formé d'un tour de neuf belles palmes réunies à leur naissance par le quintuple lien et le nœud, puis montant s'épanouir autour du carré de l'abaque (fig. 11).

Cette division en neuf lobes, chiffre non multiple de : 4 (quatre côtés de l'abaque) donne au chapiteau un axe de vue principale, sur la palme médiane, à l'aplomb du nœud, pour la face antérieure. La face postérieure opposée s'axe sur la ligne séparative d'entre deux palmes.

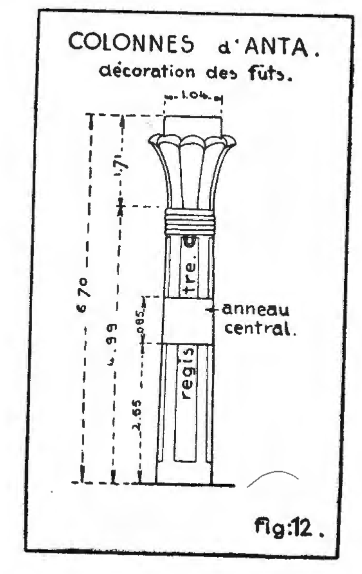


fig:12.

Fûts. — Bien que la plupart des fûts soient brisés, les tronçons se raccordent généralement, et se complètent pour certains. La dimension totale de la colonne peut être ainsi reconstituée.

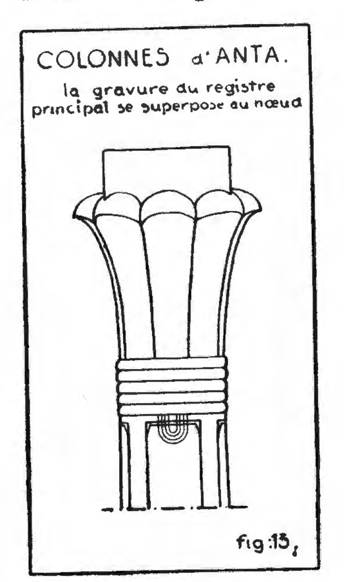
D'ailleurs, la colonne conservée entière (Nº I, pl. XL) avec son entaille ménagée en haut et en bas pour le scellement

[1] Jéquier, *L'architecture et la décoration*, I, pl. 6.

du goujon, vient certifier une hauteur de 6 m. 70, base non comprise, jusqu'au sommet de l'abaque.

La proportion est d'un peu moins de sept diamètres. La décoration des fûts est répartie en trois zones d'hiéroglyphes (fig. 12).

La zone supérieure donne quatre registres verticaux, décorés de signes, et alternés avec quatre parties nues autour de la circonférence. Le premier registre de bannière étant toujours à l'aplomb de la palme axiale et du nœud.



La seconde zone forme un anneau central, décoré de quatre panneaux avec ciels.

Finalement la troisième zone prolonge verticalement les quatre registres du haut qui s'arrêtent à 45 centimètres environ du pied du fût.

Particularités

Malgré leur type homogène, il est visible par de nombreux indices de détail, que ces six colonnes sont d'origine et probablement aussi d'âge divers, bien que rassemblées ici en un même édifice.

Le galbe du fût n'est pas identique pour chaque colonne, et les diamètres varient quelque peu.

Sur les six chapiteaux, trois sont à palmes nues (colonnes I, II, III) et les trois autres (IV, V, VI) à palmes foliolées. De ces trois derniers, les N^{os} V et VI sont gravés de la même

main et dans le même esprit. tandis que le N° IV donne une interprétation différente de style, pour les folioles.

Quant à la décoration d'hiéroglyphes, elle présente un aspect de « surcharge » qui semble postérieur à l'établissement de la colonne, probablement nue à l'origine — n'en serait-ce, comme preuve, que cette insouciance ou maladresse du graveur, qui ne tient pas compte du nœud du lien (venu avec le chapiteau) et grave le haut de son registre axial en laissant les signes entamer l'emplacement du lien, comme si celui-ci n'existait pas (fig. 13).

Colonne N° I (pl. XLV, 2). — Demeurée entière, hauteur 6 m. 70, abaque comprise. Diamètre à la base 0 m. 98.

Chapiteau à palmes lisses.

Les ciels des quatre registres effleurent, chacun, le trait inférieur du quintuple lien.

La circonférence haute de l'anneau central est maladroitement tracée : la courbe est brisée, par un décalage de 4 centimètres (en haut et à droite du tableau central).

Colonne N° II (pl. XLV, 2; XLVI, 1). — En trois tronçons, se raccordant dont le total fait : 6 m. 02. Il manque donc environ 70 centimètres dans le bas du fût. Pourtant, le plus grand diamètre mesure déjà 1 m. 03.

Le chapiteau est arasé au sommet des palmes. L'abaque, dont on voit la trace, a disparu. Sans doute était-elle indépendante, puisqu'au niveau supérieur des palmes se voit le trou du scellement qui devait goujonner l'abaque.

Le chapiteau est également à palmes lisses.

Colonne N° III (pl. XLV, 2). — En deux tronçons, hauteur 4 m. 64. Il manque donc environ 1 m. 50 de la

partie supérieure du fût. Chapiteau sans abaque, comme le précédent, et à palmes lisses.

Les ciels des registres désaffleurent irrégulièrement le trait du quintuple lien.

Colonne N° IV (pl. XLVI, 2). — En trois tronçons, se raccordant. Le fût est entier, hauteur totale 6 m. 30. Mais l'abaque manque. Celle-ci, d'ailleurs, n'était plus carrée, mais circulaire d'après la trace circulaire que porte le chapiteau au sommet des palmes.

Chaque palme est finement gravée de folioles incurvées, au nombre de quarante-huit, de part et d'autre de la nervure, soit en tout pour la palme entière : quatre-vingt-seize folioles.

Le ciel de l'un des registres désaffleure la ligne du lien inférieur.

Diamètre inférieur du fût : o m. 96. Par conséquent, colonne sensiblement plus fine que les colonnes Nos II et V.

Colonne N° V (pl. XLVII, 1). — Entière, bien qu'en trois tronçons, se raccordant. Hauteur totale : 6 m. 71. Diamètre à la base : 1 m. 02. Beau chapiteau couronné de son abaque carrée, avec palmes sculptées, non plus de 48, mais de 51 folioles, de part et d'autre de la nervure, soit 102 folioles pour chaque palme.

Le dessin des folioles est nettement plus rectiligne que dans le chapiteau N° IV.

Les ciels des registres désaffleurent irrégulièrement la ligne du cinquième lien.

Colonne N° VI (pl. XLV, 1). — En un seul tronçon, mais incomplète. Hauteur totale, abaque comprise : 3 m. 90. Toute la partie inférieure est absente.

Beau chapiteau, identique à celui de la colonne n° V, même gravure des palmes, avec 102 folioles, et même style.

Les colonnes Nos V et VI, bien appairées, ont vraisemblablement la même origine, et se différencient nettement de la colonne N° IV, dans l'interprétation des folioles et le style de la gravure.

Comparaison des colonnes d'Anta avec celles du grand temple

Le grand temple, fouillé par Mariette, conserve en arrière, vers l'est, de la porte monumentale de Sésac II, une haute colonne palmiforme, renversée, déjà connue, et dont un second exemplaire a pu être dégagé en fin de campagne 1932. Exemplaire entier, bien qu'en deux tronçons. Ce sont deux beaux témoins d'un magnifique format monolithe de onze mètres de long.

La colonne intacte mesure, abaque comprise, 10 m. 95 avec 1 m. 43 de diamètre, de base, et 1 m. 46 de côté d'abaque.

La nouvelle colonne dégagée donne, pour les mêmes éléments, 10 m. 82 — 1 m. 40 et 1 m. 52 [1] (pl. XXVIII).

Ces mesures donnent une proportion d'environ sept diamètres et demi.

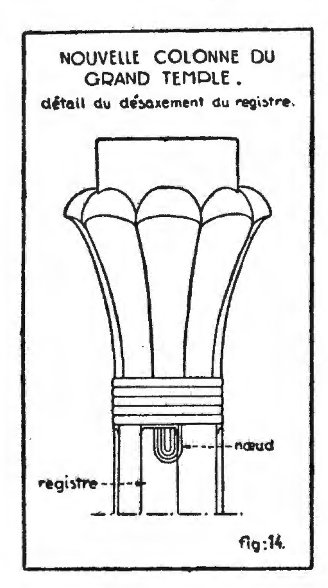
L'une et l'autre ont le même chapiteau à neuf palmes nues et, toutes dimensions agrandies, sont, en un peu plus élancé, la réplique des colonnes d'Anta.

Du monolithe déblayé par Mariette, et laissé sur le terrain,

[1] Aussi bien pour les colonnes d'Anta, il faut mentionner que la dimension du côté d'abaque est généralement supérieure de quelques centimètres, au diamètre de base de la colonne

l'exposition aux intempéries a beaucoup endommagé les inscriptions et tableaux.

Le dernier sorti de terre montre une décoration analogue à celle des colonnes d'Anta, par quatre registres répartis au pourtour du fût, en bandes verticales alternées avec quatre bandes nues. Puis, en raison peut-être de la hauteur de la colonne, nous avons ici deux anneaux transversaux (fig. 1) au lieu d'un seul, chez Anta, ce qui permet une décoration plus abondante de tableaux et de figures.



Ainsi que chez Anta, il faut remarquer les indices d'exécution de la décoration postérieure à l'établissement de la colonne nue. Nous retrouvons par exemple la gravure du haut du registre axial mordant complètement sur le nœud du lien, alors qu'il était si naturel de le respecter. — Il semble qu'une commande tardive de décoration sur des fûts primitivement nus, ait été exécutée, là aussi, par des artistes davantage préoccupés du détail de leurs signes que du souci préalable de l'emplacement réfléchi de leurs panneaux.

Bien mieux, ne voyons-nous pas le même registre, par ailleurs toujours exactement axé sur la palme médiane et son nœud, ici, au contraire, très franchement déporté de 10 centimètres vers la gauche tout en mordant, en plein, dans le nœud (fig. 14) ?

Ce désaplomb a-t-il pour cause la maladresse du graveur

trompé dans ses repères, alors que, justement, la nervure de la palme avec le centre du nœud lui offrait un rigoureux point de départ pour la répartition, autour de la circonférence des bandes verticales des registres ?

On ne voit pas de raison technique, pas plus que d'excuse architecturale à une telle anomalie. Et l'on pense plutôt à un défaut d'exécution de la part des graveurs.

Les exemples sont fréquents d'ouvrages ainsi repris par différents auteurs, en plusieurs temps d'une distension parfois séculaire : Le matériau usurpé devient, sans grande charge, support général de nouvelles glorifications. (FOUGEROUSSE).

LES INSCRIPTIONS

Comme sur les colonnes du grand temple les inscriptions consacrées à la gloire de Ramsès II ont été réparties suivant trois zones. La zone supérieure est occupée par quatre registres verticaux d'hiéroglyphes, séparés par des intervalles vides. Il en est de même de la zone inférieure. Les vides et les pleins y sont dans le prolongement, à très peu de chose près, des vides et des pleins de la zone supérieure. Les registres ont été numérotés de gauche à droite. Nous appelons registre I celui qui enjambe sur le nœud. La zone médiane, ou tambour, comprend un nombre variable de tableaux encadrés par le signe du ciel et trois traits qui figurent la terre et deux piliers. Ces panneaux se succèdent sans interruption ou bien l'intervalle qui les sépare a été utilisé pour graver une fois de plus les cartouches de Ramsès.

La zone supérieure est surtout le domaine du cartouche prénom Ousir-Maat-Râ-sotep-n-Râ, précédé du titre « roi

du sud et du nord » et quelquefois en outre du titre « maître des deux pays ». Cette titulature est répétée sans changement sur trois registres par colonne, mais un registre, généralement le registre I, offre une rédaction différente.

col. I (pl. XLIII) mutilé.
col. II (pl. XLIX). *Le dieu bon, portrait de Râ, image du disque solaire.*
col. III (pl. L). *Le dieu bon, parfait de monuments pour son père Seth qui l'a engendré.*
col. IV (pl. LI) (par exception reg. 4). *Le dieu bon, semblable à Râ, qui illumine les deux terres de ses perfections.*
col. V (pl. LII) illisible.
col. VI (pl. LIII). *Le dieu bon, lion au cœur généreux, taureau vaillant de Râ, pointu de cornes.*

A l'étage moyen les tableaux ont été composés pour évoquer avec le seul emploi d'hiéroglyphes les scènes si fréquentes dans les temples (voir la pl. 32) où l'on voit un roi et un dieu en présence. La place du roi est tenue par ses trois noms principaux, son nom de bannière surmonté d'un grand faucon, survolé par le disque solaire d'où s'échappe un uraeus, le signe de vie au cou et ses deux cartouches précédé des titres ordinaires « roi du sud et du nord » et « fils du soleil ». Vis-à-vis de cette inscription on a gravé en une ligne l'épithète « aimé du dieu x, seigneur de y. Le participe étant rejeté à la fin, la formule commence par l'idéogramme du dieu qui se trouve ainsi en face du faucon. Généralement l'idéogramme fait respirer au faucon le signe de vie, geste qui est précisé sur la colonne IV par les mots *r fnd k* « à ton nez ». Voici le détail colonne par colonne :

col. I (pl. XLVIII). Premier tableau fruste. 2e Les deux cartouches ; en face *aimé de Ptah, maître de vérité, roi des deux terres.* 3e Le nom de bannière et les deux cartouches avec *aimé de Tatounen, père des dieux.* 4e Les deux cartouches.

col. II (pl. XLIX). 1er Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé de Râ-Harakhti, dieu grand, maître du ciel.* 2e Les deux cartouches suivis de *aimé* d'*Atoum, seigneur des deux terres d'Héliopolis.* 3e Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé de Râ-Harakhti, maître du ciel.* 4e Les deux cartouches.

col. III (pl. L). 1er Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé d'Amon, roi des dieux, maître du ciel.* 2e Les deux cartouches et *aimé de Chou, fils de Râ, dieu grand, maître de....* 3e Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé d'Atoum, maître des deux terres d'Héliopolis.*

col. IV (pl. LI). 1er Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé de Râ-Harakhti.* 2e Le cartouche-prénom. 3e Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé d'Atoum, seigneur des deux terres d'Héliopolis.* 4e Le cartouche- prénom.

col. V (pl. LII). 1er Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé de Seth le très vaillant* (l'idéogramme de Seth a été martelé). 2e Les deux cartouches ; en face *aimé d'Amon, roi des dieux, maître du ciel.* 3e Identique au tableau I. 4e Les deux cartouches, suivis de *aimé de Ptah, maître de vérité, roi des deux terres.*

col. VI (pl. LIII). 1er Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé de Toum, maître des deux terres d'Héliopolis.* 2e Les deux cartouches. 3e Le nom de bannière et les deux cartouches ; en face *aimé d'Amon-Râ, seigneur de Karnark.* 4e Les deux cartouches.

L'étage inférieur est le domaine du deuxième cartouche, Ramsès-aimé-d'Amon, précédé des titres fils de Râ et maître des couronnes, suivi d'une épithète composée du mot aimé et d'un nom de divinité accompagné lui-même d'un complément ou d'un adjectif. S'il reste un peu de place on termine le registre par l'expression *dj ʿnḫ* «*qui a reçu la vie*».

Voici ces divinités :

col. I	reg. 2	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.
(pl. XLVIII)	Les trois autres registres incomplets.	
col. II	reg. 1	Illisible.
(pl. XLIX)	reg. 2	Prâ de Ramsès-aimé-d'Amon.
	reg. 3	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.
	reg. 4	Amon de Ramsès-aimé-d'Amon.
col. III	reg. 1	Seth le très vaillant.
(pl. L)	reg. 2	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.
	reg. 3	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.
	reg. 4	Ouadjit de Ramsès-aimé-d'Amon.
col. IV	reg. 1	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.
(pl. LI)	reg. 2	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.
	reg. 3	Harakhti.
	reg. 4	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.

col. V	reg. 1	Illisible.
(pl. LII)	reg. 2	Atoum de Ramsès-aimé-d'Amon.
	reg. 3	Seth de Ramsès-aimé-d'Amon.
	reg. 4	Ptah de Ramsès-aimé-d'Amon.
col. VI		Perdus.

La plupart des temples de l'Egypte sont dédiés à une seule divinité dont le nom se répète à satiété sur les colonnes et les architraves. C'est la règle à Karnak, à Louxor, à Medinet-Habou. Ici plusieurs divinités semblent mises exactement sur le même plan. On peut les ranger en deux groupes, le premier formé par des divinités très répandues en Egypte, Ptah seigneur de vérité, Tatounen père des dieux, Harakhti, Atoum maître des deux terres d'Héliopolis, Amon roi des dieux, Chou fils de Râ, Seth le très vaillant, le second composé des dieux de Ramsès-aimé-d'Amon dont nous avions déjà remarqué les noms sur les colonnes du grand temple : Prâ, Seth, Amon, Ptah, Atoum et la déesse Ouadjit.

Les statues

Deux groupes de granit semblent être demeurés à la place même où ils ont été posés, Anta protégeant Ramsès II (pl. XLVII, 2) et Sekhmet assise à côté de Ramsès II (pl. LV, 1). Des statues et statuettes ont été trouvées non loin de ces deux ouvrages, d'autres plus au sud le long d'une ligne qui réunirait les colonnes III et VI, en tout trois séries.

1. *Anta protégeant Ramsès II.* — Granit gris. Grandeur naturelle (pl. XLV et LIV).

La déesse et le roi sont assis côte à côte sur un siège carré

dont le dossier s'exhausse en forme de stèle cintrée. Anta est vêtue d'une jupe qui prend au-dessous de la taille et descend jusqu'aux chevilles. Un collier de perles à plusieurs rangs couvre sa gorge. Elle est coiffée de la couronne de Haute-Egypte emprisonnant complètement les cheveux, ornée des cornes de bélier et de deux plumes d'autruche. Elle pose la main gauche sur un genou, la main droite sur l'épaule du roi. Celui-ci est vêtu d'un pagne très simple. Il porte un gorgerin semblable à celui de la déesse. Sa coiffure est le *nemes* rayé à uraeus, surmonté de la couronne de Haute-Egypte et des deux plumes. Ses mains sont posées sur les genoux.

Nombreuses dégradations. Les pieds sont informes. Le granit a continué à se fendiller depuis la découverte.

Inscriptions. — Devant, entre les deux têtes : *le roi du sud et du nord, Ouser-Maat-Râ, sotep-n-Râ, qui a reçu la vie.* Côté droit du dossier, les deux cartouches du roi. Côté gauche, au-dessous du signe du ciel : *Anta, maîtresse du ciel, dame des dieux de Ramsès-aimé-d'Amon.*

Derrière, une inscription de six lignes verticales très abîmée (pl. LV, 2). Le protocole complet du roi occupe les trois lignes de droite. Les trois lignes de gauche sont un discours, dont nous ne pouvons lire que des bribes, de la déesse Anta à son fils chéri. On se rappelle que sur l'obélisque I du grand temple Ramsès II est appelé le nourrisson d'Anta. *Je suis sa mère,* dit la déesse, *dont l'amour est glorieux.* Elle continuait en se déclarant sensible à la perfection des monuments que Ramsès II lui a élevés, puis *Je pose ma main gauche en...* Les derniers mots *sur tout pays* terminaient une phrase où la déesse promettait sans doute à Ramsès II la royauté universelle.

Comme on le voit sur les planches et sur le plan, le groupe a été trouvé debout, presque sur l'axe de la cour, regardant la porte monumentale. C'est à peine si les dalles trop minces ont fléchi quelque peu et dérangé l'aplomb. Il a été transporté au Musée du Caire en juillet 1931.

2. Statue de Ramsès III, assis sur un siège à dossier bas, les mains posées sur les genoux. Mutilée et dégradée (pl. XLVII).

3. Semblable plus maltraitée encore.

4. *Groupe* en grès plus petit que nature, représentant Ramsès II et la déesse Ouadjit assis côte à côte sur un siège à haut dossier (pl. LVI). Le corps du roi est brisé à la taille. Les pieds manquent. De la déesse il ne reste presque rien. Des inscriptions étaient gravées sur le siège. A gauche, on dit que Ramsès est aimé de Ouadjit, dame d'Amit. Derrière est conservée la seconde partie d'un discours de la déesse au roi... *Les neuf Arcs s'inclinent devant Ta Puissance. Ils viennent... de la crainte que tu inspires, pour implorer la paix auprès de toi, roi du sud et du nord, maître des deux terres, fort de vaillance, Ouser-Maat-Râ, fils de Râ Ramsès qui a reçu la vie. Puisses-tu faire des fêtes comme Tatounen, toi qui es durable comme le disque au ciel. Toute vie et toute santé t'appartiennent éternellement* (*bis*), *maître des deux terres. Ouser-Maat-Râ, fils de Râ Ramsès qui a reçu la vie* !

La déesse Ouadjit était honorée à Tanis dès le temps de Ramsès II. Nous avons trouvé son nom sur la colonne II, L'officier qui vint par ordre du roi ériger la stèle de l'an 400 était premier prophète de Seth et en outre chargé des cérémonies de Ouadjit. A la basse époque, ses monuments à

Tanis continuent à être nombreux. La ville d'Amit, principal lieu de culte de cette déesse est une de celles dont la position est encore discutée. Brugsch la plaçait à Péluse. D'autres auteurs ont voulu l'identifier avec Bouto, Tell Moqdam ou Tell Nebecheh (GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, s. v.).

5. *Statue de Pikhaas*, gouverneur de Tanis, époque ptolémaïque (pl. LVII–LVIII). Granit noir.

Cette magnifique statue est actuellement sans tête ni pieds. Toutes les recherches pour la compléter n'ont abouti qu'à la trouvaille de deux petits fragments du pilier dorsal. Elle représente un personnage debout, adossé à un pilier, vêtu d'une longue robe et tenant de ses deux mains, appuyée contre son corps, une image du dieu Chonsou l'enfant, nu, un doigt à la bouche, la tresse tombant du côté droit, coiffé du nemes et de l'atef. Une inscription de cinq lignes horizontales et quatre verticales est gravée sur le pilier, mais celles-ci sont amputées, à la base, d'un tiers environ. De même nous n'avons que le haut de quatre lignes verticales gravées sur le côté gauche du pilier et tout ce qui se trouvait sur le socle est perdu. D'autre part, les signes sont mal gravés, peu lisibles et la partie conservée n'est pas exempte de lacunes. Je n'essaierai donc pas dans un rapport préliminaire de donner la traduction intégrale d'un texte si mutilé et me contenterai d'en extraire les principaux renseignements qu'il nous donne sur le personnage représenté. Il s'appelait Pikhaas, fils de Pakem et de la dame Semenout. Il a exercé des fonctions multiples, à la fois militaires — chef des soldats —, administratives — gouverneur du nome de Khent-Yeb, gouverneur de Tanis, faisant des travaux à Silê — et religieuses — gardien du sanctuaire de Mout,

troisième prophète [d'Amon], prophète de Chonsou l'enfant. Il a vécu si je ne me trompe au temps de Ptolémée Philadelphe. Le doute est possible, car la phrase qui donnait ce renseignement essentiel est amputée du début. Le second cartouche, celui qui est commun à tous les Ptolémées, est seul conservé. Il est vrai qu'à ce second cartouche, les Egyptiens ajoutent d'ordinaire une épithète particulière à chaque roi. Ici l'épithète se lit *mry ntr-t śn-t* « aimé de la déesse-sœur et rappelle beaucoup *ntr-t mr śn-s*, l'épithète de la reine Arsinoe que les Grecs ont traduite par φιλάδελφος. De la sœur, cette épithète passa au frère, mais selon les historiens, ce n'est que longtemps après sa mort, que Ptolémée II aurait reçu le nom de Philadelphe. Cependant, l'inscription de Pikhaas, où ce nom est donné à Ptolémée doit être contemporaine du règne, puisqu'on dit du roi qu'il est « vivant comme Râ ».

Comme tout Egyptien qui se respecte Pikhaas est un loyal sujet du roi, son jumeau, celui qui agit d'après ses ordres ; il est l'intime des courtisans, véridique avec ses égaux. Les gens du commun et la ville entière le chérissent. Surtout sa piété est exemplaire. Les dieux de Mesent et de Silê, à l'extrémité du nome, ont pu l'apprécier, mais plus que tous le petit dieu dont il tient l'image serrée contre son corps, Chonsou l'enfant. Il le prie en ces termes : « Oh ! jeune de pupille, vieux de regard, parfait de cœur, riche de haine et doux d'amour, je suis le serviteur qui fait ce que tu aimes. Je n'ai jamais cessé de penser à tes cérémonies, ainsi qu'à ta mère Mout, dame d'Acherout. J'ai fait une statue de pierre véritable, les yeux sont en or, avec des perles pour ta gorge. Puisse ton cœur être satisfait de mes caresses dans la salle ! » Un acte essentiel de sa vie fut la construction d'une chapelle en belle pierre calcaire et en granit.

Le dieu Chonsou fils de Mout et d'Amon était honoré à Tanis de longue date, mais le culte de Chonsou l'enfant semble récent. Sur une stèle du musée du Caire provenant de Saqqarah un Ptolémée adresse ses hommages à quatre divinités, le taureau d'Osiris, Amon, Mout et Chonsou l'enfant, coiffé comme sur la statue de Tanis du triple atef. A Tanis même, Teos, fils d'Ounnefer et Teos, fils d'Apriès, dont les statues ont été trouvées par Mariette au temple de l'est, ont exercé la charge de prophète de Chonsou l'enfant, mais le monument le plus curieux est une stèle de provenance inconnue qui se trouve présentement au musée Scheurleer à Haag [1]. On y voit un certain Petimuthis offrant l'eau et l'encens à un groupe de trois divinités qui sont Chonsou l'enfant, Mout et Anta appelés tous trois « maître du temple d'Anta ». L'étroite relation que ce monument établit entre la déesse Anta, le petit dieu Chonsou et sa mère permet de penser que ce n'est pas un simple hasard si la statue du prêtre de Chonsou a été trouvée à quelques mètres de la statue d'Anta et dans une ville où le culte d'Anta était si répandu. Si l'on apprenait un jour que la stèle du musée Haagner provient de Tanis, nous pourrions admettre comme démontré que la cour aux six colonnes qui nous a livré à la fois la statue d'Anta et celle du prêtre de Chonsou s'appelait, officiellement, *pr ꜥntjt* « la maison d'Anta ». Mais si l'on tient compte de la rareté des monuments d'Anta et de Chonsou l'enfant et du très petit nombre de cas où ces divinités sont associées, cette hypothèse peut encore être tenue pour très plausible.

6. Six fragments d'une statue d'un homme agenouillé devant un bassin. Granit noir, longueur 0,70 m. (Pl. LVI).

[1] Blok, *Drei Stelen aus der Spätzeit im Haagner Museum, Acta orientalia*, VIII, 177-194.

Le haut est perdu. De l'inscription gravée sur le pilier dorsal nous avons encore le bas de 3 lignes verticales où l'on distingue les mots *ḥt ḏꜥ n-t* « les châteaux de Tanis ». Travail ptolémaïque.

7. Fragment d'une statuette en granit noir. Hauteur 0,08, contenant un proscynème à Amon, seigneur de Karnak et à Horus, seigneur de Mesent. Travail ptolémaïque.

DEUXIÈME SÉRIE

I. — Groupe de Sekhmet et Ramsès II

Granit rose (pl. LV, LIX-LX)

La déesse à tête de lionne et le roi sont assis sur un siège carré dont le dossier rectangulaire dépasse la hauteur des têtes. Les pieds posent sur un socle assez haut, passablement rongé.

Sekhmet est vêtue comme Anta d'une jupe qui descend jusqu'aux chevilles. Sa crinière retombe sur sa gorge ornée d'un collier de perles. Sur la tête, un grand disque solaire d'où sort l'uraeus. Le roi pose ses deux mains, l'une ouverte, l'autre fermée sur les genoux. Traces de couleur sur le collier et la barbe postiche. La tête ressemble beaucoup à la tête royale en granit rose qui a été trouvée devant la porte de Sésac. Même large face triangulaire. Même perruque terminée sur le front par un bourrelet horizontal. Par-dessus la perruque, un disque solaire aussi large que celui de la déesse.

Les inscriptions du socle et des deux côtés du siège sont en grande partie perdues et ne contenaient d'ailleurs que les

noms de Ramsès. Au verso (pl. LXI), sous le signe du ciel, est gravée une inscription de sept lignes verticales, couvrant tout le dossier, coupée de fréquentes lacunes, avec des parties bien conservées. C'est un discours de Sekhmet au roi, son fils premier, qui ne paraît contenir que les formules banales en usage à cette époque, entre lesquelles les noms du roi sont encadrées : *Mon fils premier, que j'ai voulu comme souverain des deux rives, roi du sud et du nord Ousir-Maat-Râ-sotep-n-Râ, fils du soleil Ramsès-aimé-d'Amon qui a reçu la vie... L'eau de tous les dieux* 2 *coule dans tes membres. Je t'ai donné l'éternité, la perpétuité comme roi des deux terres. Tu seras victorieux des neuf Arcs. Tu prendras...* 3. *Je t'ai donné... Toum. Tes victoires sont comme [celles de] Montou. Ton glaive est fort... Seth* 4 *avec Horus sont devant toi... jeune, pour dire* : « *Puisses-tu protéger l'Egypte...* 5 *Râ vient vers toi, mon fils... en Egypte, à jamais. Je t'ai donné tous les pays en paix...* 6 *faisant les monuments de ta durée éternellement à jamais, comme Râ. Tout pays vient à toi en adorant ton nom, pour baiser...* 7... *Les terres et les contrées montagneuses sont pénétrées de ta crainte. Tu prends tout pays à ta volonté. Nul ne repousse ton bras de...* ».

La statue penchait fortement en arrière, c'est-à-dire du côté le plus lourd, au moment de la découverte (pl. LVII). Nous l'avons replacée dans la station verticale sans modifier son orientation qui est exactement perpendiculaire à celle de la statue d'Anta. Comme jusqu'à présent nous n'avons pas trouvé de mur à l'ouest, nous sommes en droit de croire que le temple se développait à partir de ce point par une série de constructions perpendiculaires à l'âge principal.

Aux pieds de la grande statue, nous avons trouvé dans un étroit espace une quantité considérable d'objets, plus de deux cents, presque tous brisés. Quelques pièces cependant

étaient intactes, ce qui nous interdit de penser que les objets ont été systématiquement brisés avant d'être déposés en cet endroit. Un seul objet est daté d'une façon certaine, c'est une petite plaque de faïence, haute de 4 centimètres où se lisent les deux cartouches du roi Siamen de la XXI[e] dynastie, fréquemment nommé à Tanis. Quelques objets appartiennent peut-être à cette époque, mais l'ensemble de la collection me paraît beaucoup plus récent et date vraisemblablement des Ptolémées.

Elle se compose d'une stèle en calcaire et d'une quarantaine de statuettes de granit, grès, schiste noir, calcaire, bois pétrifié, de nombreux objets de faïence vernissée et de bronze. Dans la première série les pièces les plus intéressantes sont les trois têtes de granit, reproduites planche LXI, le lion couché qui se croise les pattes et tourne la tête de côté (pl. LXII, 2), le buste de roi (ibid.), le petit personnage nu coiffé du claft d'où s'échappe par le côté droit une mèche de cheveux, signe de l'enfance que démentent le corps et le visage (pl. LXIII). Sur la stèle (pl. LXII, 1) on voit au-dessous du disque ailé un roi offrir l'image de la vérité et un objet indistinct à quatre divinités qui sont Amon, Mout, Chonsou et Horus. Entre le disque et les personnages on a tracé des lignes de séparation pour une inscription qui n'a pas été gravée et deux cartouches qui sont restés vides. Les objets de faïence vernissée, au nombre de 170, comprennent des amulettes, des colonnes papyriformes, un fétiche osirien, un œil *oudja*, des statuettes d'animaux, cynocéphales, singes, ibis, lièvre, faucons, des crocodiles, un félin dévorant sa proie, des statuettes de divinité : Isis allaitant l'enfant est reproduite à cinquante exemplaires. On compte neuf Touéris ; les Sekhmet, Ptah, Thot, Anoubis, Nefertoum et Bès sont fort nombreux. Puis viennent Min, Chonsou, un dieu à tête de

lion et quelques autres (pl. LXV). Malgré le long séjour qu'ils ont fait dans la terre salée, les objets de bronze sont moins abîmés qu'on aurait pu le craindre. Ce sont des statuettes de divinité : Bès ailé à quatre bras et armé de poignards (pl. LXV), Bastit, Neith, Isis, Osiris, une tête de bélier, une tête de vautour (LXIV), deux faucons debout sur le même tenon, une chatte assise, Harpocrate, des uraeus, des couronnes et des insignes royaux et divins. Presque tous ces objets, quelle qu'en soit la matière, sont d'un excellent style et d'une exécution soignée.

TROISIÈME SÉRIE

Des statues de pierre ont été trouvées en assez grand nombre à vingt mètres environ d'Anta, non loin des colonnes qui les ont brisées en tombant.

Groupe en grès représentant *Merenptah* assis entre le dieu Ptah et une déesse (pl. LXXI). Il ne subsiste que le bas du monument en plus de vingt fragments. Une ligne d'hiéroglyphes fait le tour du socle. Six lignes verticales, dont nous n'avons que la partie inférieure décoraient l'envers du dossier taillé en forme de stèle. Le dieu Ptah se reconnaît à ses pieds enveloppés de bandelettes. Il se pourrait que la déesse, dont nous n'avons plus que les pieds, ait été Astarté, fille de Ptah, ou sa sœur Anta qui semble chez elle dans cette région.

Statue de la déesse Sekhmet, debout contre un pilier, tenant le sceptre papyriforme de la main gauche, la clef de vie de la main droite. Granit noir. Hauteur : 2 m. environ. Brisée en nombreux fragments (pl. LXVII). Inscriptions

de Ramsès II au dos et sur le côté gauche du pilier, ainsi que sur le socle. La déesse y est appelée *nb.t tnst* « Dame du tissage ».

Cinq statues de Sekhmet, en granit, plus ou moins grandes et réduites à l'état de fragments.

Statuette d'un personnage accroupi, un genou en terre. Granit noir. Hauteur 0,21 (pl. XLVI). Le torse est perdu. Quelques signes gravés sur le tablier.

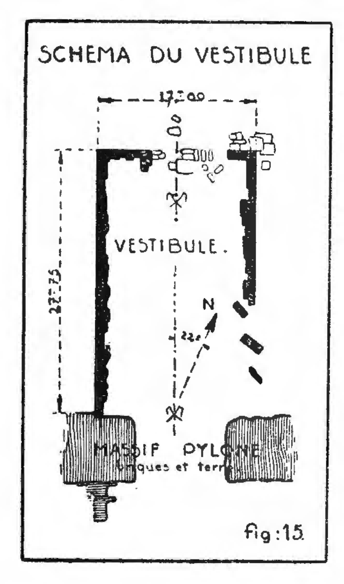
Torse d'une statuette. Granit noir. Quelques signes gravés au dos.

Deux fragments d'une statuette de granit noir représentant un personnage en tenue de jubilé.

Statue de Sebek-hotep IV. — Granit noir. Grandeur naturelle (pl. LXVII, 4). Le roi vêtu d'un pagne plissé est assis sur un siège carré à dossier bas. Le corps est brisé à la taille. Trace des mains, qui étaient posées sur les genoux. Deux inscriptions identiques sont placées symétriquement sur le devant du siège, à droite et à gauche des jambes, et sur le dessus du socle : « Le dieu bon, maître des deux terres, maître des rites Kha-nefer-râ, fils du soleil Sebek-hotep, aimé de Ptah-qui-est-au-sud-de-son-mur, seigneur d'Onkh-taoui (Memphis) ».

On a déjà trouvé de ce roi à Tanis deux statues colossales ; l'une est au Louvre (A 16) ; l'autre a été transportée au Caire par les soins de Barsanti (ci-dessus, p. 10). Les inscriptions de la statue du Caire sont exactement les mêmes que celles de la nouvelle statue. On voit une fois de plus par cet exemple que les dieux de Memphis sont fréquemment nommés sur les monuments de Tanis antérieurs aux Hyksos. Il n'en résulte pas, comme on l'a prétendu, que ces monuments ont été apportés de Memphis à Tanis.

Enfin quelques objets ont été trouvés dans l'angle sud-ouest de la cour. Le plus remarquable est un ustensile de bronze en deux pièces (pl. LXIV, 2), un calice, haut de 15 centimètres, muni d'un tenon par-dessous et une assiette de 17 centimètres de diamètre, munie d'une poignée creuse où peut se loger le tenon. Le reste comprend six minuscules objets en pierre qui imitent des sièges, un vase, un support de vase.



II. — Vestibule

A quinze mètres au nord du groupe d'Anta et Ramsès II, on passe entre deux grands massifs de briques crues pour entrer dans une salle longue de 28 mètres et large de 17, limitée par deux murs parallèles en granit qui viennent buter contre le pylône et au nord par un mur semblable, percé d'une porte large de 4 m. 50, située en regard de l'ouverture du pylône (fig. 15). Ces murs se réduisent actuellement à une seule assise (pl. LXVIII) et l'on a vite constaté que les matériaux ont été empruntés à des constructions antérieures, qui datent de Ramsès II. Le deuxième bloc du mur est (pl. LXVIII, 1) provient d'un mur décoré de scènes et d'inscriptions : Un bras tend une cassolette d'encens; au-dessus les cartouches de l'inévitable Ramsès II, les pieds de deux personnages appartenant à un registre supérieur. Plusieurs blocs allongés portent en grands hiéroglyphes des fragments du protocole de Ramsès II. Ce sont évidemment des tronçons d'architrave. Ils viennent peut-être de la cour voisine, car leur largeur égale celle des abaques des colonnes. Les blocs une fois mis en place, on a construit sur ce soubassement des murs en calcaire, dont la trace est bien visible, mais qui ont entièrement disparu. Ayant fouillé tout l'espace compris entre les blocs de granit, nous n'avons trouvé que des portions de dallage, des fragments de calcaire, dont quelques-uns portent encore des signes ou des restes de figures. Trois blocs plus importants sont tout ce qui reste des piliers carrés, dressés au milieu de la salle par un Ptolémée, dévot d'Amon-Râ seigneur de Karnak et d'Horus seigneur de Mesent, deux dieux que nous avons déjà vus associés sur un fragment de statuette dans la cour voisine. Mentionnons encore un bloc de grès orné sur une face de personnages qui agitent des sistres (pl. LXXIII, 2). Ce sont des fils royaux, mais je ne sais de quel roi. Ce bloc a dû servir de seuil de porte et ne fait pas partie des constructions ptolémaïques.

Quant au dallage, il est certainement antérieur à ces constructions. Situé au même niveau que les dalles conservées autour du groupe d'Anta et Ramsès II dans la cour aux colonnes, il ne fait qu'un avec elles et il dépasse d'autre part vers le nord et vers l'est les limites du vestibule.

PRÉCISIONS ARCHITECTURALES

(par M. J. L. Fougerousse)

Sur l'assise de granit, seul témoin de l'édifice, nous avons pu découvrir d'intéressantes indications quant à la disposition des superstructures disparues.

A la suite de quelques soins d'un nettoyage délicat, un tracé est apparu sur le lit supérieur des trois côtés du soubassement, tracé fait au burin, d'un trait continu, grâce auquel nous suivons, sur le granit, l'empreinte de l'implantation des murs qui s'y superposaient.

Nous y reconnaissons une évidente alternance de travées rectilignes et de segments circulaires, correspondant à l'empattement des bases de colonnes engagées ou pilastres cintrés dont l'axe, luimême, est repéré d'une marque, sur le granit (fig. 16).

Nous comptons ainsi, sur chaque façade latérale, cinq travées de 4 m. 55 (soit neuf coudées) avec colonne d'angle à chaque extrémité de la façade nord.

Quant à la courbe, débordant sur le tracé rectiligne, son rayon, calculé de 1 m. 32, implique un tel diamètre, qu'elle ne peut représenter que l'empreinte circulaire et extérieure du tambour de base, toujours très saillant par rapport au nu de la colonne [1].

La partie hachurée de la figure 17 est, sur place, presque partout encore recouverte de la pellicule de plâtre du joint

[1] Dans la colonnade égyptienne le diamètre du tambour de base est généralement double de celui du fût de la colonne.

coulé, lequel liait la première assise de pierre sur le soubassement de granit.

Cette surface d'adhérence, en même temps que le tracé d'implantation, nous apportent un double témoin de la primitive ordonnance du vestibule : Colonnes engagées (ou pilastres cintrés) avec mur rectiligne intercalé, mur peu épais et formant clôture à mi-hauteur.

Constatons aussi, sur la figure 17, que la surface d'adhé-

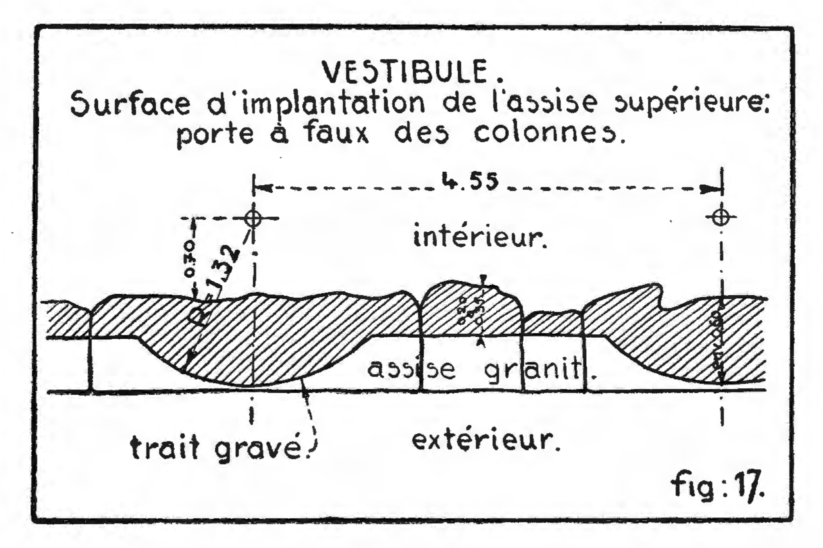


fig : 17.

rence hachurée est bien étroite pour asseoir les murs d'un bâtiment de 15 mètres de large, sans œuvre : Elle ne représente qu'une assiette de 20 à 35 centimètres, dans les parties rectilignes et environ 60 centimètres dans les parties circulaires.

Une facile recherche graphique porte le centre des segments de base dans le vide, très en deçà du nu intérieur de l'assise de granit. Ainsi tels, les axes de colonnes ou pilastres sont

en « porte à faux » et leur position est incompatible avec leur fonction de soutien, même en supposant leur charge allégée par la couverture à ciel ouvert, du bâtiment.

Ou bien, cette ordonnance de façade du vestibule n'était qu'un plaquage décoratif, et dans ce cas, des points d'appui sont indispensables — entre les murs — bien qu'aucune trace n'en reste ; ou bien l'assise de soubassement, telle qu'elle nous est conservée, était intérieurement doublée,au moins, au droit des colonnes, par un contre-mur ou maçonnerie harpé avec les blocs de granit, et faisant, à l'intérieur, une surépaisseur capable d'asseoir les élévations.

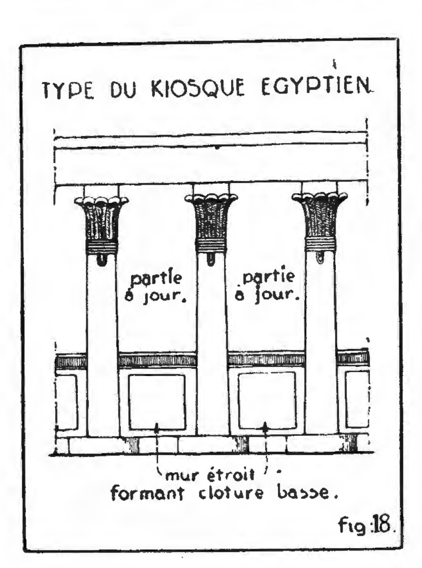


fig:18.

S'il a existé, le contremur a été, lui aussi, exploité, car rien n'en subsiste, qui soit encore sous forme appréciable de matériau : en dehors des blocs de granit, tout n'est que menus fragments et gravats. Ainsi étudié, le soubassement de cet édifice présente assez de caractéristiques pour conclure, d'abord, à un sous-œuvre aménagé, en totalité, par mise à contribution de quelque monument de Ramsès II et de provenance peut-être voisine.

Les superstructures étaient en pierre de calcaire blanc. Le style était palmiforme, et l'ensemble se déduit du plan selon une ordonnance de colonnade dont les fûts sont réunis, selon le type égyptien et classique du « kiosque » par un mur léger (fig. 18), ne dépassant guère le tiers de la hauteur du fût, sorte de mur paravent, assez élevé pour masquer, l'intérieur de l'édifice aux regards du dehors, mais laissant passer largement la lumière (1).

Pylône. — Il a été dit, plus haut, que les alignements est et ouest du soubassement du vestibule sont barrés, chacun à son extrémité sud, par un large talus de briques crues et terres de plus de six mètres d'épaisseur.

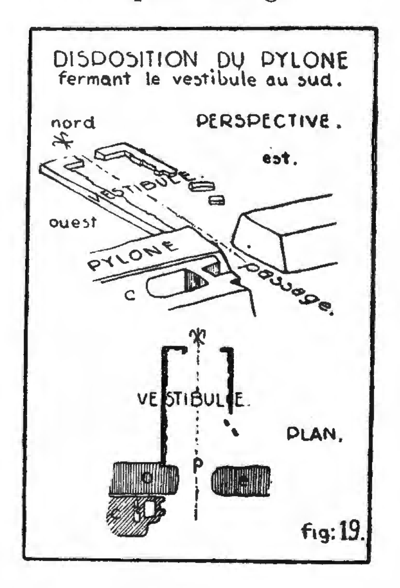


fig: 19.

Une telle masse surprend, mais s'explique en supposant ici l'existence d'un élément architectural dit « Pylône » avec passage dans la partie axiale (fig. 19).

Cette conception, conforme à la tradition du plan de temple égyptien, donne une destination logique aux deux masses jumelles qui ferment le vestibule sur son quatrième sud.

La hauteur d'environ 3 m. 50 de ce qui reste des deux piles jumelles représente la partie basse du pylône dont le passage P est authentifié par des vestiges de dallage encore en place.

(1) G. Jequier, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, p. 107.

Le front du pylône est perpendiculaire à l'axe général et regarde vers Anta, la suite des ouvrages en direction sud.

Si l'on en juge par la quantité de menus débris calcaires et gravats répandus au pourtour de sa base, le pylône de briques crues était, semble-t-il, habillé d'un revêtement de pierres. Mais aucun morceau important n'en subsiste sauf un modeste fût de colonnette de pierre et cette pénurie de matériaux indique, ici encore, le passage des exploiteurs de pierre.

Le dégagement de la partie ouest (O) s'est trouvé, par suite de la commodité d'évacuation des déblais, plus avancé que celui de l'est (E) où nous ne trouvons qu'une masse : briques et terres, jusqu'ici sans grand intérêt, mais qui sera ultérieurement étudiée.

La pile ouest est plus complexe : un premier bloc, épais d'au moins 7 mètres, sur 15 de front, reçoit donc l'assise ouest du vestibule. Elle semble ne se composer que d'un massif compact de briques crues, au milieu duquel les sondages n'ont pas rencontré de vide.

Immédiatement collé à cette pile, mur contre mur, un second massif C est édifié, en briques d'ailleurs différentes, et se compartimente en quatre ou cinq chambres d'où l'on a tiré de nombreux débris de poteries et quelques belles jarres à deux anses, de grand format, encore en place, mais d'époque tardive.

Quelques marches calcaires, d'un escalier encloisonné dans la masse des briques, descend du sol des chambres vers un niveau inférieur.

La juxtaposition des deux parties O et C est tellement nette que l'interstice entre les deux parements respectifs se traduit par une ligne droite et continue, tout au long des 15 mètres que mesure ce parfait accolement.

Plutôt qu'une distribution de chambres en relation d'origine avec le pylône, nous voyons là, plaqué à celui-ci, un bâtiment parasite et postérieur.

Aux alentours se dégagent, d'ailleurs, d'autres vestiges de constructions et nous avoisinons ici l'extrémité nord de la longue banquette qui borde Anta à l'ouest et dont la face opposée donne sur le long couloir, représenté sur notre planche LXIX. (Fougerousse).

Trouvailles dans la région du vestibule

Dans le vestibule proprement dit, nous n'avons trouvé que les fragments de bas-reliefs et les morceaux de piliers mentionnés plus haut ; mais deux trouvailles importantes ont eu lieu dans son voisinage, un groupe de granit à quelques mètres en avant du mur nord et les fragments d'un monument en plâtre doré, de style grec, un peu à l'ouest du pylône.

Groupe de granit rose, représentant la déesse Anta et Ramsès II (pl. LXX–LXXII). — Ce groupe était brisé en deux morceaux, sans parler de quelques éclats. Le morceau du haut était posé verticalement, face à la porte monumentale, ce qui nous a fait croire un instant que le monument était intact et en place. Le complément a été trouvé deux mètres plus loin.

Le roi et la déesse sont debout l'un près de l'autre, la main dans la main, les corps presque engagés dans la dalle d'appui. La déesse, parée d'un collier, est vêtue d'une robe collante qui prend au-dessous des seins, serrée à la taille par une ceinture qui se noue par devant et dont les bouts

retombent d'une manière gracieuse. Le corps est charmant, malheureusement la tête a été sauvagement mutilée, le bras gauche arraché. Le roi a été plus maltraité encore. Il était vêtu d'une robe plissée.

Six lignes verticales d'hiéroglyphes ont été gravées sur la stèle, deux sur les petits côtés et quatre au dos. Les inscriptions latérales nous apprennent en termes identiques que Ramsès II est *aimé d'Anta de Ramsès-aimé-d'Amon.* Le texte du revers est disposé comme les inscriptions des colosses de l'entrée et du groupe de Sekhmet et Ramsès. Les deux cartouches du roi occupent le milieu des lignes, dont le début et la fin sont les versets d'un poème dit par Anta. Le début des lignes a un peu souffert : Dit par Anta..., Ousir-Maat-Râ Ramsès, je suis ta mère Anta 2... en vie, stabilité, bonheur. Lorsque tu as conquis tous les pays j'étais avec toi. 3 Tes... sont comme le feu dans les ténèbres. Tous les pays tremblent de peur devant toi 4... châtié. Ton bras... Ramsès aimé d'Anta, Dame du ciel.

Le nom de la déesse est toujours sur ce monument accompagné d'un déterminatif, le même qu'on voit sur l'obélisque I du grand temple ; il représente une femme assise, enveloppée dans une robe étroite, deux plumes plantées dans les cheveux. La main qui s'appuie sur le genou tient une massue à long manche.

Fragments d'un monument en plâtre doré. — Sur le plan du secteur d'Anta (pl. XXXIX), on peut observer que d'une maison de briques crues, à l'ouest du vestibule, se détache un petit canal qui, après quelques mètres d'un parcours sinueux, se jette dans un canal plus important qui se dirige vers le nord entre deux murs de briques. Les ouvriers qui vidaient cet espace aperçurent soudain des petits fragments

de plâtre revêtu d'or. On reconnaissait des têtes de style grec, des motifs décoratifs. Continuant le travail avec précaution, nous fîmes apparaître des fragments de plus grande dimension, dont beaucoup étaient empilés les uns sur les autres. Celui qui semblait le plus grand était à peu près vertical, et présentait l'envers. Quelques débris de bois et des clous de fer rouillés adhéraient encore au plâtre. Ces objets étaient si fragiles que pendant quelque temps je

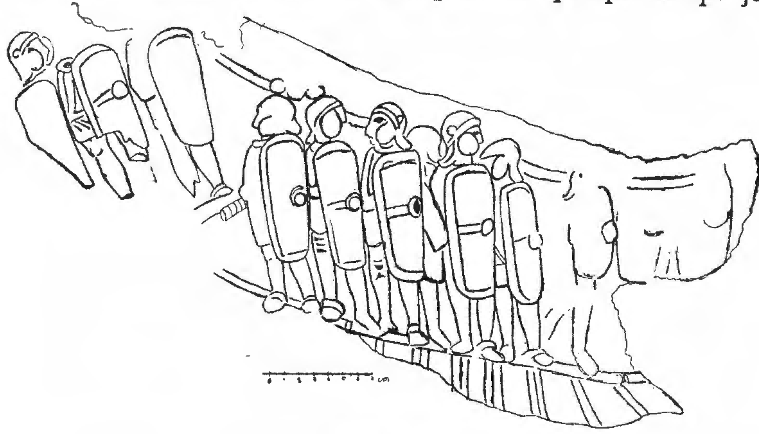


Fig. 20 (1)

désespérais de les sauver. Il suffisait de les effleurer avec un pinceau pour les voir se détruire. Pourtant une fois mis au jour, ils reprirent un peu de consistance. Le Service des antiquités, sur ma demande, envoya à San le chef de l'atelier de moulage au Musée du Caire, M. Laugel, qui nous conseilla de consolider les fragments au moyen de plâtre armé de baguettes métalliques et opéra lui-même de la sorte sur le fragment vertical. Cela fait, on le renversa sur un

(1) Les figures 20-29 ont été exécutées d'après des aquarelles de Mlle L. Epron.

brancard pour l'emporter et le nettoyer. Mais les fragments empilés nous donnèrent beaucoup plus de mal. Le tout fut remis à la fin de notre campagne au Service des Antiquités qui en fit l'envoi au Musée d'Alexandrie.

Description des fragments

a (fig. 20 et pl. LXXV). Trois groupes qui comptent respectivement trois, neuf et trois fantassins casqués, armés



Fig. 21

d'un bouclier qui a la forme d'un rectangle arrondi aux quatre coins, légèrement convexe, allant des épaules aux genoux, munis de jambières et de chaussures. Ces groupes sont disposés à l'intérieur d'une ligne courbe qui paraît délimiter un ovale plutôt qu'un cercle. De cette courbe partent vers l'extérieur des palmes disposées dans le sens des rayons.

b (fig. 21). Personnages sans arme, vêtus du grand manteau macédonien, assis sur une estrade. A gauche, des trophées, un génie ailé. Ces personnages se trouvent à l'intérieur d'une

ligne courbe sur laquelle vient buter un rang de palmes. Mais tandis que la courbe du fragment *a* se déroulait sous les pieds des guerriers, ici la courbe passe par dessus les têtes des personnages de l'estrade et des trophées. Nous en concluons que les deux fragments *a* et *b* se trouvaient l'un en bas, l'autre en haut d'un ovale encadré par un large rang de

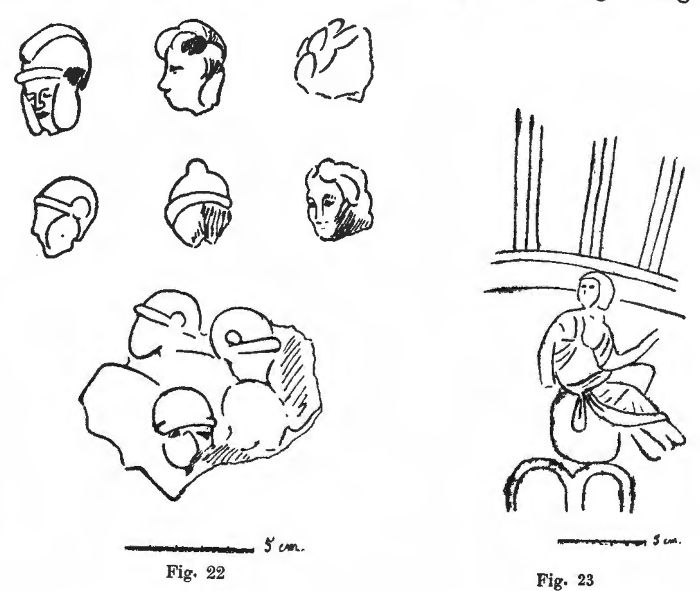


Fig. 22 Fig. 23

palmes, dont la courbe peut se restituer, sans grande chance d'erreur, comme nous l'avons fait sur la planche LXXIV. Sa hauteur était d'environ 1 m. et sa largeur de 70 centimètres. Il était divisé en un certain nombre de registres parallèles, à l'imitation sans doute, des tableaux égyptiens.

Avant qu'on eut enlevé ces deux fragments, nous avons pu observer plus nettement qu'on ne peut le faire maintenant, l'amorce d'un cheval au-dessus du groupe central des

fantassins. Il faudra donc répartir à l'intérieur de l'ovale tous les fragments représentant des guerriers dont voici l'énumération.

c (pl. LXXVI). Un cheval et son cavalier armé d'un long bouclier ovale. Phalères accrochés au corps du cheval.

g-k (pl. LXXVI). Un cheval sans cavalier. Une tête de cheval. Un derrière de cheval. Deux torses de cavaliers.

l (pl. LXXVIII). Un personnage tête nue, revêtu d'une

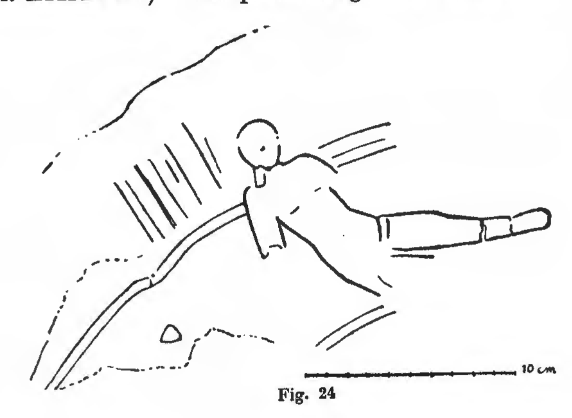


Fig. 24

armure, les bras croisés derrière le dos, probablement un captif.

m (pl. LXXVI). Torse d'un homme nu.

n (fig. 22). Tête d'un homme couronné de lauriers.

o (fig. 22). Tête d'un homme.

p (fig. 22). Quatre têtes de fantassins et leurs boucliers sur deux rangs superposés.

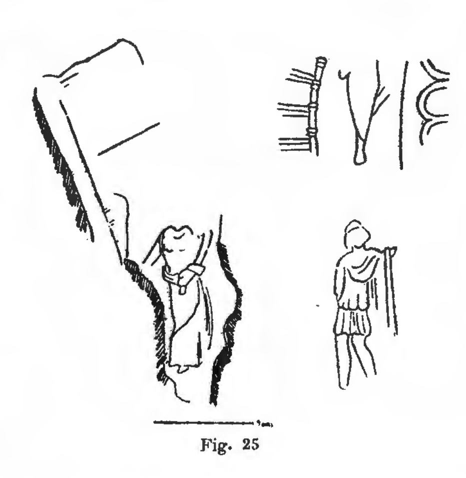
q (fig. 22). Têtes de guerriers casqués.

r (fig. 23 et pl. LXXV). Segment d'un bandeau circulaire, décoré d'une femme assise, compris entre deux rangs de palmes. Il est impossible de placer ce fragment à l'intérieur

de l'ovale. Il fait partie du cadre. Les palmes situées sous les pieds de la femme font partie de la première zone de palmes entourant l'ovale. Au delà un bandeau occupé par des personnages, puis un nouveau bandeau de palmes. On remarquera que la femme assise est placée dans le sens des palmes ce qui nous oblige à situer le fragment dans la partie supérieure sur la ligne d'axe. Plusieurs fragments de ce même bandeau peuvent être situés avec une suffisante exactitude :

s (fig. 24). Personnage nu allongé.

t (fig. 25). Une femme drapée et un peu au-dessous un homme vêtu d'une tunique courte. Il est difficile de savoir si ces fragments se placent à droite ou à gauche, mais ils doivent obligatoirement occuper l'une des deux parties montantes du bandeau, où les personnages sont représentés debout.


Fig. 25

Jambes d'un personnage placé dans la partie gauche du montant.

u (fig. 26). Un homme allongé tenant une canne, puis une femme enveloppée dans un long vêtement à manches, tenant une canne. Tous deux regardent vers la droite.

v (fig. 27). Une femme assise, vêtue d'une grande robe à manches, jouant du tambourin.

w (fig. 28 et pl. LXXVII). Les jambes d'un homme ;

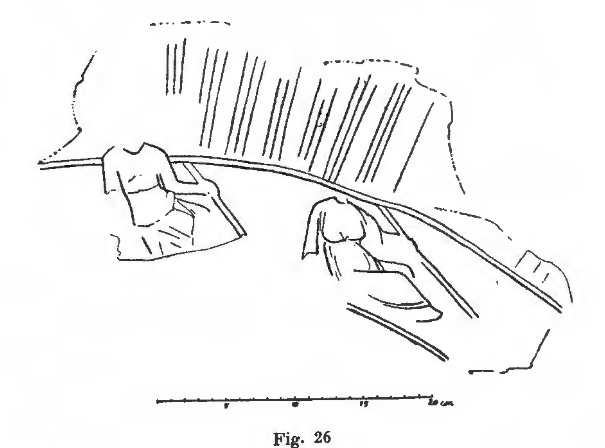


Fig. 26

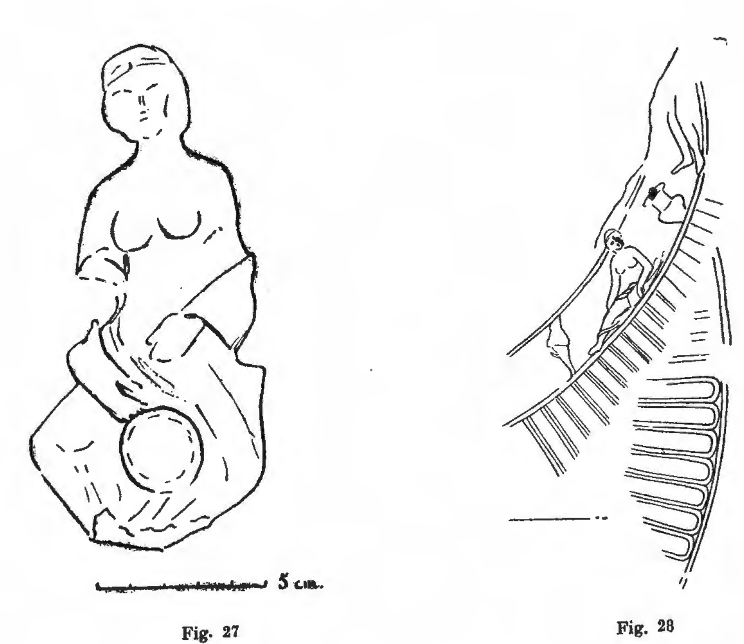


Fig. 27

Fig. 28

un grand vase, une femme demi-nue, allongée, tournée vers la gauche ; une statue (?) ithyphallique.

Sur plusieurs des figures précédentes, on voit que ce bandeau animé de personnages, était entouré d'un rang de palmes, entouré lui-même d'un large bandeau divisé en plusieurs zones : contre les palmes des oliviers, puis des rinceaux, enfin des feuilles de lauriers, bordées par un rang d'oves (pl. LXXVIII et fig. 29). Quand il était complet, le monument avait près de quatre mètres de hauteur. Les fragments recueillis ne représentent pas plus du dixième de sa surface (pl. LXXIV).

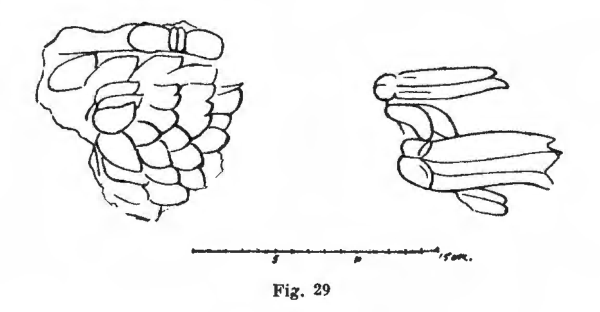


Fig. 29

Comment le dater en l'absence de toute inscription? Tanis est restée une grande ville jusqu'à l'époque romaine et Fl. Petrie attribue au temps d'Hadrien une partie de ses trouvailles dans l'enceinte du grand temple. Cependant, jusqu'à présent, le secteur d'Anta n'a rien fourni qui ne date au moins des Ptolémées. Le grand dallage au sud de ce secteur appartient à Ptolémée Philopator. Dans la cour aux colonnes, la statue de Pikhaas date de Philadelphe et d'autres objets peuvent encore être qualifiés de ptolémaïques. Enfin le vestibule est un ouvrage ptolémaïque, puisque le nom d'un

Ptolémée se lit encore sur le fragment d'un pilier. Les jarres conservées dans les maisons adossées au pylône de briques près desquelles a eu lieu la trouvaille du monument de plâtre doré sont analogues à celles qu'on a trouvées dans les maisons de la plaine que les ostraca et les bijoux permettent de dater du troisième ou du second siècle avant l'ère chrétienne.

D'autre part, il me paraît impossible de voir des guerriers romains dans les fantassins et cavaliers représentés sur le monument de Tanis. Les fantassins sont munis du thyreos ovale ou plutôt en forme de rectangle arrondi aux angles, allant des épaules aux genoux, plat ou légèrement convexe, renforcé sur le bord et au milieu, avec une grosse bosse au centre, sans arête verticale. Le casque emboîte bien la tête. Il est muni en avant d'un rebord, d'un couvre-nuque et de deux paragnatides maintenues par des rivets, de forme ovale. Sur deux exemplaires apparaît un cimier. Des jambières et des chaussures complètent cet armement dépourvu de tout ornement inutile. Le bouclier des cavaliers, franchement ovale, est plus court et plus étroit. Les monuments figurés romains n'offrent rien d'exactement comparable.

Les nombreuses guerres que les Ptolémées ont soutenues contre leurs adversaires du nord leur ont fourni plus d'une occasion de commémorer une victoire, mais si l'on songe que Ptolémée IV a fait construire tout près de l'endroit où ont été ramassés ces débris un grand monument, temple ou palais, ayant 37 mètres de façade, on sera tenté d'établir un lien entre notre bouclier et la victoire paradoxale de Raphia, par laquelle l'ennemi fut arrêté, tout près de la frontière de l'Egypte et pas bien loin de Tanis.

III. — Monument de Ptolémée Philopator

a. — La construction (plan : pl. LXXIX)

(par M. Fougerousse)

En déblayant la partie méridionale de l'édifice d'Anta, les ouvriers ont rencontré un mur de briques perpendiculaire à l'axe de l'édifice et long de 34 mètres. Après l'avoir dégagé, ils en ont contourné l'angle à chaque extrémité et suivi les deux côtés parallèles est et ouest.

La face ouest s'est prolongée sur 31 mètres de long, après quoi des éboulements et désordres de briques traduisent soit une rupture, soit un nouveau retour d'angle, en ce col, détérioré.

La face est a été suivie sur 28 mètres, bien conservée, puis elle disparaît à son tour.

Sur les trois faces retrouvées, le mur conserve une épaisseur moyenne d'environ 1 m. 40, avec soubassement saillant, de 20 centimètres du côté intérieur, formant banquette.

Sur le côté nord, l'extérieur était en quelque sorte mitoyen avec le temple d'Anta. A l'est et à l'ouest, les faces externes sont butées par un pilonage de terre et cailloutis.

Fondé partout sur le sable, ce qui reste de son élévation mesure, depuis la base, environ 2 mètres, jusqu'à son arase, couronnée partout d'un lit de débris calcaires, de 10 centimètres d'épaisseur, recouvert d'une mince couche de sable, au-dessus, encore quelques centimètres de gravats : telle disposition qui se traduit par une ligne blanche, horizontale, accusant la crête du mur, tout au pourtour (fig. 30).

Ces particularités incitaient à voir là, plutôt qu'un mur de bâtiment, une sorte de caisson ceinturant une construc-

tion sans doute importante, puisque c'est une superficie d'au moins mille mètres carrés qui s'y trouve circonscrite, et construction présumée de pierre, car les menus fragments calcaires reposant sur l'arase des briques ne peuvent représenter que les débris de taille, tombées au cour du ravalement des façades de l'édifice supposé.

Plateforme — dallage. — Cette conjecture se trouva vérifiée, car, bientôt, à l'intérieur du mur-caisson, et limitée par ses trois côtés, a été mise au jour une importante plateforme de grosses dalles calcaires, assises directement sur le sable (pl. LXXX–LXXXI).

Bien qu'ayant souffert de détériorations, morcelée et exploitée comme carrière de pierres, l'ensemble des parties subsistant encore, accuse un établissement de sous-œuvre de grande envergure composé originairement d'au moins quatre lits de dalles superposés, chaque lit ayant sa coupe de pierres à joints contrariés par rapport aux lits voisins, de manière à former l'assiette indéformable d'une semelle de répartition à l'épreuve de la plus lourde construction.

Fig : 30.

Dès lors, la disposition du mur-caisson se trouvait justifiée : les bâtisseurs égyptiens avaient parfaitement compris que pour éviter le déchaussement du sable et son glissement sous la pression de l'édifice, il était nécessaire de buter le

sable, sur tous les côtés, par un barrage plein, épais, s'empattant bien à la base, jusqu'à un niveau inférieur à celui de la plateforme, et d'épauler ce barrage lui-même, à l'extérieur, par un talus de terre pilonée, jusqu'au terrain naturel.

La précision d'une technique à ce point soucieuse de la stabilité, est ici, parfaitement réalisée.

Ensemble de la plateforme. — Le plan général montre une première tranche de 18 mètres, environ, avec trois épaisseurs de dalles, occupant toute la zone de l'angle ouest, et débordant la partie centrale où les assises inférieures sont écroulées (pl. LXXX).

Une solution de continuité, très nette, entre le centre et l'angle est, puis enfin, le dallage reprend par une seconde tranche, à cet angle est, et s'étend vers le sud, mais cette fois, avec seulement le lit d'assise inférieur (pl. LXXXII).

Tout cet ensemble de plateforme repose directement sur le sable, et si, tout d'abord, il semblait naturel de penser que ce sable fut un matériau d'apport uniformément étalé comme assiette de parfaite répartition, des sondages descendus jusqu'à 3 m. 50 en contrebas paraissent contredire cette première opinion, puisque la couche homogène atteint une telle épaisseur qu'elle n'est plus de l'ordre d'un travail d'apport par main-d'œuvre ouvrière.

La construction repose, apparemment, sur un bon sol initial de sable naturel, plutôt que sur un lit artificiel.

Détail de la tranche nord-ouest. — Celle-ci couvre une surface d'environ 80 m. carrés, en grande partie contre le côté nord du mur de ceinture ; elle intéresse la totalité de l'angle nord-ouest du dit mur, avec un évidement nettement dessiné. Les trois lits d'assises, à joints contrariés, sont en dalles

bien appareillées, à angles parementés ; chaque assise mesure 0,36 m. d'épaisseur. La pose en a été faite avec le plus grand soin : chaque lit est coulé en plâtre sur toute la surface et parfaitement dressé. Le lit inférieur est collé, dans les deux sens, tout contre la banquette du mur-caisson et affleure celle-ci (pl. LXXXI).

On remarque que le constructeur a pris la précaution de tracer, à 4 centimètres en retrait, sur les bords de chaque lit, un trait d'alignement rigoureusement parallèle au mur de ceinture, destiné à l'implantation du rang supérieur (fig. 30). De ce fait, chaque lit se retraite de quelques centimètres et la coupe montre le détail de cette disposition ainsi que la banquette et la rigole qui, dès la seconde assise, constitue un vide de quelques vingt centimètres, entre le mur et les dalles, vide que, naturellement, la terre et les gravats ont rempli.

Une technique à ce point avisée invite à un examen minutieux du dallage.

Ainsi, avons-nous retrouvé, par exemple, en la partie centrale du dallage, au niveau supérieur, un trait net, fortement gravé, perpendiculaire au côté nord du mur-caisson, et qui, mesures prises, se trouve représenter exactement le milieu des 34 mètres de la plateforme, entre le mur est et le mur ouest.

Depuis ce trait jusqu'au jambage de pierre encastré dans le mur nord, jambage déjà décrit (p. 92–93), et qu'il laisse légèrement à droite, nous mesurons 1 m. 50. Cette quantité doublée, c'est-à-dire reportée symétriquement d'autre part du trait, donne 3 mètres : soit, en dimension et en position, une très vraisemblable localisation de l'élément décoratif de transition dont nous parlions tout à l'heure ; puisqu'il intéressait à la fois le fond de la salle d'Anta et l'accès à la plateforme, peut-être passage principal entre l'un et l'autre, et dont le pilier existant représente encore le jambage d'encadrement.

Ce trait axial, si volontairement accusé, prend d'autant plus d'importance, que, si nous exécutons une visée, vers le nord, selon sa direction, nous constatons que son alignement se prolonge, à 280 m. de là, jusqu'à la cour précédant la porte monumentale, en passant par le milieu du vestibule et par Anta (voir plan général).

Il indique donc, à son passage sur la plateforme, la continuation du grand axe longitudinal sur lequel tout l'ensemble des constructions échelonnées dans ce secteur a été intentionnellement établi.

Ne peut-on déduire d'une telle ordonnance qu'une idée d'ensemble a dû, initialement, présider à la conception d'un plan général?

Tout au moins, que le ou les constructeurs — même si les bâtiments se sont succédés dans le temps — ont continué de respecter les directives d'une seule et grande ligne de composition architecturale.

Constatons encore que cette tranche du dallage, ne comportant plus que trois épaisseurs d'assises, était normalement couronnée d'un quatrième rang, la présence de la coulée de plâtre, en surface du troisième lit, appelant nécessairement le quatrième.

D'autre part, entre l'arase supérieure du troisième lit et l'arase du mur-caisson, il reste une différence d'environ 35 à 40 centimètres, correspondant précisément à une épaisseur de dalle.

Et nous avons, d'ailleurs, retrouvé, en place, un unique morceau de bordure du quatrième lit, encore scellé au plâtre et parfaitement aligné sur le trait de repère gravé dans l'assise inférieure.

Enfin, cette tranche nord-ouest présente encore, outre des dalles déchaussées qui attendaient l'enlèvement, à la surface du lit inférieur, une aire où se déchiffrent des tracés d'épures géométriques, de la main du tailleur de pierre, représentant, pour les besoins de l'épannelage, des procédés graphiques d'établissement d'angles droits, traits d'équerre etc... indices d'une taille exécutée, en partie au moins sur le chantier.

Détail de la tranche nord-est (pl. LXXXII). — Il ne reste, de celle-ci, que le lit inférieur, posé sur le sable. Elle intéresse l'angle nord-est du mur-caisson, avec prolongement, pendant 28 mètres, en bordure du mur est.

Elle se termine d'ailleurs en même temps que celui-ci. Les dernières dalles sont disjointes, et la maçonnerie de briques est démolie. Peut-être l'exploitation du chantier s'est-elle opérée par ce chemin ?

Comme pour l'autre zone, nous retrouvons dans cette tranche les mêmes qualités de belle taille, bien appareillée, la coulée de joint, le trait gravé en bordure du mur-caisson, destiné à l'alignement du lit qui se superposait. Ici, la surface du seul rang conservé montre bien son affleurement au niveau de la banquette, et nous relevons, en outre, sous la pellicule de plâtre de surface des entailles allongées, faites à l'outil, et dessinant des saignées rectilignes, avec retour à angle droit, destinées à retenir plus profondément la coulée de plâtre, en assurant une bonne liaison en certains points où la maçonnerie doit faire retour (1).

(1) Ces entailles, larges de 5 centimètres, profondes de 3, sont exécutées avec un outil similaire à notre « laye » encore en usage chez les tailleurs de pierre, et dont ils se servent aux mêmes fins.

Ces procédés de métier, encore suivis de nos jours, indiqueraient donc que le plan de la plateforme n'était pas partout uniforme, mais devait comporter des « décrochements » à l'exemple de l'évidement réservé dans le plan de la tranche nord-ouest (pl. LXXXI).

Puisque, dans cette zone le dallage ne nous offrait plus qu'une seule épaisseur d'assises, il n'était pas d'un travail trop malaisé ni trop onéreux d'en faire un examen détaillé. Ainsi, chaque dalle a pu être individuellement numérotée, retournée et étudiée sur chacune de ses six faces, tout en lui conservant sa place et son rang. Ce travail nous a permis de relever sur quatre dalles des marques de maçon (fig. 31).

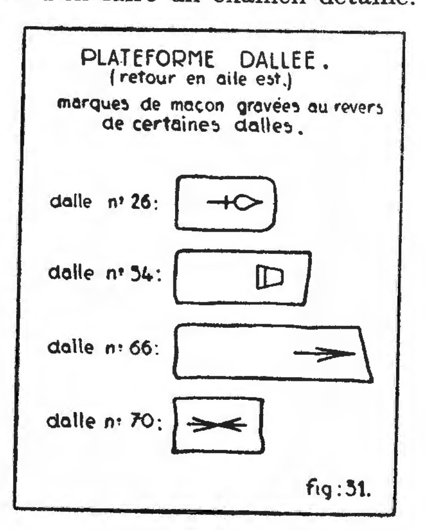


fig: 31.

Il sera ultérieurement facile, si besoin est, de reconstituer intégralement cette partie du dallage, dans sa position primitive. (FOUGEROUSSE.)

b. — OBJETS ET BAS-RELIEFS

La couche de terre épaisse de 5 à 6 mètres qui recouvrait le dallage était presque complètement stérile. A signaler seulement une statuette en schiste d'Isis allaitant l'enfant, haute de 16 cm. et un sistre sekhem en faïence, brisé en deux

et incomplet. Un morceau de grès décoré d'une frise de personnages, portant d'une main l'éventail à manche et saluant de l'autre, traînait sur le mur extérieur de briques crues (pl. LXXIII, 1) et il n'est pas sûr que ce fragment ait jamais fait partie des constructions posées sur le dallage, car le dallage, comme nous le verrons plus loin, est ptolémaïque, tandis que le style du bas-relief est d'époque ramesside, comme le fragment, trouvé à 100 mètres de distance vers la porte du vestibule (pl. LXXIII, 2).

Les blocs du dallage proviennent sans doute pour la plu-

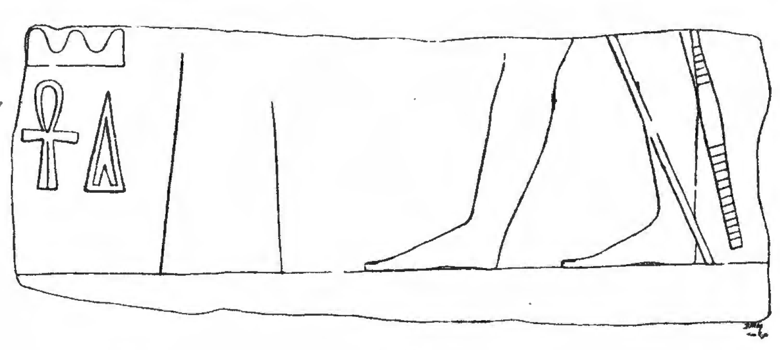


Fig. 32

part d'un monument ancien, mais en les retaillant, les maçons ont fait presque toujours disparaître leurs bas-reliefs et leurs inscriptions. Cependant sur une face du bloc N° 83, pl. LXXIX, quelques traits et quelques signes sont encore visibles et deux blocs dans le voisinage du précédent ont échappé à ce travail de destruction et portent leur décoration primitive. Sur un de ces blocs (fig. 32) un personnage, vêtu du pagne à queue, est debout près d'un pilier, probablement un pilier *ded*. Plus loin, la fin d'une inscription verticale

« ...seigneur des pays étrangers ». L'autre (fig. 33 et pl. LXXXIII) montre un roi revêtu de la cape que portaient les Pharaons lors de la fête *sed*, coiffé d'une longue perruque, barbe postiche au menton, assis sur un siège à dossier bas. D'une main il tient un sceptre, de l'autre il répète le geste du dieu Toum, décrit au chapitre 1248 des textes des Pyramides. Derrière le roi, un cartouche amputé de sa partie inférieure. Au delà une ligne horizontale divise le registre en deux parties. En haut, un personnage assis. En bas, le début d'une inscription : « dit par les Ames de... ».

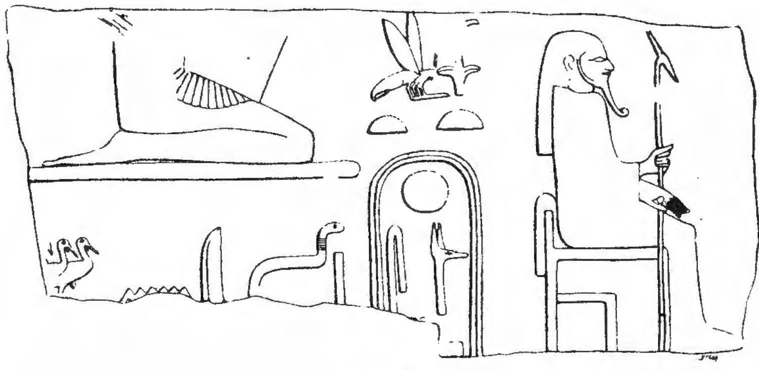


Fig. 33

Si l'on compare ce fragment de bas-relief avec d'autres représentations de la fête sed, par exemple celle qui se trouve à l'édifice jubilaire de Thoutmès III, il est possible de compléter à la fois le personnage décapité et l'inscription mutilée. Devant le roi assis sur un siège carré à dossier bas trois personnages à tête de faucon, assis sur leur talon gauche, la jambe droite pliée, chantent en chœur, une main levée, l'autre fermée et appuyée contre la poitrine. Ce sont d'après l'inscription les Ames de Pe. Semblablement ces âmes de Pe

jouaient leur rôle sur le bas-relief de Tanis, mais le geste du roi n'est représenté nulle part ailleurs (1). C'est un nouvel épisode qui s'ajoute à ceux que l'on connaissait déjà de la cérémonie sed. La scène représentée sur la figure 32 avait probablement rapport à un autre épisode de cette cérémonie, celui ou le roi dresse sur sa base le pilier ded.

Reste la question de la date assez difficile à trancher, puisque le cartouche est amputé. Au-dessous du groupe *Wśr*, on voit l'amorce d'un trait vertical et plus bas, contre la lacune, à droite, l'angle d'un signe carré ou rectangulaire tel que [hieroglyph], [hieroglyph] ou [hieroglyph] Les rois dont le nom de couronnement comprend le mot *wśr* « fort », ne sont pas extrêmement nombreux, sous l'Ancien Empire Ne-Weser-Râ et Wsr-ka-Râ, puis vers la fin du Moyen Empire, plusieurs rois peu connus dont les noms sont mal conservés au papyrus de Turin (2), à l'époque des Hyksos Swsr-n-Râ Khyan, 'A'a-Wsr-Râ Apopis et Mr-Wsr-Râ Jakob-Her, à partir du Nouvel Empire les très nombreux Wsr-Maat-Râ où le nom de la déesse Maat est généralement écrit par un idéogramme, excepté sous les rois de basse époque Aoupout, Osorkon III, Takelot III, Roudamon, qui écrivent ce nom en caractères phonétiques (3). Il serait possible, à l'extrême rigueur, de voir dans les deux fragments de signe, en bas de notre cartouche, le manche de la faucille *m3* [hieroglyph], et l'extrémité d usyllabique *m3'* [hieroglyph] retourné, mais les monuments de la basse époque, avant la renaissance saïte, diffèrent telle-

(1) Sauf peut-être sur un bas-relief du monument funéraire de Sahurâ *(Die Wandbilder*, pl. 47*)*.

(2) GAUTHIER, *Livre des rois*, II, 17, 65, 80–81.

(3) *Ibid.*, III, 382–394.

ment par le style et la composition de nos deux bas-reliefs et ceux ci rappellent si impérieusement les bas-reliefs de l'Ancien Empire (1) représentant la cérémonie sed que ces rois doivent être écartés, comme d'ailleurs les rois de la fin du Moyen Empire et de l'époque hyksos. Le seul candidat possible reste donc en définitive Ne-Weser-Râ et précisément on connaît une variante de ce nom où l'élément *ne* fait défaut : Weser-Râ (2). Quant aux fragments de signes occupant le bas du cartouche, ils signifient selon toute probabilité une épithète telle qu'aimé d'Hathor. Quel que soit d'ailleurs le roi désigné dans ce cartouche, une chose est au moins certaine, c'est que cette nouvelle représentation de la fête sed appartient à l'Ancien Empire et grossit le nombre des monuments de cette époque trouvés à Tanis.

En dehors des pierres portant des marques de maçon dont a parlé M. Fougerousse (fig. 31), une pierre remarquable reste à signaler. Si les dépôts de fondation ne nous avaient pas conservé le nom du fondateur de l'édifice, elle suffirait à montrer l'immense intervalle qui sépare la période où furent gravés ces blocs de celle où ils furent réutilisés. Sur la face supérieure du bloc d'angle, une main négligente ou peu experte a gravé en petits caractères peu profonds :

ΔΙΟΝΥCΙΟC ΠΕΤΟΥCΙΡΙ

c) DÉPOTS DE FONDATION

Les Egyptiens avaient l'habitude d'enterrer sous la pierre angulaire des édifices des objets variés de petite dimension,

(1) Par exemple le double trait du cartouche se retrouve sur beaucoup de monuments de l'Ancien Empire.

(2) GAUTHIER, *Livre des rois*, I, 126.

vases, outils, plaquettes. Le Musée du Caire contient une abondante collection d'objets de ce genre.

A Tanis même, Mariette a trouvé dans le grand temple les petites plaquettes en bronze au nom de Pisabkhanout qui sont publiées dans les *Monuments divers*. Dès que le dallage eut été découvert, nous avons pensé que des dépôts de fondation étaient cachés sous les pierres d'angle. M. Fougerousse fut assez adroit pour découvrir et retirer tous les objets intacts, sans toucher au dallage. Les deux dépôts se ressemblent beaucoup sans être rigoureusement identiques.

Dépôt nord-est (pl. LXXXIV) :

547. (1) Plaque d'or, 72 × 30 mm. ; deux lignes d'hiéroglyphes au repoussé (pl. LXXXVI) :

Le roi du sud et du nord « héritier des dieux Evergètes, élu de Ptah, Ousir-ka-râ, statue vivante d'Amon », le fils du soleil, « Ptolémée vivant à jamais, aimé d'Isis », aimé
de Mout et de Chonsou l'enfant,
des dieux Philadelphes,
des dieux Evergètes,
des dieux Philopators.

Les cartouches sont ceux de Ptolémée IV Philopator. Nous ne sommes pas surpris de retrouver sur la plaquette les noms de Mout et de Chonsou l'enfant, dont le culte avait tant d'importance à Tanis à la basse époque, comme l'atteste la statue de Pikhaas trouvée non loin de là. Le roi se met

(1) Les numéros sont ceux du journal de fouilles.

en outre sous la protection des couples royaux qui l'ont précédé et, ce qui est plus bizarre, sous la protection du couple divin formé par lui-même et son épouse, la reine Arsinoë.

548. Plaque de faïence bleu pâle, 97 × 39 mm. Deux lignes d'hiéroglyphes gravés en creux, qui reproduisent sans changement important le texte de la plaque d'or (pl. LXXXVI).
549. Semblable : 95 × 41 mm. Même texte avec une disposition légèrement différente (pl. LXXXVI).
550. Plaquette en une matière rouge, dure ; 59 × 34 mm. Même texte tracé à l'encre, en trois lignes (pl. LXXXVI).
551. Plaquette de faïence, un peu abimée. 57 × 36 mm. Même texte en trois lignes, peu lisibles (pl. LXXXVI).
552–553. Une paire de crotales munis d'une bélière. Longueur 0,073. Faïence bleue pâle, légèrement irrisée.
554. Une brique d'albâtre. 52 × 27 × 8 mm.
555. Une brique de terre. 65 × 25 × 10 mm.
556–558. Semblables.
559. Plaque de bronze oxydée. 48 × 30 mm. Aucune gravure apparente.
560. Une coupe de bronze. D. 0,038.
561. Une assiette de bronze. D. 0,048.
562. Un mortier en calcaire, grossièrement taillé. D. 0,047.
563. Un gobelet en faïence bleue, irrisée. D. 0,059.
564–565. Semblables.
566. Une bassine de terre cuite. D. 0,054.
567. Une plaquette d'argent. L. 0,050.
568. Une plaque de métal.
569. Un ciseau en fer. L. 0,040.
570. Plusieurs instruments de fer ou de bronze rouillés et oxydés, soudés à un morceau de grès.

571. Un bloc de grès. L. 0,06.
572. Semblable.
573–577. Cinq instruments de fer.
578–580. Trois ciseaux de bronze.
581. Une brique de résine, brisée.
582. Une brique de lapis-lazuli. 25×10×6 mm.
583. Une brique de turquoise. 11×5×3 mm.
584. Semblable, plus petite.
585. Une brique de cornaline. 8×4×2 mm.
Débris de feuilles d'or.

Dépôt nord-ouest (pl. LXXXV) :

586. Plaque d'or, semblable à 547. 73×29 mm.
587. Plaque de faïence semblable à 548. 95×38 mm.
588. Semblable. 97×43 mm.
589. Semblable. 95×42 mm.
590. Semblable. Une cuisson trop prolongée a complètement effacé les hiéroglyphes. 94×37 mm.
Les objets 586–590 : pl. LXXXVI.
591–592. Une paire de crotales munis de bélière.
593. Un mortier de calcaire. D. 0,053.
594. Un gobelet de faïence, couleur opale. D. 0,047.
595. Semblable.
596. Une bassine de bronze. D. 0,040.
597. Une assiette de bronze. D. 0,048.
598. Une terrine de terre cuite. D. 0,050.
599–604. Semblables
605. Une plaquette d'argent. 22×68 mm.
606. Semblable. 35×56 mm.
607. Une plaquette de fer. 24×41 mm.
608. Semblable. 23×40 mm.
609. Une plaquette de bronze.

610–613. Quatre briques crues. La plus grande : 24×67×11 millimètres.
614–615. Deux blocs de grès.
616. Brique de lapis-lazuli. 5×25×9 mm.
617. Brique de turquoise. 7×5×1,5 mm.
618. Fragments de turquoise.
619. Fragments d'une plaquette de quartz.
620. Résine.
621. Résine noire.
622. Plaquette d'albâtre. 54×25×7 mm.
623. Une pioche en fer.
624. Un ciseau de fer.
625. Une bêche de fer pourvue d'une douille où se trouvent encore deux morceaux de bois.
626. Semblable.
627. Ciseau de fer.
628. Fragment de fer.
629. Ciseau de bronze. L. 0,030. Un minuscule morceau de bois y adhère.
630–632. Semblables.
633. Os d'oiseau.
634. Bloc de calcaire.

Chapitre V

SECTEUR DE LA PLAINE. DIVERS

1. Maisons Particulières

Au sud du grand temple s'étend une assez vaste plaine, plus longue que large qui communique à l'ouest avec le secteur d'Anta et à l'est avec le pays environnant par une large ouverture que flanquent à droite et à gauche les deux principaux sommets du tell. Au nord, elle est bornée par les déblais provenant du centre du tell, dont Mariette a recouvert le mur méridional de l'enceinte de Sésac, au sud par une série de petits mamelons formant une ligne droite, allant de l'est à l'ouest, à partir de laquelle le niveau du tell s'élève. Les travaux n'ont été commencés dans ce secteur que pendant la campagne de 1932. Ayant remarqué que la ligne des petits mamelons s'affaissait pendant une vingtaine de mètres, nous avons fait creuser en partant de là deux tranchées parallèles qui se sont heurtées bientôt à des maisons de briques crues. Deux îlots de maisons ont été déblayées, puis nous nous sommes aperçus que l'alignement des petits

monticules longeait un grand mur de briques crues complètement enterré (voir le plan pl. LXXXVII).

L'îlot occidental se compose de trois maisons parallèles et de constructions annexes qui se sont ajoutées devant la façade nord (pl. LXXXVIII). La première maison que l'on rencontre en venant de l'ouest est à peu près carrée de forme. Ses quatre murs, où l'on ne voit ni portes ni fenêtres, sont épais et profonds. A l'intérieur, un couloir qui va de l'est à l'ouest, dessert au nord trois pièces à peu près semblables et, au sud, une chambre où l'on a trouvé un grand nombre d'ostraca, une chambre très étroite et enfin un réduit occupé principalement par une tour pleine en briques crues. Il est évident que nous n'avons là que des caves. Les murs ont extérieurement 5 à 6 mètres de hauteur et à l'intérieur 3 m. 40.

La seconde maison était séparée de la première par une ruelle, large de deux mètres, que bouche au sud un petit mur peu profond. Aussi longue que sa voisine, elle est beaucoup plus étroite. L'intérieur est divisé en trois pièces qui communiquent par un couloir. De la pièce nord on pénètre dans un petit caveau soigneusement bâti, dont le toit est formé par trois briques . Une jarre a été placée dans le mur du fond, à mi-hauteur. Son ouverture tournée vers l'intérieur était bouchée par une brique, mais la jarre ne contenait rien.

La troisième maison fait suite à la seconde. Il n'y a pas de mur mitoyen. Le mur ouest de l'une est appliqué contre le mur est de l'autre. La disposition intérieure est la même. La pièce nord conduit à un caveau dont le toit était formé par des planches soutenant un rang de briques.

Les constructions annexes qui s'adossent à la façade de l'îlot, sont partagées par des murs de refend en trois parties inégales. Elles n'ont pas de sous-sol. L'annexe I occupe non seulement la largeur de la maison I, mais s'étend en avant de la ruelle de séparation. Les annexes II et III ont même largeur que les maisons dont elles dépendent. Dans les trois annexes, on a trouvé des dalles plates qui formaient un pavé. Très probablement, on entrait dans les maisons par ces annexes qui permettaient en outre aux habitants « de respirer le doux vent du nord ».

Mobilier

Maison I. — Deux fragments d'une statuette de marbre représentant un personnage à longue robe debout sur un socle. Le haut manque. Une inscription horizontale qui fait le tour du socle contient un proscynème à Amon de Karnak et à Horus de Mesent. Lignes verticales sur les trois côtés du pilier dorsal. La ligne médiane mentionne Bak-ta défunt.

Une stèle de grès (h. 0,105), dédiée à Horus, seigneur de Mesent.

Plaques de calcaire quadrillées, traces de signes.

Un moule de calcaire.

Vases, marmites et gobelets en terre cuite, en faïence bleue ; un exemplaire est décoré de palmettes.

Deux tabourets de calcaire.

Quinze ostraca démotiques.

Maison II. — Contre le mur qui sépare l'annexe de la maison, nous avons découvert deux marmites de poterie à large ouverture, munies de deux petites anses haut placées. Quelques signes démotiques sur la panse. Une de ces marmites était vide, mais l'autre contenait 250 pièces de bronze très oxydées, qui avaient été enveloppées dans un linge, dont quelques fils se voient encore et plusieurs objets précieux (pl. LXXXIX) :

Une chaîne d'or, longue de 0,23, terminée par deux petits anneaux, avec un pendentif en forme de croissant, muni d'une bélière. Plusieurs pendentifs de cette forme sont exposés au Musée du Caire parmi des bijoux d'époque ptolémaïque.

Une bague or et pierres. Plus grande longueur 0,027. Diamètre intérieur 0,016. La pierre, un cabochon de jaspe vert, est sertie d'un rang de petits grains auquel fait suite une bande décorée de semis de grains de forme triangulaire. Puis vient une tresse et, pour finir, un rang d'oves. Deux pierres aujourd'hui disparues se logeaient dans deux alvéoles entourées de grains de chaque côté du chaton. Ce bijou fait songer aux bracelets du trésor de Bubaste qui est d'époque ramesside, mais aussi à des objets plus récents comme le bracelet repoussé et filigrané trouvé non loin de Tanis, à Toukh el Karamous, dans le Delta [1].

Epingle de bronze à tête d'argent. Longueur totale 0,094. Longueur de la tête, ornée de 12 cannelures, 0,012. Diamètre 0,016.

Maison III. — Une stèle calcaire, représentant un personnage en adoration devant Ptah, momifié debout dans son naos.

Une plaquette de calcaire, 90×60×10 mm., portant des deux côtés un texte horizontal en écriture hiératique. Beaucoup de signes effacés surtout au verso.

Une tête d'homme en calcaire, style gréco-égyptien. Nombreux défauts : yeux énormes, oreilles minuscules.

Un ostracon hiératique.

---

(1) Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. II, 3.

Un ostracon démotique.

Un petit éléphant en calcaire.

Second îlot. — Le second îlot est également composé de trois maisons accolées les unes contre les autres, sans mur mitoyen. Chaque maison comprend une partie profondément enfoncée dans le sol encadrée au nord comme au sud par des constructions à fondations peu profondes.

Maison I. — L'annexe nord est occupée par un four en briques cuites, près duquel nous avons trouvé une quantité considérable de scories, non seulement dans la cour, mais jusque dans la rue qui sépare les deux îlots. La maison proprement dite est divisée par des murs intérieurs en quatre pièces. Au milieu, un escalier fait communiquer l'étage avec les caves. Sous l'escalier un caveau vide. Niches dans les murs. L'annexe sud se compose de trois petites pièces et d'une grande en forme d'équerre qui entoure les petites. Sur le mur qui sépare la plus grande de ces pièces de la maison proprement dite, on remarque une longue poutre, appliquée contre les briques et, soigneusement maintenue par deux rangées de piquets. Cette poutre supportait sans doute un plancher, mais il n'en reste aucune trace, pas plus que de la poutrelle, qui jouait en face le même rôle de support.

La maison II est précédée au nord d'un terre-plein. Les caves sont réunies par un couloir traversant la maison de bout en bout. Au milieu, un escalier bien conservé permettait d'atteindre l'étage. Au sud se trouve l'entrée d'une cave voûtée, très bien construite, mais entièrement vide.

La dernière maison descend moins profondément que les autres. Elle est bordée au nord par un trottoir de briques. L'intérieur rappelle la maison voisine. Les murs de refend sont traversés par des jarres qui ont pu servir de cachettes.

Cet îlot est moins riche que le premier. Il a fourni des poteries variées et des ostraca. Quelques objets méritent d'être mentionnés :

Dalle de calcaire creusée en forme d'auge. L. 0,15. H. 0,15. Dans le creux apparaissent des signes tracés à l'encre et en gravure un couffin (?) et des fleurs de lotus. Mêmes motifs sur le fond. Sur l'un des petits côtés on a gravé un bateau à voile, sur un autre un couffin plein de fruits avec deux boucles.

Dalle de calcaire, 30×23×10 cm., décorée d'un côté d'un dessin représentant une façade de palais.

Col d'un vase en poterie grossièrement sculpté en forme de visage. Le nez fortement retroussé servait d'anse. L. 0,20.

Un canard en calcaire sans tête ni pattes. L. 0,23. Peut-être un bateau en forme de canard.

Stèle de calcaire, décorée d'une niche au fond de laquelle apparaissent un serpent et des fleurs de lotus.

Le quartier n'était pas borné à ces deux îlots. Nous avons constaté l'existence d'autres maisons qui seront déblayées l'an prochain. Bien que ces maisons soient réduites aux fondations, nous avons pu y noter quelques détails de construction intéressants, y recueillir des objets curieux, des bijoux, une plaquette hiératique, des ostraca hiératiques et démotiques. Il est impossible qu'en continuant cette exploration, nous ne mettions pas la main sur une jarre intacte et bouchée, pleine de papyrus.

2. Tronçon d'un grand mur d'enceinte

A quelques mètres au sud des deux îlots, nous avons rencontré, comme nous nous y attendions, un grand mur large de plus de quinze mètres et nous l'avons déblayé du

côté qui regarde vers le temple, sur 75 mètres de long. Il est fait de grandes briques bien appareillées. Un peu à l'ouest du groupe des maisons, il est percé d'une porte dont le sol est dallé de briques. Il est possible que cette porte ait été à l'origine revêtue de pierres. A l'angle sud-est, en haut, un bloc de calcaire, portant le bas des cartouches de Pisabkhanout, est en effet encastré dans les briques, mais il n'est pas en place, car les hiéroglyphes sont renversés.

Nous avons connu ce mur trop tard au cours de la dernière campagne, pour avoir le temps de le suivre jusqu'aux angles. Si large et si haut, il ne peut être qu'un mur d'enceinte. La question est de savoir si cette enceinte se développait vers le nord ou vers le sud. La première de ces hypothèses me paraît beaucoup plus vraisemblable. On observera en effet sur le plan d'ensemble (pl. V) et sur les photographies aériennes (pl. VI–VII) que le nouveau mur est exactement parallèle à l'axe du grand temple et en second lieu que la distance qui sépare ce mur de l'axe est égale à très peu de chose près à la distance de cet axe au mur nord de l'enceinte du grand temple, contre lequel ont été trouvés, près d'une porte, les deux sacrifices de fondation décrits précédemment. Cette enceinte offre plus d'une particularité curieuse. Sa forme est irrégulière. La ligne obtenue en pro-

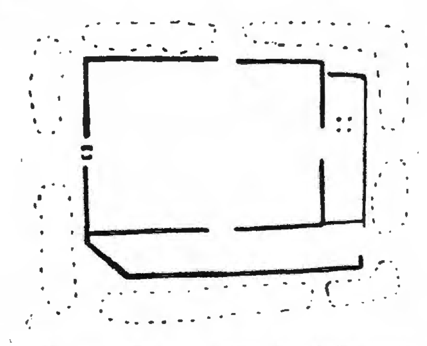


Fig. 34. Plan des ruines de Tanis d'après Lepsius (1).

(1) Lepsius, *Denkmäler*, I, 55.

longeant l'axe de la porte monumentale la traverse obliquement et partage la surface intérieure en deux parties inégales. Le mur nord semble plus large et plus haut que les trois autres murs. Nous sommes donc en présence d'un ouvrage secondaire. L'enceinte antérieure se composait du mur nord, emprunté par les rois de la XXIe dynastie, et du nouveau mur formant le côté sud, réunis à l'est par un mur encore enterré, mais dont l'emplacement est marqué aussi par des sommets alignés en ligne droite. Lepsius qui a visité Sân avant que les fouilles n'aient changé l'aspect du terrain, ne s'y est pas trompé. Son plan, que nous reproduisons ci-contre, fig. 34, montre l'enceinte de la XXIe dynastie contenue dans une enceinte plus vaste dont le côté sud est formé par le nouveau mur, le côté est par l'alignement de sommets. A l'ouest, les limites de la clôture sont moins précises. D'après Lepsius, le côté ouest est formé par les deux murs de briques qui se rejoignent sur la porte de pierre, mais comme cette porte ne date que de Sésac, ces murs ne peuvent être beaucoup plus anciens. L'enceinte primitive me semble plus vaste encore. Le mur sud arrivé vers la plaine d'Anta devait la contourner et se relier aux remparts dont la présence a été reconnue à 60 mètres à l'ouest de la porte (fig. 35). Ainsi le grand temple, le temple de l'est de Mariette, le secteur de la plaine et la plaine d'Anta sont quatre quartiers d'une ville unique ayant la forme d'une équerre.

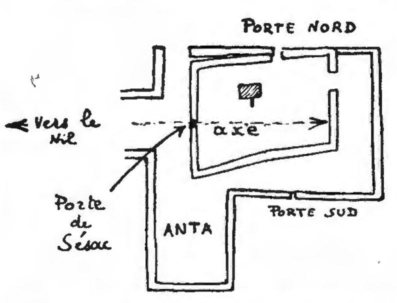


Fig. 35. Tracé approximatif des deux enceintes de Tanis. Longueur de la porte au mur du fond : 400 mètres.

3. La butte orientale

L'enceinte que nous venons de définir, si importante qu'elle soit, ne couvre pourtant qu'une faible partie de la surface du tell. Jusqu'à une distance considérable et même hors des limites de l'inondation indiquées sur la carte de Jacotin (pl. II), on peut recueillir des débris antiques. Tous les explorateurs de Tanis ont concentré leurs efforts sur la partie centrale et nous avons suivi leur exemple, mais quelques points intéressants de la périphérie méritent d'être signalés. A l'est du grand temple se trouve une butte de dimensions importantes. On la voit de partout. C'est le point culminant du tell, à 35 m. au-dessus du niveau de la mer. Le sommet forme un plateau assez étendu. Les flancs sont creusés de ravins. Toute la surface est couverte de tessons de poterie, d'éclats de pierre, de fragments de bronze et l'on remarque en outre aussi bien au sommet (pl. XC) que sur les flancs de gros blocs de grès et de granit. Un naos de granit de travail soigné, mais sans inscription ni décor, a été brisé en trois et ces trois blocs sont restés accrochés au versant oriental, le plus gros près du sommet (pl. XC), le plus léger au bas de la pente. Nous avons creusé une tranchée, en partant du naos vers le centre de la butte, qui nous a fait découvrir des murs médiocres et peu profonds en briques crues, puis des briques plus grosses qui semblent constituer le noyau de la colline. Presque partout d'ailleurs il suffit d'enlever la couche supérieure, faite de tessons et de poussière pour découvrir des briques crues. Nous avons fait un deuxième sondage au bord du plateau autour d'une construction en briques cuites qui affleurait le sol. C'est une tour carrée posée sur un petit soubassement et surmontée d'une coupole. Elle n'a ni porte, ni fenêtre, mais un trou rond en haut de la coupole. A l'extérieur, les briques

sont couvertes d'un crépi blanc ; un enduit rose très soigné rendait l'intérieur imperméable. De ces observations on peut conclure que la butte orientale est essentiellement constituée par un formidable rempart en briques crues qui protégeait la ville contre les attaques venues de l'Orient. Ce rempart a pu supporter des constructions de grès ou de granit dont nous trouvons des restes sur le sommet et sur les flancs. Lorsque Tanis eut cessé d'être une grande ville, les indigènes ont bâti leur maison sur ce rempart pour se protéger à la fois contre l'inondation et contre les attaques possibles. Le vent et la pluie ont enfin transformé la forteresse en colline.

4. Secteur méridional

Le secteur méridional débute par des collines hautes de 20 à 30 mètres, coupées de ravins et parsemées aussi d'éclats de pierre et de tessons de poterie, qui longent notre nouveau mur. Un plateau leur fait suite qui s'abaisse progressivement vers la plaine environnante. Sur le bord oriental j'ai remarqué dès mon premier séjour des gros blocs de grès et de granit, dont quelques-uns portent encore des traces de signes et d'autres qui ont été convertis à une date récente en auges ou en meules. J'ai recueilli en outre une statuette de basalte sans tête ni pieds, un fragment d'une tête de Sekhmet et divers fragments sculptés. En 1931, les pluies avaient découvert un mur de briques crues contre lequel étaient appuyées des jarres semblables à celles que l'on trouve partout à Tanis dans les maisons gréco-romaines. Plus au sud se voit encore le double alignement de gros blocs de granit indiqué sur les

cartes de Jacotin et de Rifaud (pl. II et III). Seul le petit édifice que la carte de Rifaud place à l'est des blocs a disparu. Louis Cordier pensait que ces blocs étaient des chapiteaux dont les colonnes étaient complètement enterrées. Il n'en est rien, malheureusement. Ces blocs désagrégés par les eaux, à demi fondus, ressemblent plus à des bases de colonne qu'à des chapiteaux. La construction dont ils ont fait partie était entourée d'une grande enceinte rectangulaire, invisible à l'observation, dont le tracé apparaît nettement sur les photographies aériennes. En marchant dans la direction du fleuve, on atteint bientôt un quartier occupé par des maisons de briques probablement récentes. Leurs murs quelquefois affleurent le sol. Même lorsque ce n'est pas le cas, le plan de ce quartier est écrit en noir et blanc sur les photographies aériennes et se voit aussi à la surface.

5. Secteur nord-est

Au nord-est du tell, un petit monticule de faible hauteur est relié au tell principal par une banquette qui dépasse le niveau de l'eau en temps d'inondation. Les auteurs de la *Description* y signalent des dalles de granit, ornées d'hiéroglyphes. Nous avons retrouvé les dalles, mais on n'y voit plus d'hiéroglyphes. La surface de ce tell est parsemée de plaquettes de grès, épaisses de quelques millimètres et de formes variées, qui semblent avoir été utilisées comme revêtement. Des fûts de colonne en marbre gris, des gros blocs de grès et de granit traînent dans ces parages.

Note sur les ostraca démotiques

par M. Paul Bucher

Le sol de la Basse-Egypte n'a conservé que dans quelques rares endroits les papyri et les ostraca que la Haute-Egypte nous offre en si grande quantité. Les pluies d'hiver, l'humidité constante du sol, l'épaisse couche de limon mouillé qui couvre en grande partie les anciennes villes, ont détruit souvent les monuments en pierre et plus complètement encore les reliques historiques écrites sur papyrus, tesson de poterie, fragments de pierre ou de bois. San el Hagar ajoute à tous ces éléments destructeurs le sel marin qui couvre le sol par suite de l'infiltration de l'eau salée du lac Menzaleh. Mais le tell de sable qui est plus haut que les inondations du Nil a empêché les eaux de ce fleuve d'accomplir partout leur travail de destruction.

Flinders Petrie avait déjà trouvé lors de ses fouilles en ces lieux deux papyrus conservés dans des conditions très favorables, mais très rares. Les travaux exécutés pendant les années 1931 et surtout 1932 nous ont donné des ostraca hiératiques, grecs et démotiques, ceux-ci au nombre de 120 environ, dont une vingtaine offre un texte complet ou intéressant.

Quatre endroits nous ont jusqu'à présent fourni des textes sur poterie et fragments de pierre ou ciment.

1° Au nord du grand temple, les fouilles ont dégagé à l'intérieur de l'enceinte un quartier de la ville, occupé probablement par des artisans. Dans les déblais plusieurs fragments de poterie et d'anses à inscriptions ont été trouvés dont la majeure partie était en démotique. Malheureusement, ces fragments sont très petits et, si un heureux hasard ne

donne pas les compléments, ils restent presque inutilisables. Une cave contenait plus d'une trentaine de cruches dont plusieurs portaient les signes grecs, écrits à l'encre : NB.

2° Au sud de la grande construction, dans ce quartier, à environ 80 cm. à 1 m. au-dessous du sol sur lequel Mariette avait jeté les déblais du temple, se trouve une couche d'environ 30 cm. d'épaisseur et d'une dizaine de mètres de longueur qui contient des ostraca démotiques très mutilés.

3° Les constructions au sud de la grande porte renferment dans leurs déblais d'assez grands fragments de poterie à inscriptions démotiques et grecques. Ce quartier nous a donné la plus grande partie des inscriptions grecques.

4° La plus belle et la plus riche collection d'ostraca provient des maisons au sud du grand temple. Deux chambres surtout nous ont livré des tessons de poterie à inscriptions intactes. L'humidité naturelle du sol et le sel risquent de les détruire. Un atelier de sculpteur de ce quartier nous a fourni des pierres travaillées avec inscriptions à l'encre.

En dehors de ces quatre lieux, un ostracon complet a été trouvé en très bon état dans la chambre XVII de la grande construction du secteur nord à une profondeur d'environ 1 m. Faisant partie des remblais, il ne permet pas une date même approximative de cette construction. Un bouchon de jarre fait avec une sorte de ciment et portant un texte en écriture démotique a été ramassé trouvé à la surface du sol sur l'enceinte.

Aucun de ces ostraca ne porte une date complète. L'écriture seule semble prouver qu'ils sont de l'époque ptolémaïque ou un peu antérieurs. En tout cas, ils ne portent pas le caractère des textes démotiques de l'époque romaine.

La plus grande partie de nos ostracas sont des fragments inutilisables pour le moment. Les textes conservés en bon état donnent des noms de propriétaires de la cruche (p. ex. des Nekht-Hor ou des Pedj-Amoun). D'autres cruches contenaient des objets ou liquides appartenant au temple d'Amon (pr-Amoun). 2 ostracas portent l'inscription *p ḥtp nṯr Amn*. Une cruche semble appartenir à « Amon le grand dieu ».

Les grands ostraca nous donnent parmi d'autres indications des noms divins avec leurs épithètes, des noms de fête, une liste de revenus (?) attribués aux 5 Phyles, des listes d'objets fournis aux temples.

(P. Bucher).

CONCLUSION

Des faits nouveaux recueillis au cours de ces quatre campagnes nous retiendrons seulement ceux qui établissent la haute antiquité de la ville de Tanis, accusée à plusieurs reprises et tout récemment encore [1] d'être une ville relativement jeune et son identité avec les deux cités d'Avaris et de Pi-Ramsès.

Jusqu'aux fouilles actuelles, l'Ancien Empire n'était représenté à Tanis que par deux blocs de Pépi Ier [2]. On a même soutenu, sans la moindre preuve, que ces blocs venaient d'ailleurs. Les vestiges de l'Ancien Empire sont maintenant en nombre considérable : un montant de porte de Pépi Ier (p. 60), trois tronçons d'un obélisque de Pépi II (p. 49), peut-être les deux colosses de granit rose qui se dressaient devant la porte de Sésac (p. 56-58) sûrement les colonnes palmiformes du grand temple et du temple d'Anta qui ont été usurpées et habillées d'inscriptions par Ramsès II, comme d'ailleurs les colosses (p. 97, 103), enfin les deux bas-reliefs représentant des épisodes de la fête sed (p. 142-143). Malheureuse-

(1) SETHE, *Urgeschichte und älteste Religion der Aegypter*, Leipzig, 1930, 65.

(2) *Tanis*, I, pl. I, nos 1-2.

ment, les inscriptions originales ont été en grande partie effacées par les usurpateurs, de sorte que nous ignorons toujours le nom ancien de Tanis et quel était son dieu local. Il n'est pas impossible que Seth ait été anciennement le patron de Tanis, dont il est incontestablement le dieu principal au temps des Hyksos, puis sous Ramsès II. Ce dieu n'a jamais pu s'implanter en Egypte de façon durable, en dehors d'Ombos en Haute-Egypte. Les périodes où il a reçu un culte officiel ont été relativement courtes et suivies de réactions pendant lesquelles son nom a été martelé sur tous les monuments et son culte supprimé ou persécuté. Les statues du Moyen Empire anciennement découvertes à Tanis et la statue de Sebekhotep trouvée récemment ne nomment que les dieux de Memphis. Sur cette constatation se base la théorie d'après laquelle presque aucun monument n'appartient en propre à Tanis, ville récente, enrichie par Ramsès II et les rois de la XXIe dynastie au détriment d'autres sanctuaires. N'est-il pas plus vraisemblable que les rois de l'Ancien Empire, lorsque l'endroit qui s'appellera un jour Tanis fut soumis à leur pouvoir en ont chassé le dieu Seth et l'ont remplacé par les dieux de leur capitale? Ce qui s'est passé sous la XXIIe dynastie ne serait que la répétition d'un drame ancien.

Pour le moment, nous n'avons à citer aucun exemple nouveau du nom d'Avaris, ni aucune inscription du temps des Hyksos, mais les traces de l'influence asiatique sont nombreuses.

A cette influence doivent être attribués les sacrifices de fondation constatés près de la porte nord du grand temple et aux angles de la grande construction de briques crues. Cette construction elle-même qui n'a pas d'analogue en Egypte, sinon le « Château de la fille du Juif » à Daphnae

sur la branche pélusiaque, tout à fait à l'Orient du Delta, semble bien être l'ouvrage des Asiatiques. Le savant orientaliste M. Dussaud a émis l'hypothèse que les Asiatiques auraient bâti à Tanis une tour à étages semblable à celles de la Mésopotamie (1). La situation dans un temple, la forme pyramidale, la plateforme du côté sud, la rampe inclinée qui fait communiquer cette plateforme avec les allées du temple bordées de sphinx, de statues et d'obélisques, les chambres intérieures vides et sans ouvertures, en un mot, toutes ses particularités essentielles apparentent la construction de Tanis aux ziggurat les mieux connues(2), en particulier à celle d'Ur que M. Wholley explore en ce moment (3). S'il en est ainsi, on peut se demander si cette construction n'est pas l'œuvre des Hyksos qui lorsqu'ils se furent emparés d'Avaris ont bâti un temple au dieu Seth et accaparé à son profit toutes les ressources des autres temples.

Sur les monuments découverts antérieurement, on comptait 18 exemples du nom du dieu Seth, mais comme d'autres dieux de Memphis et de Thèbes sont aussi souvent nommés à Tanis et même davantage, on a pu soutenir sans invraisemblance que le dieu Seth ne tenait pas le premier rang à Tanis. Ainsi s'effondrait un des arguments par lesquels Mariette et de Rougé avaient cru prouver l'identité de Tanis et d'Avaris. Sur les colonnes du temple d'Anta, Seth est nommé aussi souvent à lui seul que les autres dieux, Amon, Atoum, Ptah et Harakhté ensemble. Sous Ramsès II, Seth est donc le grand dieu de Tanis. On sait que les rois de la XIXe dynastie ont aimé le dieu Seth, mais cette dévotion ne suffit pas

(1) Communication orale.

(2) Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, 771–772.

(3) *The antiquaries Journal*, XII, nº 4, pl. 63, 68, 69.

à expliquer la place qu'il occupe à Tanis, car à Karnak dans la salle hypostyle il en tient fort peu. Il fallait encore que le terrain fût favorable. Nul terrain ne convenait mieux à Seth que la ville où les Hyksos lui avaient élevé un temple. A côté de Seth, les Egyptiens ont vénéré à Tanis une divinité asiatique, la déesse Anta. Tous deux sont associés sur un obélisque où Ramsès se proclame le nourrisson d'Anta, le taureau de Seth. Les fouilles nous ont rendu deux statues d'Anta, les seules connues dans l'art égyptien. La compagne de Seth se trouvait chez elle sur l'emplacement de l'ancienne Avaris.

Le dieu Seth reçoit quelquefois à Tanis les épithètes grand de vaillance, fils de Nout qui lui sont attribuées dans d'autres textes, en particulier dans la « Querelle d'Horus et de Seth » que vient de publier M. Gardiner (1). En outre, le dieu est souvent appelé Seth de Ramsès-aimé-d'Amon. D'autres divinités sont appelées de la même façon, si bien que ces dieux et déesses de Ramsès constituent une des particularités de Tanis. En voici la liste :

Amon de Ramsès-aimé-d'Amon (colonnes d'Anta, bloc de l'avant-cour).

Amon de Ramsès de Pi-Ramsès (statue de Teos, temple de l'est).

Amon de Ramsès-aimé-d'Amon, grand de victoires (grand temple, bloc 127 du plan de Petrie).

Atoum de Ramsès-aimé-d'Amon (colonnes d'Anta).

Prâ de Ramsès-aimé-d'Amon (colonnes d'Anta, colonne du grand temple).

Ptah de Ramsès-aimé-d'Amon (colonnes d'Anta, colonne du grand temple).

(1) *The Chester Beatty papyri*, Nº 1, Oxford, 1931.

Setekh de Ramsès-aimé-d'Amon (colonnes d'Anta, sphinx du Louvre A 21; sphinx du musée du Caire (*Recueil de travaux*, IX, 13); stèle de l'an 400).

Ouadjit de Ramsès-aimé-d'Amon (colonne d'Anta).

Anta de Ramsès-aimé-d'Amon (statue de granit rose, vestibule).

Anta, Dame des Dieux de Ramsès (statue de granit gris, cour d'Anta).

Quelques-uns de ces dieux sont représentés et nommés en dehors de Tanis dans quelques grands sanctuaires, A Bubaste (1) Setekh, Prâ et Ptah de Ramsès, à Memphis (2), Prâ de Ramsès, à Karnak (3) Ptah, Atoum et Prâ de Ramsès, à Seboua (4) en Nubie Amon et Ptah de Ramsès. La liste, on ne le voit, n'est pas longue. Dans les rares sanctuaires où ils ont pu s'introduire, les dieux de Ramsès ne tiennent pas beaucoup de place. A Seboua on a pris la précaution d'indiquer que Ptah de Ramsès se trouve dans la maison d'Amon. Un autre dieu, Ptah aux hautes plumes et aux cornes pointues, plus ancien sans doute dans la maison, pose la main sur son épaule comme s'il le prenait sous sa protection pour le présenter aux autres dieux du temple. Nous nous sommes efforcés de prouver (chapitre II, page 66-69) que les dieux de Ramsès étaient en réalité les dieux (de la ville) de Ramsès. S'ils avaient été, comme certains l'ont pensé, les dieux du roi Ramsès, on les trouverait dans les innombrables sanctuaires que ce roi a fait surgir dans toutes les villes d'Egypte

(1) NAVILLE, *Bubastis*, I, p. 20 et pl. 36 et 46.
(2) BRUGSCH, *Aeg. Zeitschr.*, XIV, 69.
(3) LD., III, 147, 148.
(4) GAUTHIER, *Le temple de Ouadi es Seboua*, 151, 182, 204.

et de Nubie. Puisqu'ils sont relativement rares en dehors de Tanis, c'est bien qu'ils sont les dieux protecteurs d'une ville de Ramsès qui se trouvait à Tanis. Nous pouvons même préciser davantage. Le domaine des dieux de Ramsès comprenait le grand temple, le temple de l'est et le temple d'Anta. Il était limité par l'enceinte de briques que nous avons définie dans notre dernier chapitre, au cœur du tell de Sân.

Reportons-nous maintenant aux textes relatifs à la résidence de Pi-Ramsès, que M. Gardiner a réunis et admirablement traduits dans son étude « The Delta Residence of the Ramessides » (1). Ces textes permettent de constituer la liste des dieux de Pi-Ramsès. Comparons-la avec la compagnie des dieux de Ramsès à Tanis : Amon de Ramsès-aimé-d'Amon est cité dans six documents (les numéros 1, 4, 20, 30, 31, 39 de M. Gardiner). Prâ de Ramsès-aimé-d'Amon, deux fois (Gardiner, *op. cit.*, 30 et 31), Ptah de Ramsès quatre fois (*ibid.*, 4, 20, 30, 31), Setekh de Ramsès deux fois (*ibid.*, 10, 30). Les dieux de Ramsès sont donc au nombre des principaux dieux de la résidence de Pi-Ramsès. Comme ces dieux se trouvent surtout à Tanis, qu'il est évident que Tanis est leur véritable patrie, nous considérons comme démontré que la fameuse résidence est bien à Tanis. Les premiers explorateurs de Tanis et surtout Brugsch étaient tombés juste.

S'il était nécessaire d'ajouter une preuve dernière, nous la trouverions en achevant de comparer la liste des dieux

(1) *Journal of egyptian archaeology*, V (1918), 179-200. Supprimer le n° 2 qui se rapporte à une ville fondée par Ramsès II en Syrie dans la vallée de l'arbre Ach, la vallée de l'Adonis et le n° 17. Ajouter le stèle de Beisan et une jarre de Karlsruhe citées par GARDINER, *The Geography of the Exodus, Journal of egyptian arch.*, X, 93, des jarres trouvées à Kantir qui contenaient du vin de Pi-Ramsès (*Annales du Service des Antiquités*, XXIX, 44-45).

de Pi-Ramsès dans les textes égyptiens aux divinités représentées ou nommées à Tanis sur les monuments de Ramsès II. A côté des dieux dits de Ramsès, les textes mentionnent Atoum, seigneur des deux terres d'Héliopolis (Gardiner, *op. cit.*, 4, 20), Prâ Harakhté (*ibid.*, 10, 30, 31), Ptah (*ibid.*, 30), Ptah sud de son mur (*ibid.*, 30), Harakhté (*ibid.*, 4, 20), Soutekh, grand de vaillance, fils de Nout (*ibid.*, 4, 29). Or le nom de tous ces dieux se lit à Tanis sur les colonnes du grand temple, du temple d'Anta, sur les socles et les piliers des statues. Il est vrai que d'autres divinités encore leur tiennent compagnie, mais la liste des dieux de Pi-Ramsès, telle que nous la constituons d'après les textes, n'est pas limitative. Les scribes après avoir cité deux ou trois noms divins, ajoutent souvent : « et tous les dieux et toutes les déesses de Pi-Ramsès ». La résidence du grand roi était abondamment pourvue de protecteurs spirituels. Ramsès II y avait attiré les dieux des grandes villes de l'Egypte, Amon, Harakhté, Atoum, Sekhmet, Ouadjit, Ptah, Soutekh, représentés avec leurs attributs ordinaires et désignés, à la suite de leur nom, par les épithètes qu'on leur donnait partout. Puis il avait doublé cette compagnie divine d'une autre compagnie composée des mêmes dieux, mais ayant rompu toute attache avec leur lieu d'origine et protecteurs uniquement de la ville de Ramsès.

Ramsès II était très dévot et il s'occupait souvent comme le disent les chroniqueurs de faire ce qui plait aux dieux, mais sa dévotion ne nuisait pas à sa clairvoyance en matière politique. L'historien des grands prêtres d'Amon, M. Lefebvre [1], a remarqué que le roi, pour contenir l'ambition

[1] *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, Paris, 1929, p. 157-159, 217.

des pontifes qui avait causé le schisme d'Amenophis IV, avait évité de leur confier des fonctions dans l'état. Il construisit pour Amon la salle hypostyle de Karnak, il lui dédia de nouveaux temples en Nubie, mais il jugea prudent de passer sa vie loin de Thèbes, hors de la zone d'ombre projetée par le dieu où il sentait que son pouvoir risquait de disparaître. Les premières années de son règne, il demeura, dit-on, à Memphis [1], puis il se fit construire sa résidence de Pi-Ramsès où Amon se trouvait sur un pied d'égalité avec les dieux de Memphis et d'Héliopolis et devait s'accommoder du voisinage de Seth, son ennemi et d'Anta, divinité asiatique. La politique de Ramsès II s'inspire en somme des actes d'Amenophis IV. Comme le roi hérétique, il évite Thèbes et fonde une nouvelle résidence qui devient bientôt une grande ville. De même qu'Amenophis avait proposé à l'adoration des peuples le dieu solaire d'Héliopolis un peu modifié, il remet en honneur un dieu haï, le dieu Seth, qui se confondait aux yeux des Egyptiens avec les Baals de Syrie, mais plus habile, il se garde de persécuter Amon et même de l'humilier inutilement.

Les successeurs de Ramsès II l'imitèrent. Les textes nous disent que Merenptah et Ramsès III ont conservé la résidence de Pi-Ramsès. En effet, nous trouvons à Tanis de nombreux monuments de ces deux rois. Sous la XXI[e] dynastie, on voit se produire les conséquences des actes de Ramsès II qui avait méconnu cette vérité si souvent proclamée, que Memphis est la balance des deux terres, c'est-à-dire de la haute et de la basse Egypte, en fondant sa résidence trop près de la frontière. L'Egypte se divise. Tanis conserve son rang de capitale, mais les rois de Tanis ne sont maîtres

[1] SETHE, *Urgeschichte*, § 216.

que du Delta. Thèbes et la Haute-Egypte sont au pouvoir des grands-prêtres d'Amon. A ce moment Seth disparaît de Tanis. Son nom est martelé partout où il avait été gravé. En outre, la triade thébaine s'installe à Tanis. Le roi Smendès est un dévot d'Amon. C'est pour Amon que son envoyé Ouen-Amen va quérir du bois à Byblos au prix d'humiliations et de dangers multiples. Le quatrième roi de cette dynastie porte le nom caractéristique de Siamon (fils d'Amon). Amon règne donc parmi les dieux de Tanis. Son voisin Min de Coptos, et d'autres dieux du sud sont venus le rejoindre. Les dieux du Delta ne sont pas tous exclus, mais Seth ne se relèvera pas des coups qui lui ont été portés. Définitivement, il devient pour tous le meurtrier d'Osiris, le dieu du mal. Amon s'est vengé et grâce à sa vengeance nous mesurons la haine qu'il portait au dieu d'Avaris et nous comprenons ce qu'avait voulu Ramsès II en fondant une capitale où ce dieu tenait la première place.

A la basse époque, Tanis demeurée une grande ville, n'a pas de divinité qui lui appartienne en propre. Amon de Karnak et Horus de Mesent se partagent la dévotion des fidèles. Cependant le souvenir de Pi-Ramsès et de ses dieux n'est pas éteint. Amon de Ramsès de Pi-Ramsès garde un clergé et des fidèles. Un édifice de Tanis s'appelle encore la maison d'Anta et l'ancienne compagne du dieu Seth y fait bon ménage avec Mout l'épouse d'Amon et son fils Chonsou l'enfant.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 60 et pl. 25. — La tête de Khepri et celle du roi se raccordent exactement. Le dieu se trouvait à la droite du roi.

P. 64. — Le plan de Petrie indique une base près de la colonne brisée. Nous l'avons retrouvée au début de la campagne 1933.

Le deuxième anneau mentionné sur la figure 1 est à supprimer. La zone inférieure de la colonne comprend seulement quatre registres verticaux et des figures gravées dans le bas des espaces intermédiaires.

P. 70 et pl. 29. — Obélisque sud, l. 2 : Le signe *tm* omis sur la copie doit être rétabli entre le t et le lièvre *con*. Ibid., l. 3 : Traces d'un *n* entre les deux groupes *ḫr*. Le groupe au-dessus du taureau est à lire *pḥ tj*.

P. 72 et pl. 29. — Obélisque nord, l. 2. Le premier des deux dieux porte le mortier à deux plumes. En conséquence il faut traduire: « Montou et Maat sont sur son épaule ».

P. 91. — Au début de la campagne 1933 nous avons reconnu que le dallage d'Apriès occupait une surface de 12 mètres sur 24, limitée par une enceinte de briques crues destinée à retenir le sable. Sous la dalle placée à l'angle nord-ouest a été trouvé un dépôt de fondation d'Apriès. Le dallage supportait les six colonnes palmiformes de Ramsès II.

P. 142. — La bloc de grès provient probablement d'un socle de statue.





INDEX

A

N

O

P

Q

R

S



TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE





TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE



TABLE DES MATIÈRES



PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

INITIATION ET MÉTHODES

1. **Le Papyrologie** par P. COLLOMP .... 6 fr.
2. **Exercices Cartographiques** par H. BAULIG ...... 5 fr.
3. **Le verbe allemand** par M. CAHEN .... 8 fr.
4. **La Phonétique latine** par A. JURET .... 8 fr.
5. **Principes de la métrique grecque et latine** par A. JURET .... 5 fr.
6. **La critique des textes** par P. COLLOMP.......... 12 fr.

TEXTES D'ÉTUDE

1. **Tertullien,** *De Spectaculis,* par A. BOULANGER .... 10 fr.

SÉRIE IN-16 CARRÉ

1. S. ROCHEBLAVE, **Louis de Fourcaud et le mouvement artistique en France de 1875 à 1914,** 410 p., 1. pl. *Couronné par l'Académie française* .... 15 fr.
2. G. MAUGAIN, **Ronsard en Italie,** 320 p., *Couronné par l'Académie française*........................ 15 fr.
3. H. GILLOT, **Eugène Delacroix, L'homme, ses idées, son œuvre,** 400 p., 4 pl. .... 20 fr.
4. H. TRONCHON, **Renan et l'Etranger,** 400 p. ...... 20 fr.
5. P. ALFARIC, **Laromiguière et son Ecole,** Etude biographique .... 20 fr.
6. H. TRONCHON, **Romantisme et Préromantisme**.... 20 fr.
7. L. TESNIÈRE, **Oton Joupantchitch, poète slovène,** 383 p. .... 30 fr.
8. A. DOLLINGER, **Les Etudes historiques de Châteaubriand** .... 20 fr.
9. J. POMMIER, **La Mystique de Beaudelaire**........ 18 fr.
10. P. MONTET, **Les nouvelles fouilles de Tanis,** avec 90 planches .... 50 fr.

SÉRIE IN-8° (SÉRIE BLEUE)

PHILOSOPHIE

3. E. GILSON, **Etudes de philosophie médiévale,** 296 p., épuisé.
4. L. LAVELLE, **La dialectique du monde sensible,** XLV et 232 p. .... 25 fr.
5. L. LAVELLE, **La perception visuelle de la profondeur,** 75 p. .... 8 fr.
17. R. LÉVÊQUE, **Le problème de la vérité dans la philosophie de Spinoza,** 163 pages .... 15 fr.
42. M. PRADINES, **Le problème de la sensation,** 280 p. 30 fr.
61. M. PRADINES, **La Philosophie de la Sensation II, La sensibilité élémentaire** .... 20 fr.
50-51. M. GUEROULT, **L'évolution de la structure de la doctrine de la science chez Fichte,** 2 vol. .... 80 fr.

LITTÉRATURE ET PHILOLOGIE FRANÇAISES

1. TH. GEROLD, **L'art du chant en France au XVIIe siècle,** 300 pages, avec musique. *Couronné par l'Académie des Beaux-Arts* .... 50 fr.
2. TH. GEROLD, **Le manuscrit de Bayeux,** texte et musique d'un recueil de chansons du XVe siècle, 200 p. avec musique .... 30 fr.
10-12. L. ZELIQZON, **Dictionnaire des patois romans de la Moselle,** 720 p. avec pl. et carte. *Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* .... 75 fr.
16. PH. LE HARIVEL, **Nicolas de Bonneville, 1760-1828,** 200 p. .... 15 fr.
22. M. LANGE, **Le Comte Arthur de Gobineau, étude biographique et critique,** 293 p. 1 pl. .... 20 fr.
23. G. COHEN, **Le livre de scène du Mystère de La Passion joué à Mons** en 1501, 800 p., 5. pl. *Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* .... 90 fr.
25. J. ARNOLD, **L'Apparicion Maistre Jehan de Meung d'Honoré Bonnet,** texte et commentaire, 215 p. .... 20 fr.
32-33. P. ALFARIC et E. HOEPFFNER, **La Chanson de Sainte-Foy.** T. 1. Texte et commentaire philologique, 376 p., 12 pl. 40 fr.
T. 2. Traduction et commentaire historique 202, p., 4 pl. .... 20 pl.
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
37. P. FLOTTES, **La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny,** 450 p. .... 40 fr.
39. P. FOUCHÉ, **Etudes de phonétique générale. La syllabe, la diphtongaison, consonnes additionnelles,** 130 p., 22 fig. .... 20 fr.

47-48. P. LÉVY: **Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine,** T. 1 : Des origines à la Révolution ; T. II : de la Révolution à nos jours ; 2 vol. de 403 et 563 p., une carte 90 fr. *Couronné par l'Académie française.* — Prix Gobert.
49. J. HATT: **Les Colloques français et allemands de Daniel Martin,** 250 pages .... 25 fr.
52. W. G. MOORE, **La Réforme allemande et la littérature française,** Recherches sur la notoriété de Luther en France, 512 p. .... 50 fr.
53. A. BOULANGER, **L'Art Poétique de Jacques Pelletier du Mans** (1885), publié d'après l'édition unique avec Introduction et Commentaires, 240 pages. *Couronné par l'Académie française* .... 40 fr.
54. RENAN, **Travaux de Jeunesse, 1843-1844,** publiés par J. Pommier .... 40 fr.
55. J. POMMIER, **La Jeunesse cléricale d'Ernest Renan,** 650 p.. .... 60 fr.
56. P. FOUCHÉ, **Le Verbe français,** Etude morphologique, 442 pages .... 50 fr.
62. L. SCHOUMACKER, **Erckmann-Chatrian,** Etude biographique et critique d'après des documents inédits .... 50 fr.

LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES

14. E. VERMEIL, **La Constitution de Weimar et le principe de la démocratie allemande,** 473 p. .... 30 fr. *Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.*
15. Mme M. L. CAZAMIAN, **Le roman et les idées en Angleterre; I. L'influence de la science, 1860-1890,** 484 p. 35 fr. *Couronné par l'Académie Britannique.*
21. **Mélanges de Littérature et de Philologie germaniques,** offerts à CH. ANDLER par ses amis et ses anciens élèves, 458 p. .... 35 fr.
24. E. PONS, **Swift : I. Les années de jeunesse et le Conte du Tonneau,** 409 p., 1 pl. .... 35 fr. *Couronné par l'Académie française.*
25. E. PONS, **Le thème et le sentiment de la nature dans la poésie anglo-saxonne,** 168 pages .... 20 fr.
27. Mme TH. LABANDE-JEANROY, **La question de la langue en Italie,** 264 p. .... 25 fr. *Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
30. E. TONNELAT, **La Chanson des Nibelungen, Etude sur la composition et la formation du poème épique,** 396 p. .... 35 fr.
44-45. G. LAFOURCADE, **La jeunesse de Swinburne: La Vie, l'œuvre,** 2 vol. .... 80 fr.

52. W. G. Moore, **La réforme allemande et la littérature française,** Recherches sur la notoriété de Luther en France, 512 p. .... 50 fr.
57. **Gœthe,** Etudes publiées pour le centenaire de sa mort. 475 pages .... 50 fr.
59. R. Leroux, **Guillaume de Humboldt,** 462 pages.. 50 fr.
60. R. Leroux, **La Théorie du despotisme éclairé chez K. Th. Dalberg,** 80 pages .... 10 fr.

PHILOLOGIE, LITTÉRATURE, ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ

6. P. Perdrizet, **Negotium perambulans in tenebris, Etudes de démonologe gréco-orientale,** 38 p., 15 fig. .. 8 fr.
13. Piganiol, **Recherches sur les jeux romains,** 156 p., 2 pl. .... 20 fr.
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
18. E. Cavaignac, **Population et Capital dans le monde méditerranéen antique,** 163 pages .... 15 fr.
24. P. Montet, **Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'ancien Empire,** 428 p., 25 pl., nombreuses figures .... 100 fr.
29. E. Collomp, **Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides,** 255 pages et tableaux........ 30 fr.
34. A. Juret, **Système de la Syntaxe latine,** 428 p. . 40 fr.
38. L. Linckenheld, **Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule,** 180 p., 6 pl. hors texte, nombreuses figures .... 25 fr.
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
58. E. Cavaignac, **Subbiluliuma et son temps,** 110 p., 1 pl, et 1 carte .... 15 fr.
63. P. Perdrizet, **Le calendrier parisien à la fin du Moyen Age,** 322 p. et 9 pl. hors texte .... 45 fr.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

7-8. R. Reuss, **La Constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace, 1790-1795,** 2 vol., 380 et 343 p. et 2 répertoires .... 60 fr.
20. R. Reuss, **La Grande Fuite de décembre 1793 et la situation politique et religieuse du Bas-Rhin, de 1794 à 1799,** 350 p. .... 30 fr.
31. R. Reuss, **Soixante années d'activité scientifique et littéraire, 1864-1924,** avec une bibliographie de l'auteur et une étude biographique par Chr. Pfister, 150 p. et 2 pl. 25 fr.
9. P. Leuilliot, **Les Jacobins de Colmar : Procès-verbaux des Séances de la Société Populaire avec une introduction et des notes,** xxxvi et 504 p. .... 35 fr.
Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

19. Marc Bloch, **Les Rois thaumaturges, Etude sur le caractère surnaturel attribué à la royauté particulièrement en France et en Angleterre,** 540 p., 4 pl. .... 50 fr.
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
35-36. G. Zeller, **La réunion de Metz à la France,** 2 vol., 500 et 400 p.................................. 80 fr.
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
40. Chr. Pfister, **Pages alsaciennes,** avec un portrait et une bibliographie de l'auteur, 350 pages .... 40 fr.
41. G. Chabot, **Les plateaux du Jura central, étude morphogénique,** 320 p., 4 pl., nombreuses figures....... 50 fr.
43. A. Grabar, **Les influences orientales sur l'art balkanique,** 160 p. et 16 pl. .... 40 fr.
46. G. Pariset, **Etudes d'histoire révolutionnaire et contemporaine,** 400 p. et 1 planche.................... 40 fr.

HORS SÉRIE

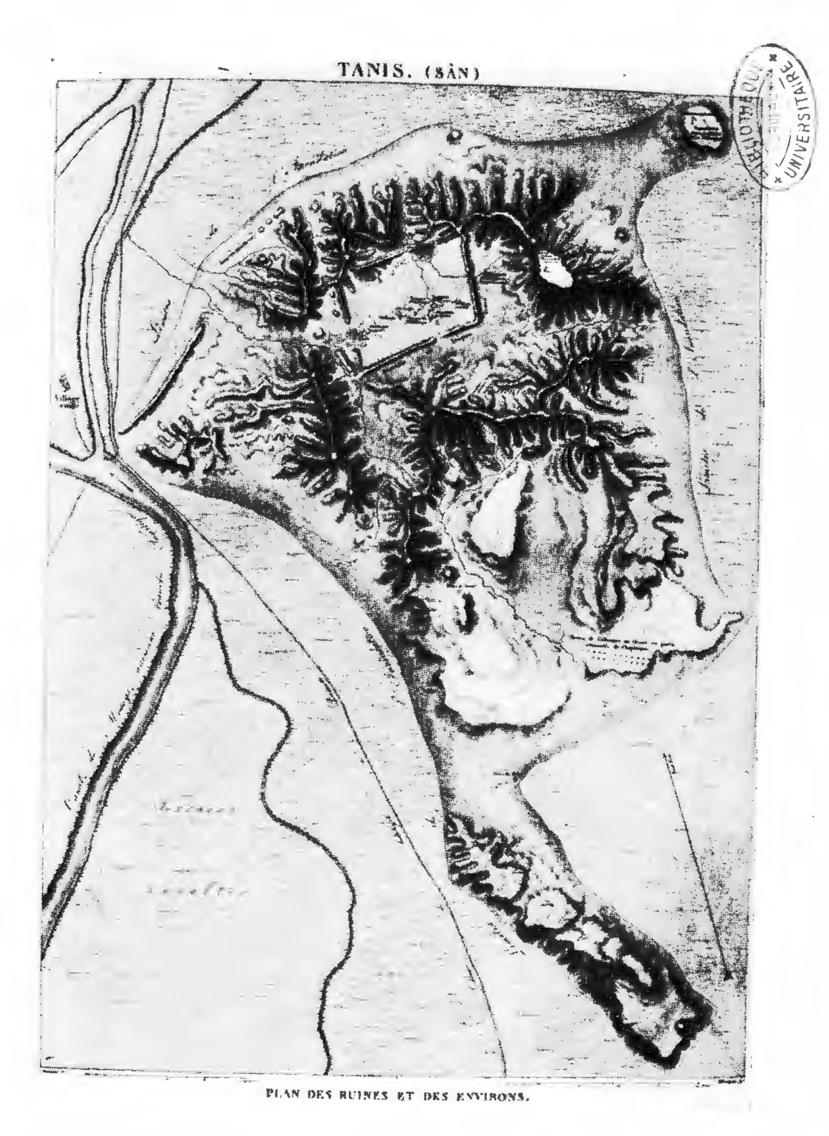
Bibliographie Alsacienne, Revue critique des publications concernant l'Alsace, par un groupe de professeurs et de savants : I. 1918-1921 ; II. 1922-1924 ; III. 1925-1927 ; IV. 1928-1930. Chaque volume .... 40 fr.
Chr. Pfister, **Les Schweighæuser et la Chaire de Littérature grecque de l'Université de Strasbourg,** 60 p. et 2 pl. .... 5 fr.
Bibliothèque Régionale et universitaire. **L'Exposition Gobineau, avec le catalogue des œuvres de Gobineau se trouvant à la Bibliothèque** .... 5 fr.
Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg mensuel de novembre à mai. — Abonnement annuel donnant droit au **Livret-Guide** .... 20 fr.
Années écoulées : année 1922 à 1933 ; chaque année 30 fr.
Numéro spécial consacré aux **Cours de vacances** 5 fr.
Livret-Guide annuel : Renseignements généraux et programmes des divers examens et concours .... 5 fr.



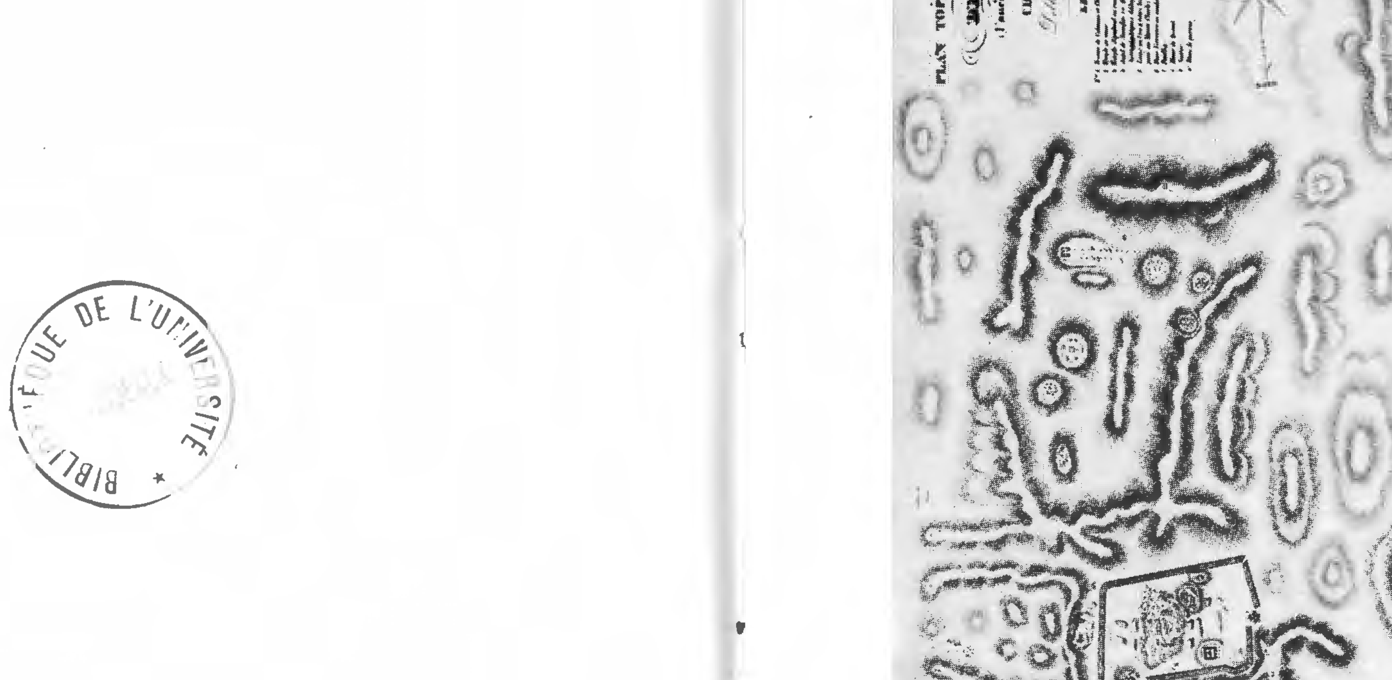


Le tell et le village de San el Hagar (photo Royal Air Force).

Pl. I.



d'après la *Description de l'Egypte*, V., pl. 28

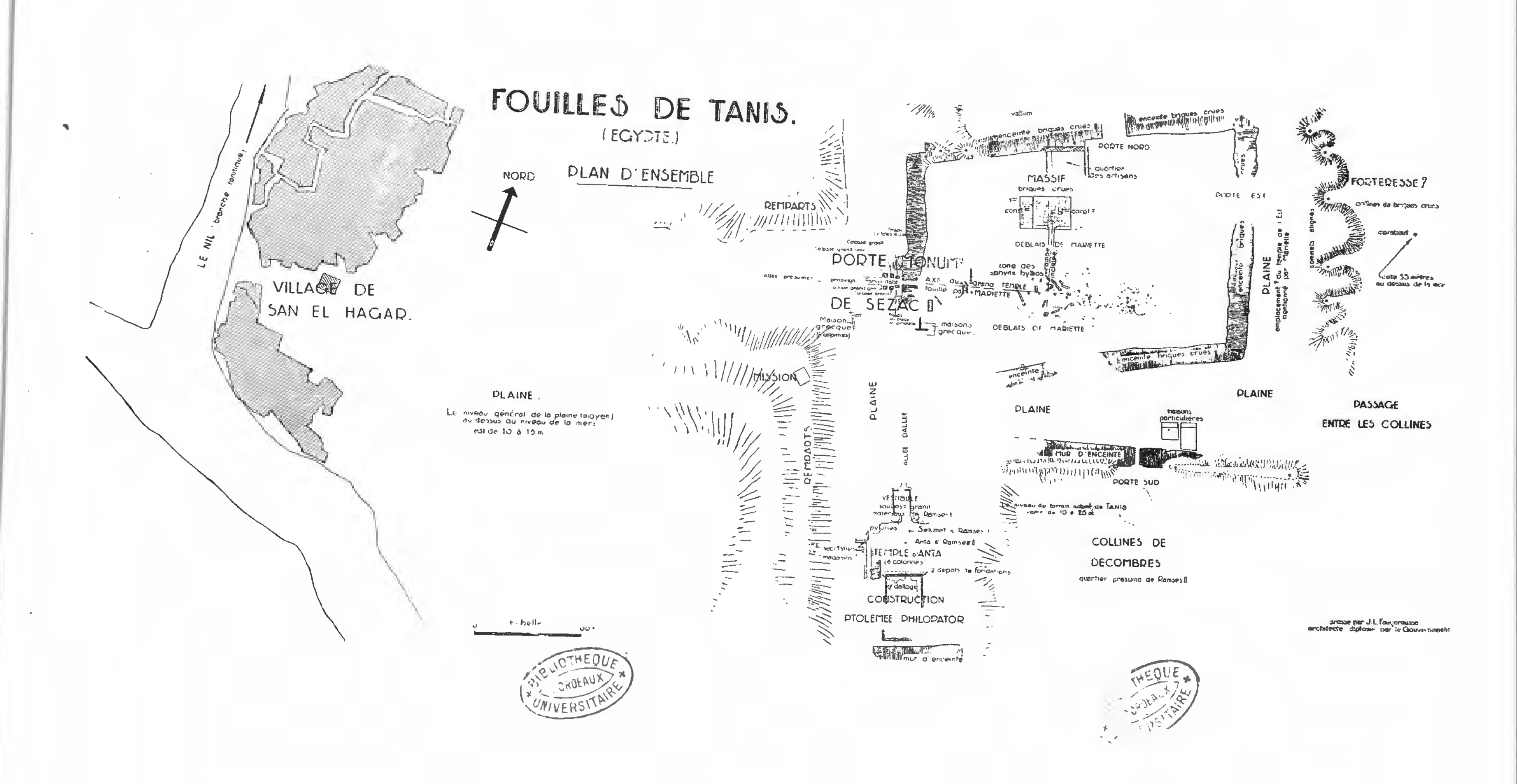


Carte du tell de Sân par Rifaud (1825).



Les fouilles de Tanis au temps de Mariette.



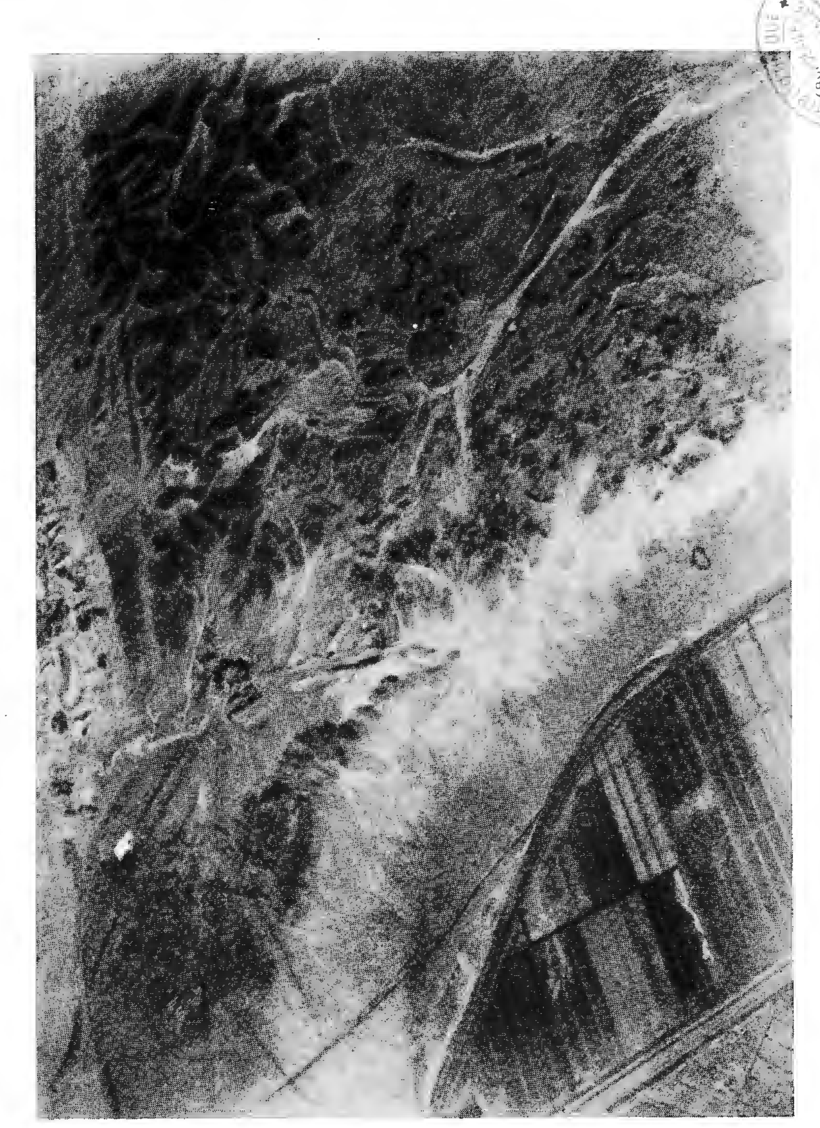

FOUILLES DE TANIS.
(EGYPTE.)
PLAN D'ENSEMBLE
NORD
LE NIL (branche tanitique)
VILLAGE DE SAN EL HAGAR.
PLAINE.
Le niveau général de la plaine (moyen) au dessus du niveau de la mer: est de 10 à 15 m.
REMPARTS
PORTE MONUMENTALE DE SEZAC I
MISSION
PLAINE
ALLÉE DALLÉE
MASSIF briques crues
PORTE NORD
quartier des artisans
enceinte briques crues
DEBLAIS DE MARIETTE
zone des sphynx hyksos
grand TEMPLE
AXE du grand temple
fouillé par MARIETTE
maisons grecques
PORTE EST
enceinte briques crues
PLAINE
FORTERESSE ?
collines de briques crues
cote 35 mètres au dessus de la mer
PLAINE
PASSAGE ENTRE LES COLLINES
maisons particulières
MUR D'ENCEINTE
PORTE SUD
REMPARTS
VESTIBULE
TEMPLE d'ANTA
16 colonnes
2 dépots de fondations
CONSTRUCTION PTOLÉMÉE PHILOPATOR
mur d'enceinte
COLLINES DE DÉCOMBRES
quartier présumé de Ramses II
Échelle
dressé par J.L. Fougerousse architecte diplômé par le Gouvernement





Le tell de San (Photo Royal Air Force).





Partie méridionale du tell de San (Photo Royal Air Force).

Grand temple. Mur nord de l'enceinte.



Partie occidentale.



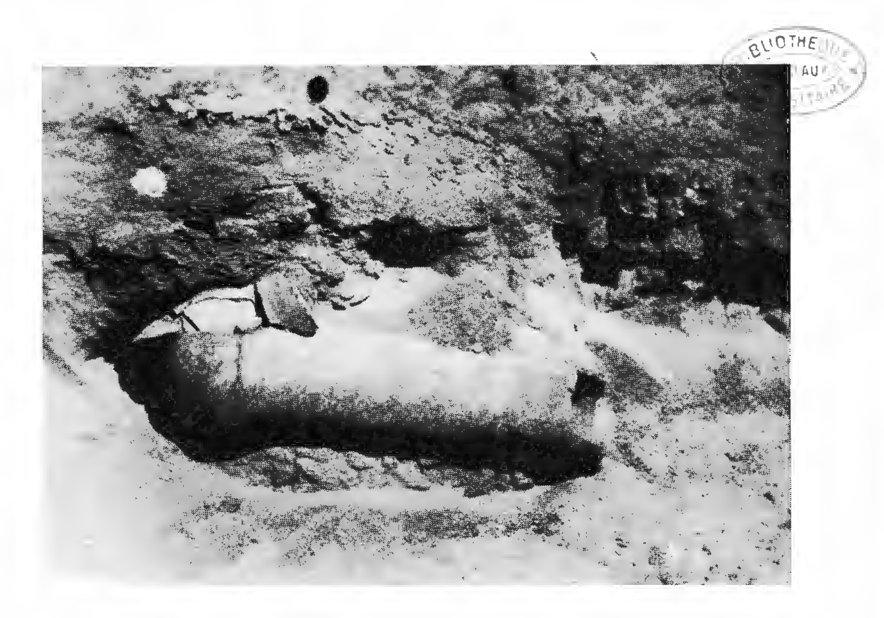
Partie orientale.



Grand temple. Mur nord de l'enceinte.



1. Squelette sous les briques près de la porte nord.



2. Jarre contenant un squelette, à 3 mètres du précédent.





La porte de Sésac. Montant nord, face ouest.





Deux aspects de la porte de Sésac avant les travaux.



La triade, côté gauche.



Porte de Sésac. Montant sud, face intérieure.

Pl. XII.





Porte de Sésac. Dalles renversées du montant nord. Restes du montant sud.

Pl. XIII.





Allée bordée de statues conduisant à la porte de Sésac.



Blocs de la porte de Sésac.

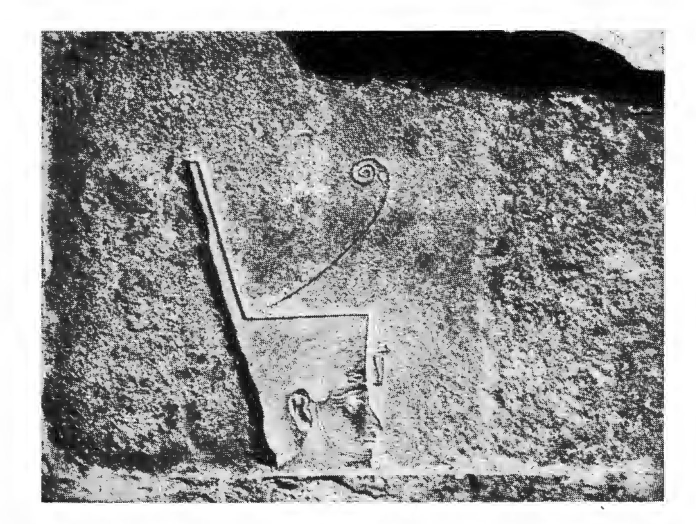


1-2. Deux fragments d'un obélisque de Pépi II.
3-4. Bas-reliefs de Sésac.



Portrait de Sésac.



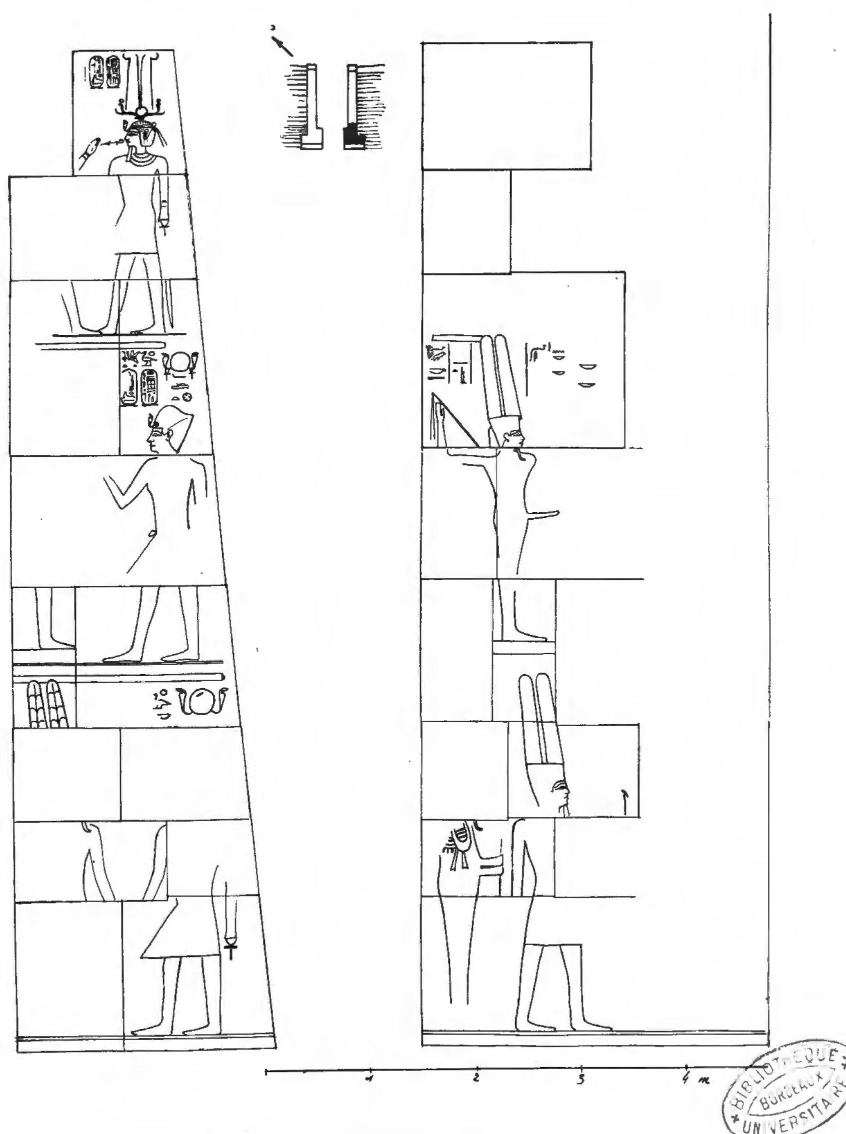


Portrait de Sésac.



Pied d'un colosse de Ramsès II.





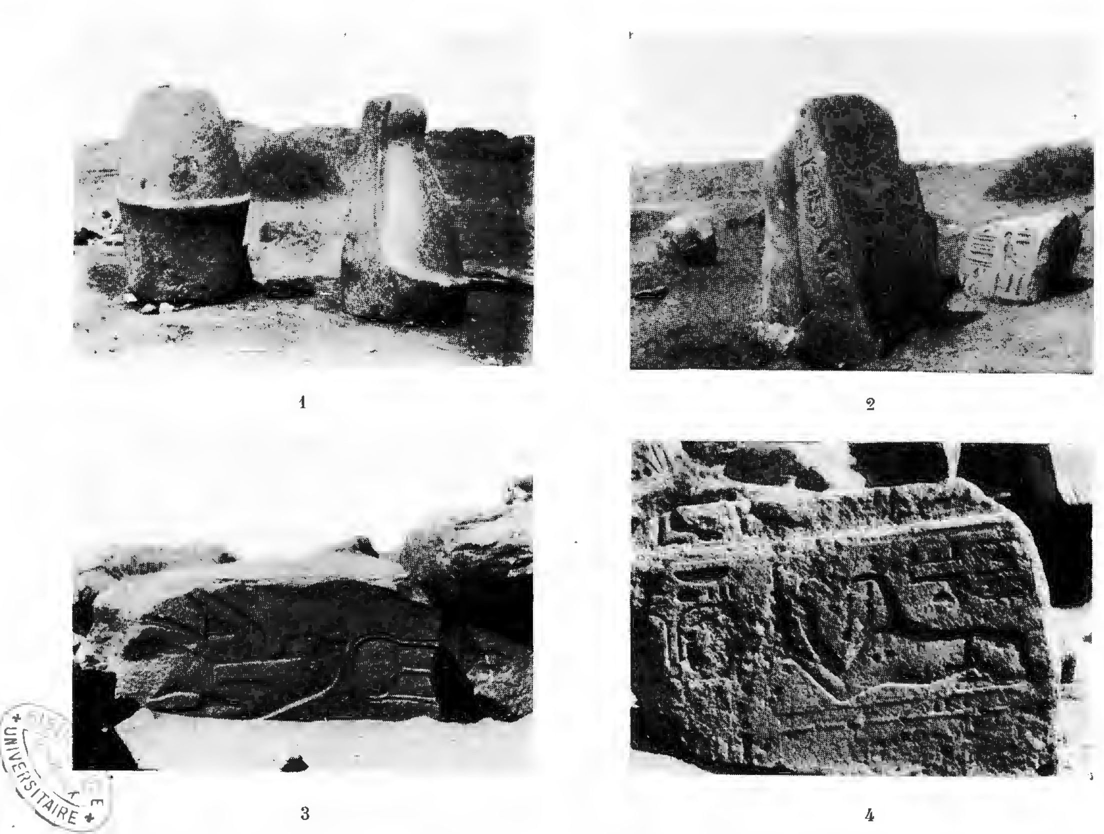
Porte de Sésac. Montant sud (angle n-o).
Reconstitution par M. Robichon.





Colosse de Ramsès II en grès.





1. Couronnes des deux colosses. — 2. Fragments d'un colosse de granit noir. — 3. Fragment du colosse de grès. — 4. Ramsès II représenté sous la forme d'un sphinx.

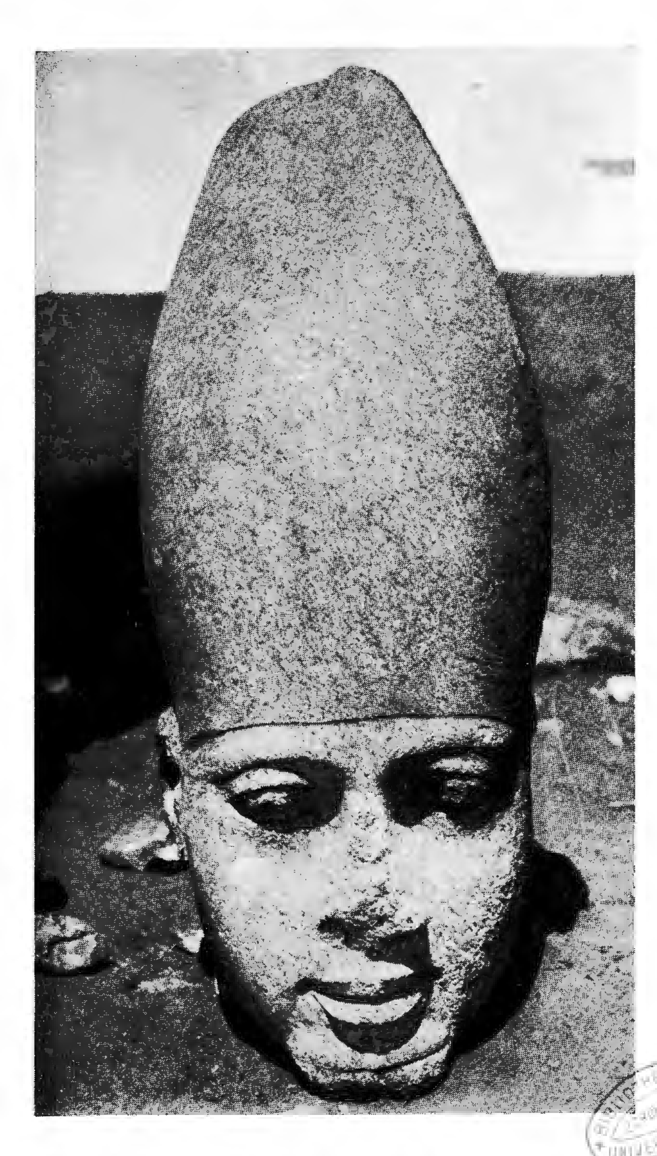
PL. XX.



Abords de la porte monumentale, en 1931.



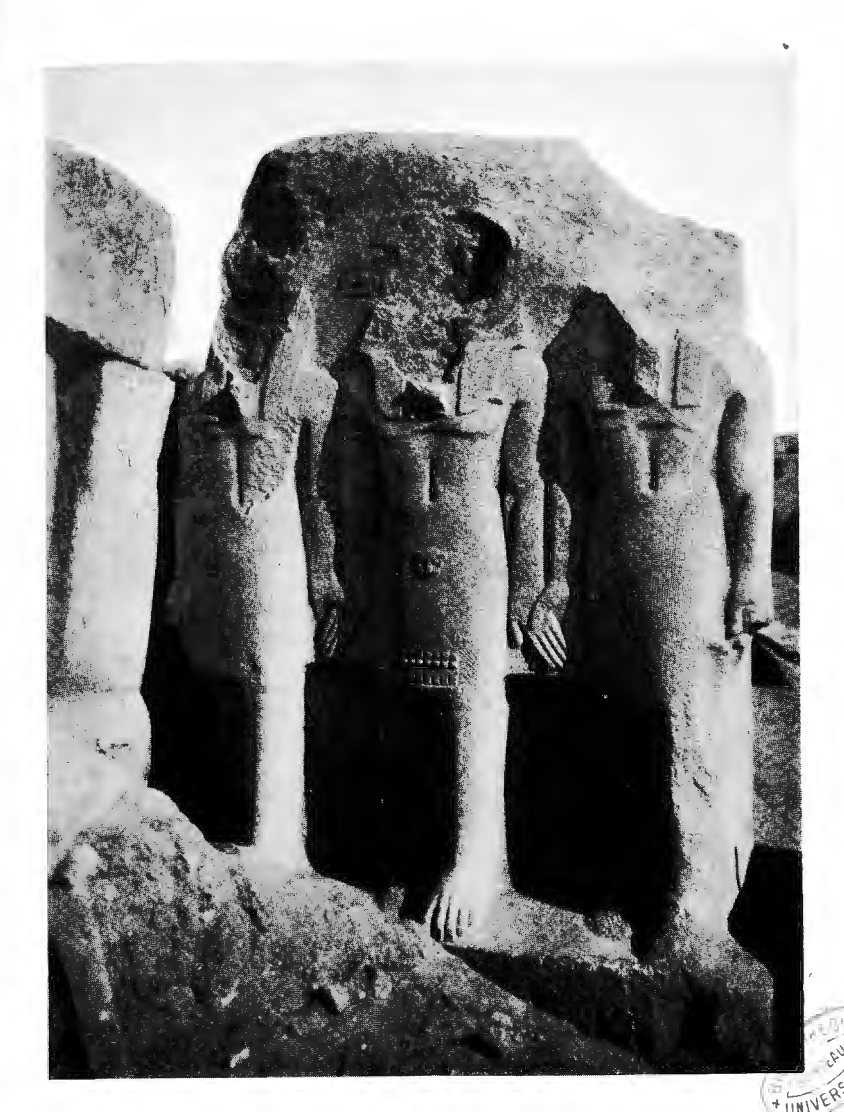




Tête d'un colosse de granit usurpé par Ramsès II
(cf. pl. XXIII).



Colosse de granit usurpé par Ramsès II (cf. pl. XXII).



Triade. Ramsès II entre Harakhté et Ptah.





1. Tête du dieu Ptah (cf. pl. XXVI). — 2. Tête du dieu Min —
3. Tête royale. — 4. Tête du dieu Khepri.





Bas-relief de Ramsès II.





Maison de briques au sud-ouest de la porte.





Grand temple. Entre la porte de Sésac et le premier pylône.

Pl. XXVIII.

2 3 4 1 3 4 1 2

a *b*

a. Obélisque nord, *b*. obélisque sud. Première paire. — Partie centrale des inscriptions.





Obélisque sud près du premier pylône.





Tronçons d'obélisque et de colonne près du premier pylône.

Pl. XXXI.





Ramsès II offrant du vin au dieu Harakhté.

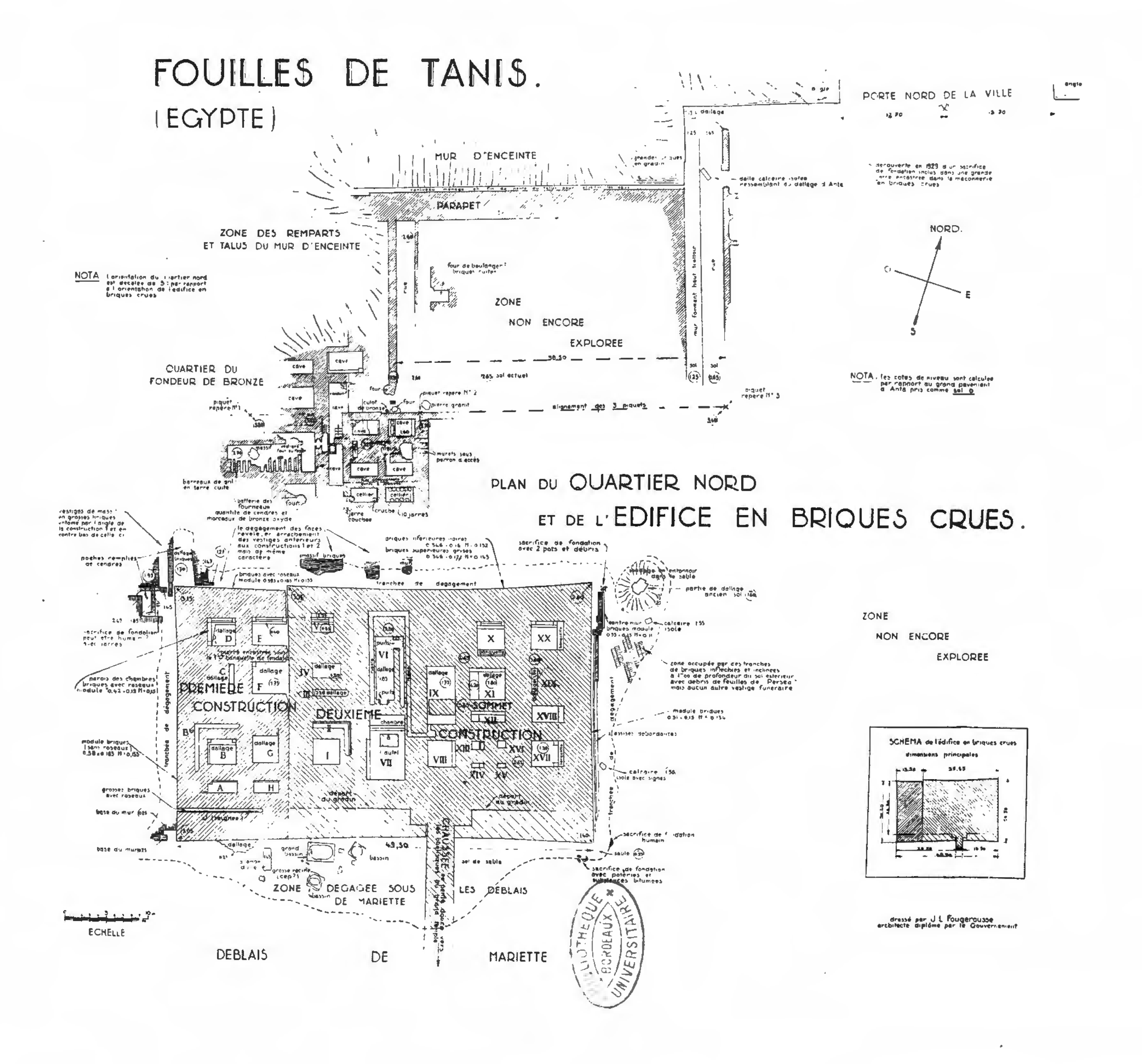


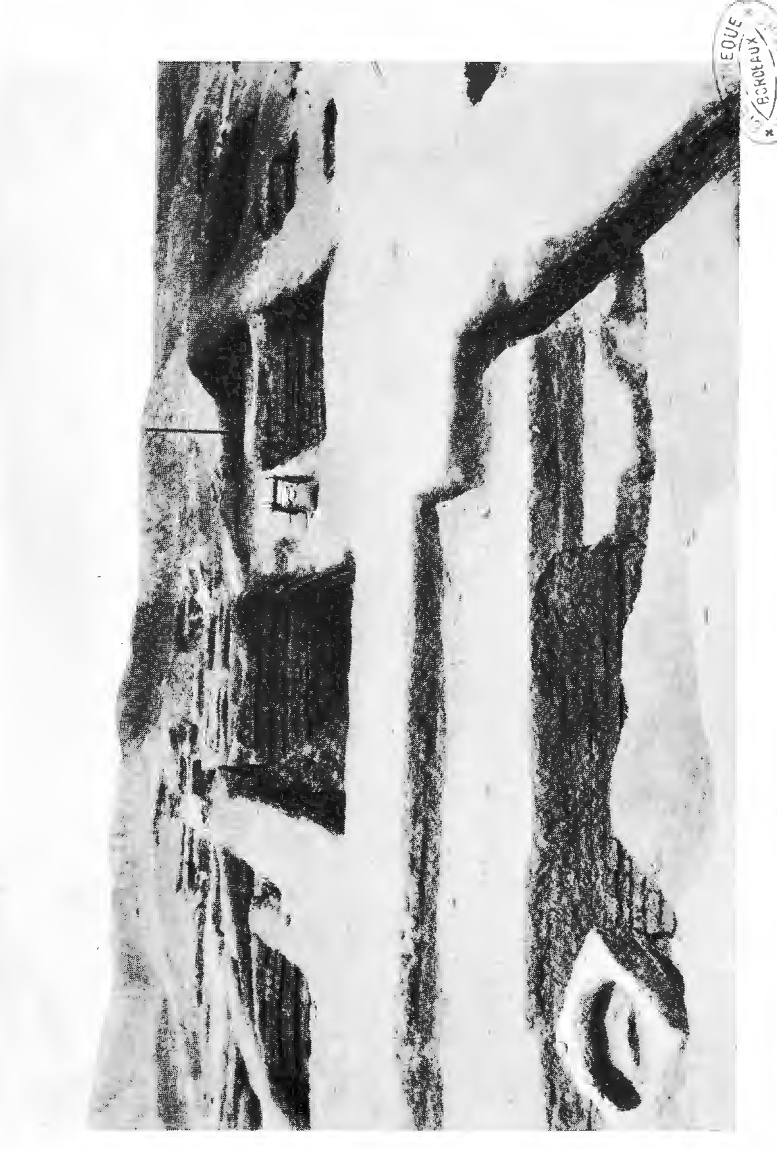


Grande stèle de Ramsès II, relevée.

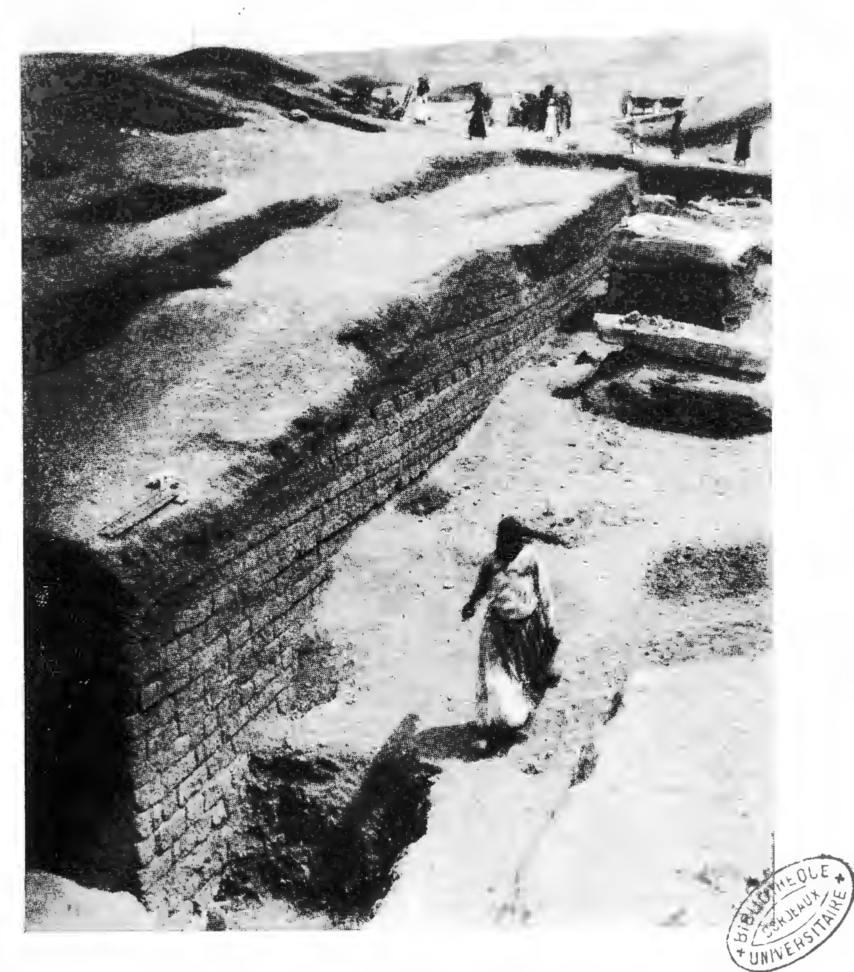


Grande stèle de Ramsès II. Verso.


FOUILLES DE TANIS.
(EGYPTE)
PORTE NORD DE LA VILLE
MUR D'ENCEINTE
PARAPET
ZONE DES REMPARTS
ET TALUS DU MUR D'ENCEINTE
ZONE
NON ENCORE
EXPLOREE
NORD.
QUARTIER DU
FONDEUR DE BRONZE
PLAN DU QUARTIER NORD
ET DE L'EDIFICE EN BRIQUES CRUES.
PREMIERE
CONSTRUCTION
DEUXIEME
CONSTRUCTION
SOMMET
ZONE
NON ENCORE
EXPLOREE
SCHEMA de l'édifice en briques crues
ZONE DEGAGEE SOUS
DE MARIETTE
LES DEBLAIS
ECHELLE
DEBLAIS DE MARIETTE
dressé par J. L. Fougerousse
architecte diplômé par le Gouvernement

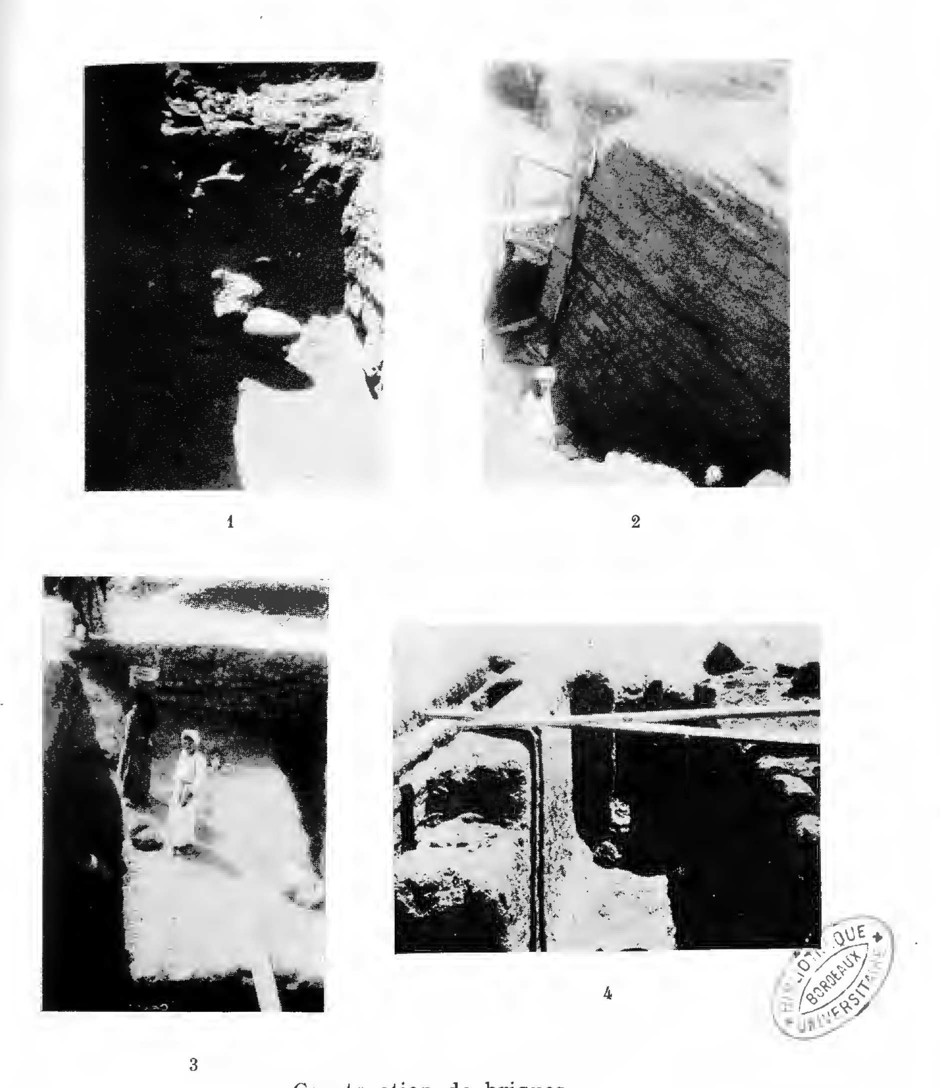


L'édifice en briques crues. Côté sud.



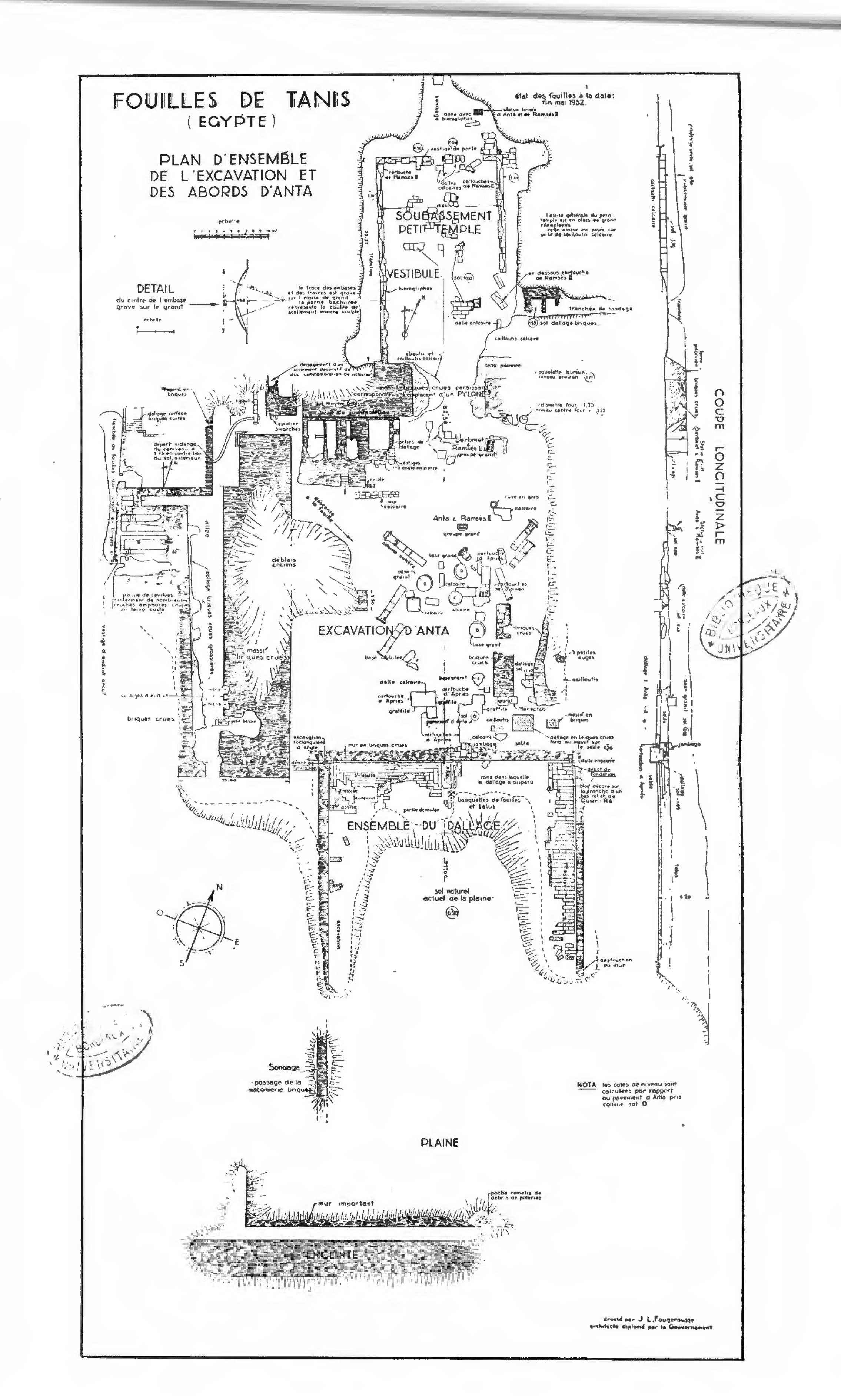
L'édifice en briques crues. Angle sud-ouest.





Construction de briques.

1. Dépôts de fondation près de l'angle S.-E. — 2. Angle N.-E. — 3. Chambre VII. — Chambre VI.


FOUILLES DE TANIS
(EGYPTE)
PLAN D'ENSEMBLE
DE L'EXCAVATION ET
DES ABORDS D'ANTA
échelle
DETAIL
du centre de l'embase gravé sur le granit
état des fouilles à la date: fin mai 1932.
SOUBASSEMENT
PETIT TEMPLE
VESTIBULE
COUPE LONGITUDINALE
tranchée de sondage
sol dallage briques
cailloutis calcaire
terre pilonnée
dallage surface briques cuites
allée
collage briques crues grossières
déblais anciens
massif briques crues
Anta & Ramsès II
groupe granit
EXCAVATION D'ANTA
briques crues
dalle calcaire
cartouche d'Apriès
graffite
cailloutis
massif en briques
sable
ENSEMBLE DU DALLAGE
banquettes de fouilles et talus
sol naturel actuel de la plaine
destruction du mur
excavation
N
O
E
S
Sondage
passage de la maçonnerie briques
NOTA les cotes de niveau sont calculées par rapport au pavement d'Anta pris comme sol 0
PLAINE
mur important
poche remplie de débris de poteries
ENCEINTE
dressé par J. L. Fougerousse
architecte diplômé par le Gouvernement

Pl. XXXIX.



Vue générale de la cour aux colonnes, prise du sud.



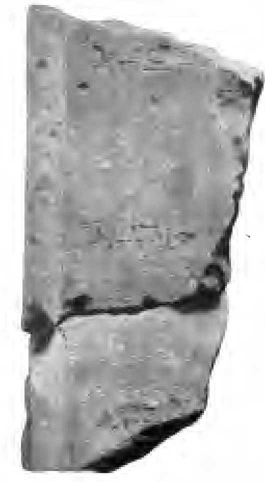
Mur de basse époque bâti avec des matériaux anciens.



Le même. Dalle du temps d'Apriès.











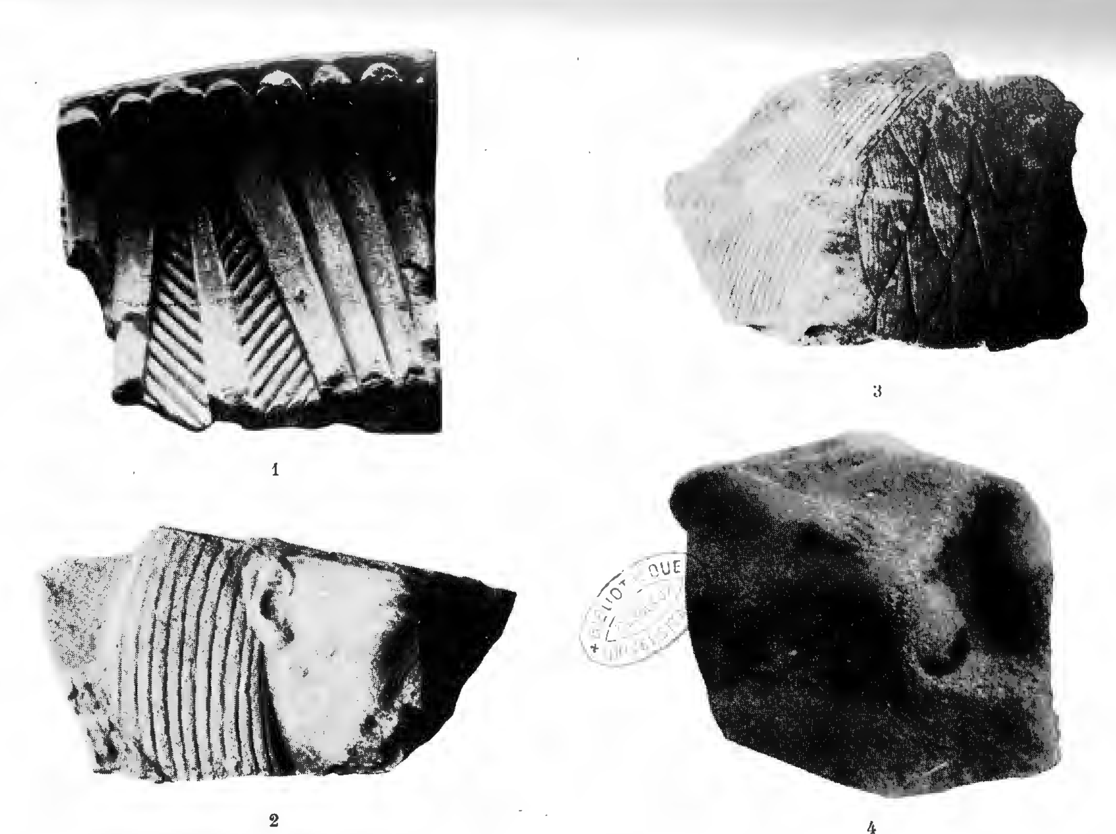
Blocs du mur représenté sur la pl. XLI.





Blocs du mur représenté sur la pl. XLI.





1. Fragment d'entablement. — 2. Fragment de bas-relief. — 3. Fragment d'une statue de lion. — 4. Statuette d'un scribe.

Pl. XLIV.



Temple d'Anta. Chapiteau de la colonne IV
et tronçons V et VI.



Chapiteaux des colonnes II et III et colonne I.



Tronçon de la colonne II. (Musée du Caire).



Tronçon de la colonne IV. (Musée du Caire).



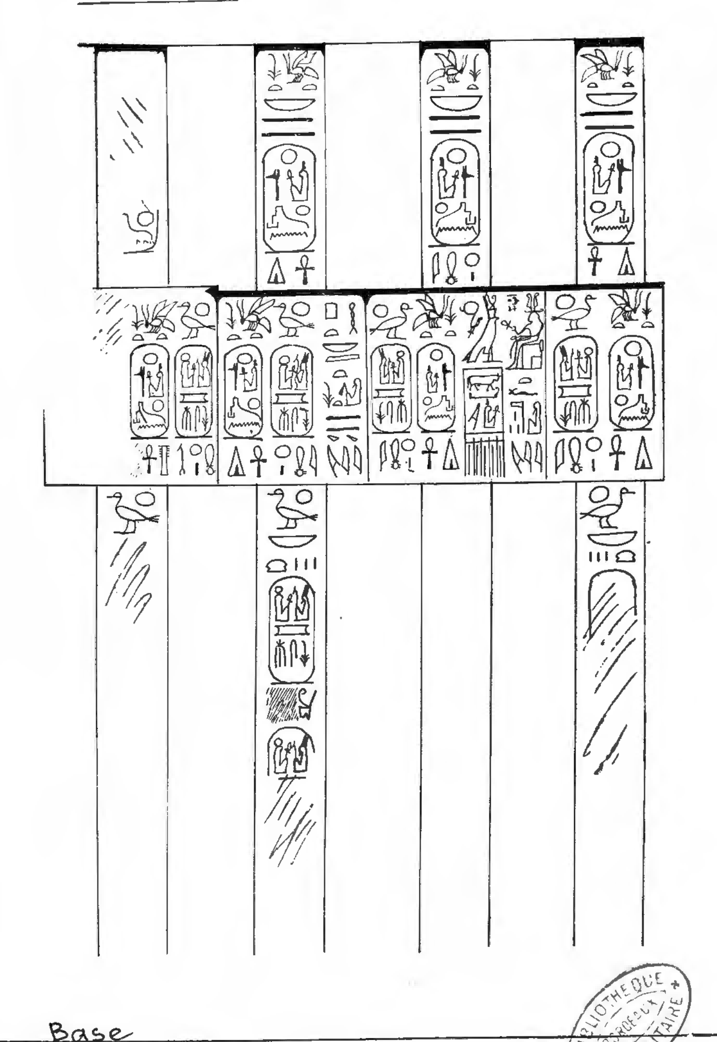


Tronçon de la Colonne V (Musée du Louvre). Au fond le groupe de Sekhmet et de Ramsès II.



Au centre Anta protégeant Ramsès II. A droite statue de Ramsès III.





Temple d'Anta.



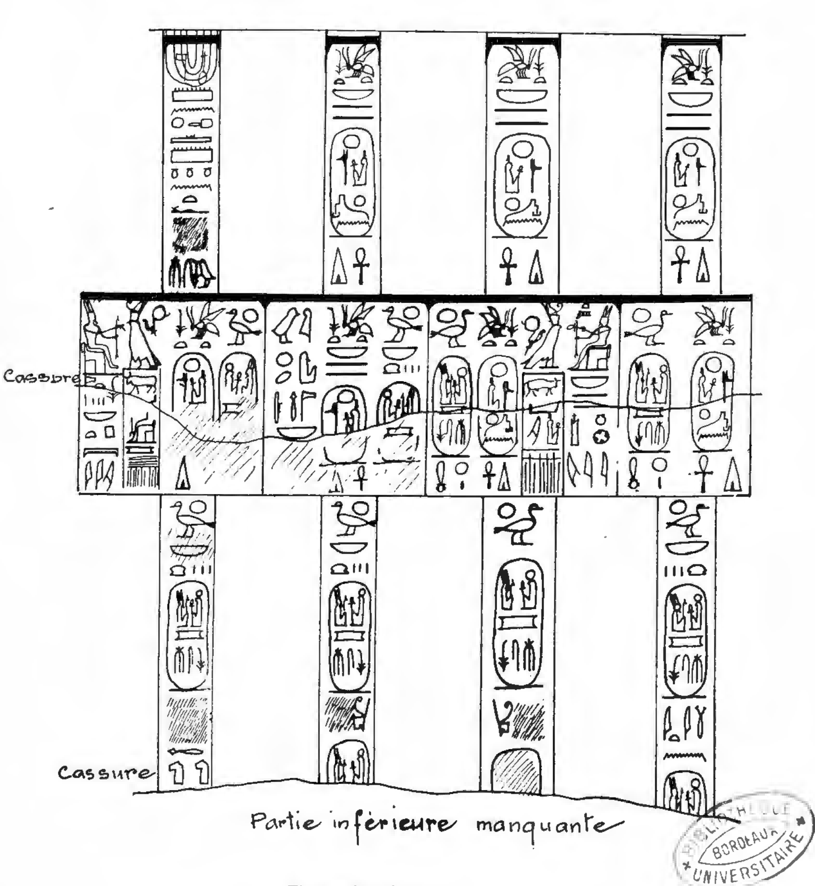
Colonne II

cassure

cassure

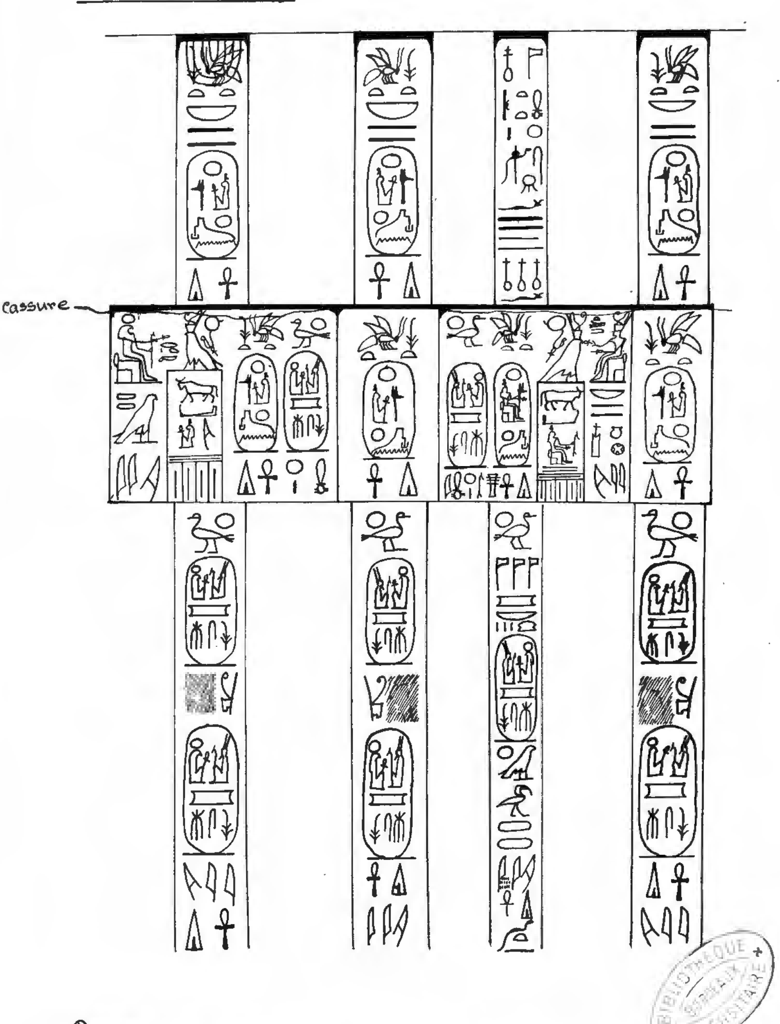
Temple d'Anta.





Temple d'Anta.





Temple d'Anta.

Colonne V

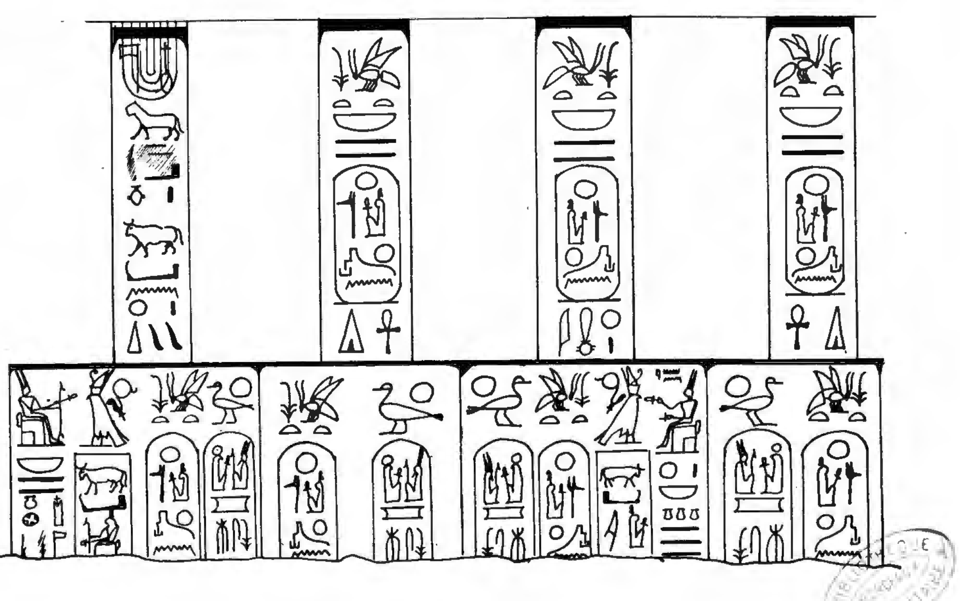
Cassure

Cassure

Base de la Colonne

Temple d'Anta.

Colonne VI



Cassure

Temple d'Anta.





Anta protégeant Ramsès II. Granit noir. (Musée du Caire.)





Découverte du groupe de Sekhmet-Ramsès II.



Inscription gravée au dos de la statue d'Anta.

Pl. LV.





1-2-3. Ouadjit et Ramsès II. — 4. Statue d'un homme agenouillé (époque ptolémaïque).





Statue de Pikhaas, gouverneur de Tanis, prêtre de Chonsou l'enfant, époque ptolémaïque. (Musée du Caire.)



Inscription de Pikhaas, gouverneur de Tanis, prêtre de Chonsou l'enfant.





Ramsès II et Sekhmet.



Sekhmet et Ramsès II. Revers.





Trois têtes de granit trouvées devant le groupe de Sekhmet et Ramsès II. (Musée de Strasbourg.)



1. Stèle de calcaire. — 2. Lion couché (*Musée du Caire*). — 3. Buste de roi (*Musée de Strasbourg*).

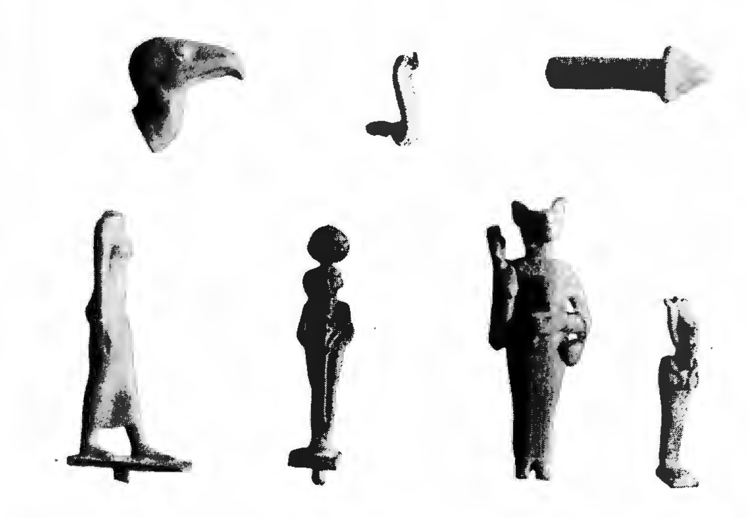






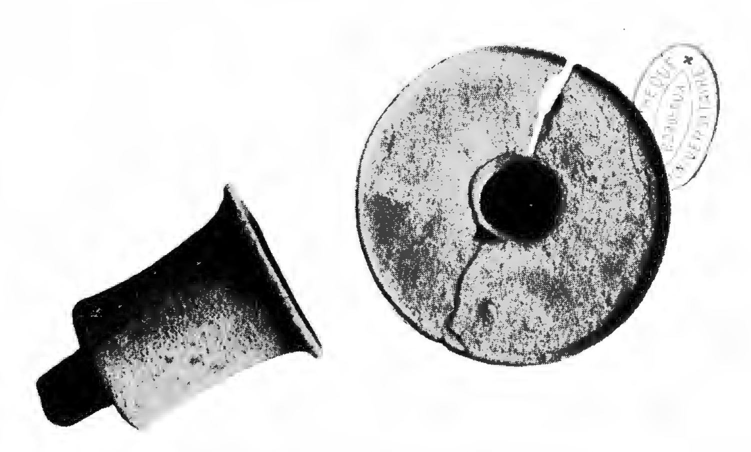
Statuette d'un roi enfant (*Musée du Caire*).





Bronzes

1. Vautour, uraeus, bélier, Neith, Chonsou, Bastit, Osiris (*Musée de Strasbourg*).

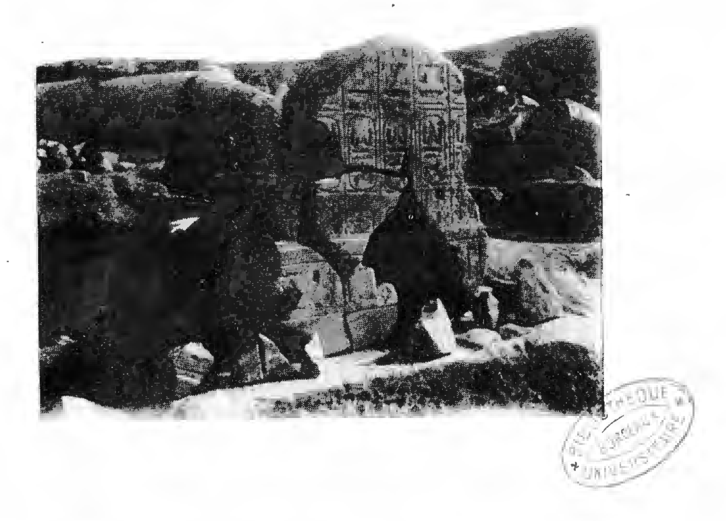


2. Un calice et son support (*Musée du Caire*).



Toueris, Nil, Thot, dieu enfant, Chnoum, lièvre, plaquette de Siamen, Bès ailé, crocodile, Ptah patèque (*Musée de Strasbourg*).







Groupe en grès : Merenptah entre le dieu Ptah et une déesse.





1



2



3

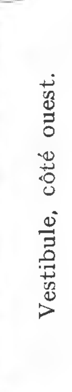


4

1. Socle d'une statue de Sekhmet. — 2. Fragment d'une statue de Sekhmet. — 3. Semblable. — 4. Statue de Kha-nefer-râ Sebekhotep.



Vestibule, côté nord.



Vestibule, côté ouest.





1. Couloir de briques à l'ouest du temple d'Anta.



2. Détail.



Anta et Ramsès (*Musée du Louvre*).







Anta et Ramsès. Côté gauche. Envers. Côté droit.
(*Musée du Louvre*).

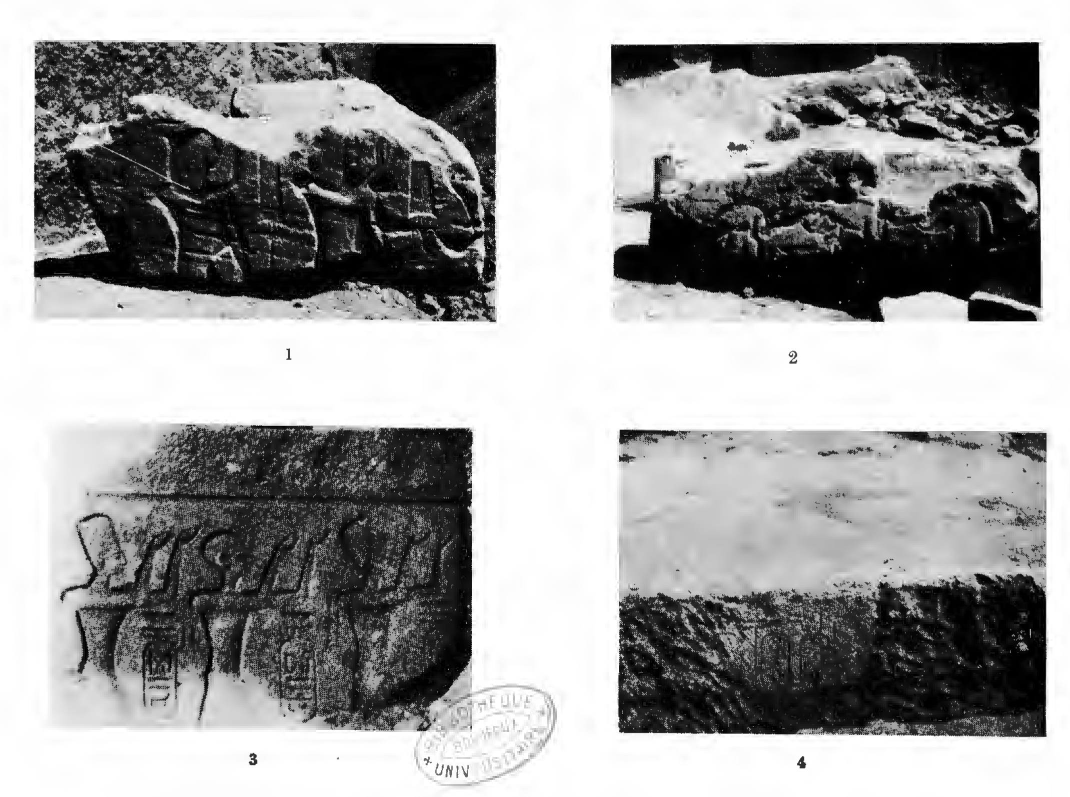
Pl. LXXI.



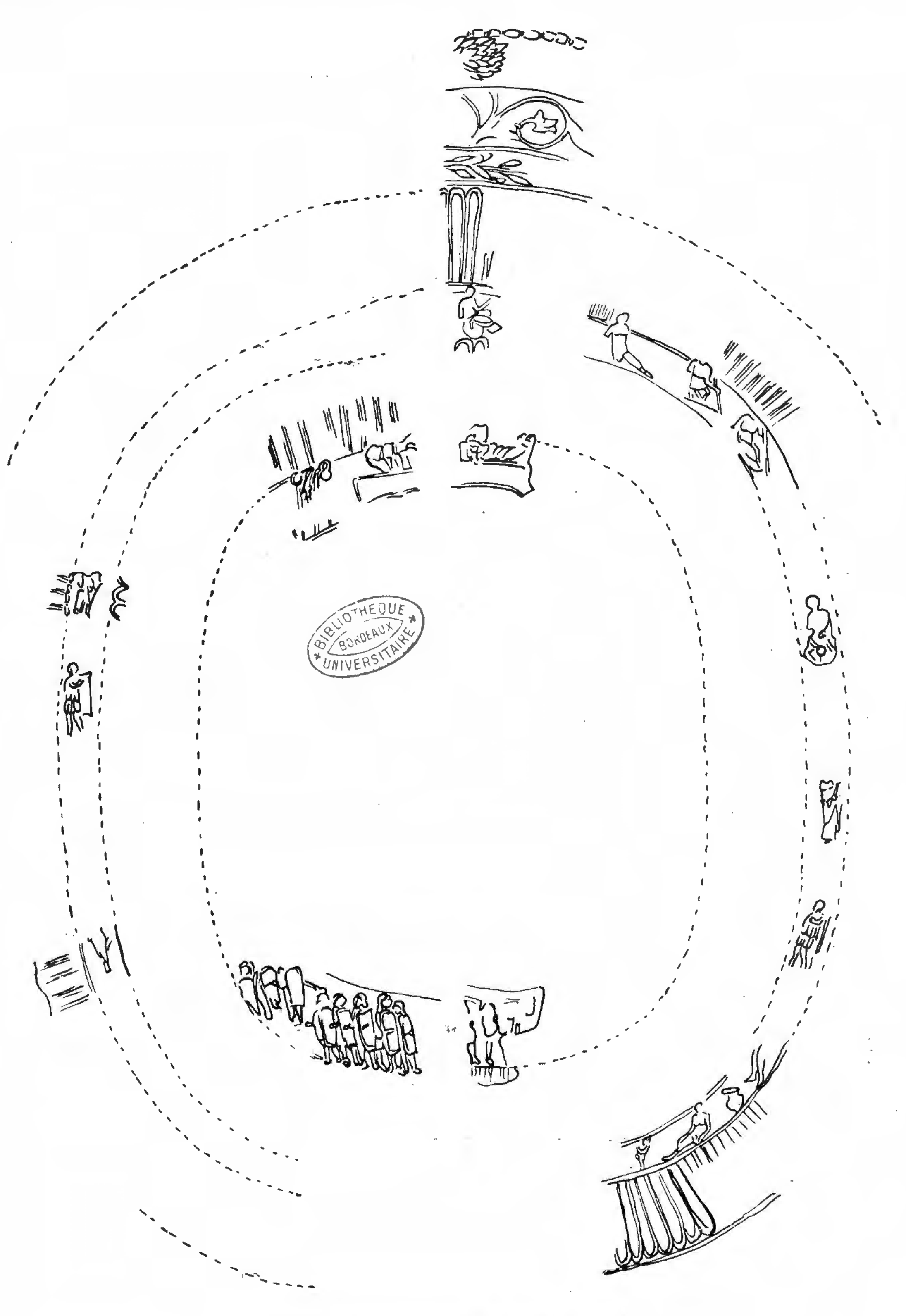




Anta et Ramsès, partie inférieure.
(*Musée du Louvre.*)



1. Fragment d'un socle de statue en grès. — 2. Semblable. — 3. Le roi Merenptah. — 4. Dalle signée d'Apriès.

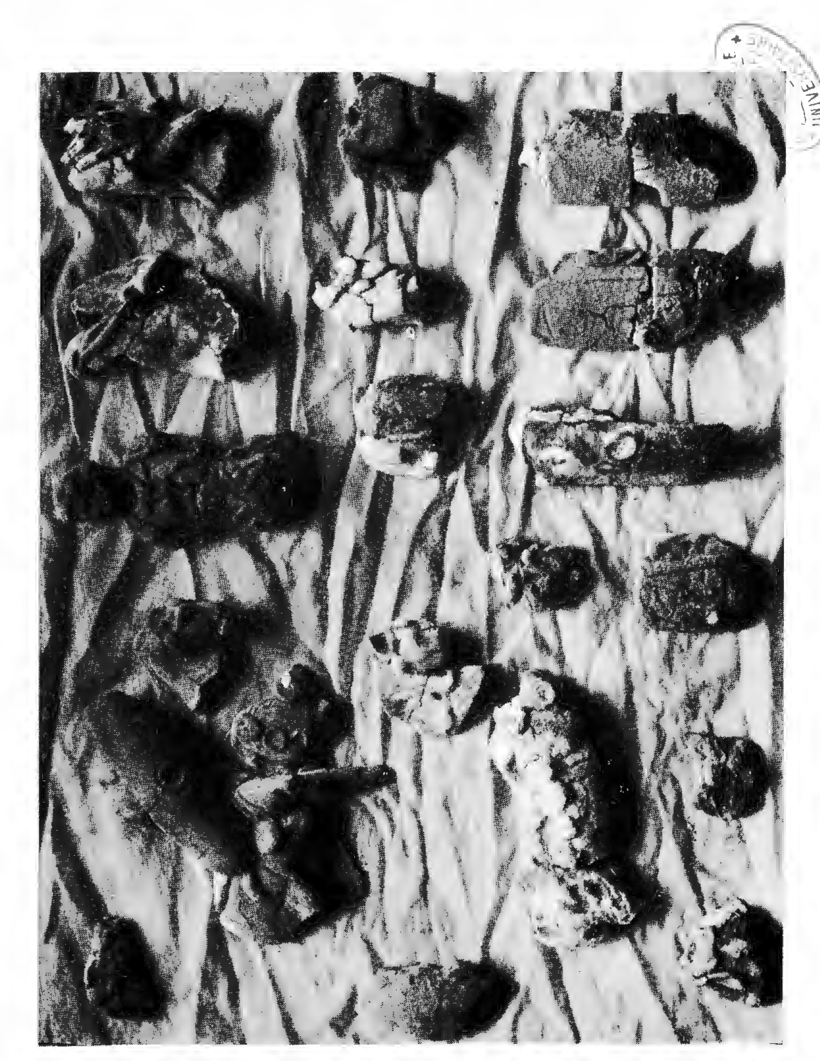


Bouclier commémoratif en plâtre doré.
Essai de reconstitution.



Fragments d'un bouclier votif (*Musée d'Alexandrie*).



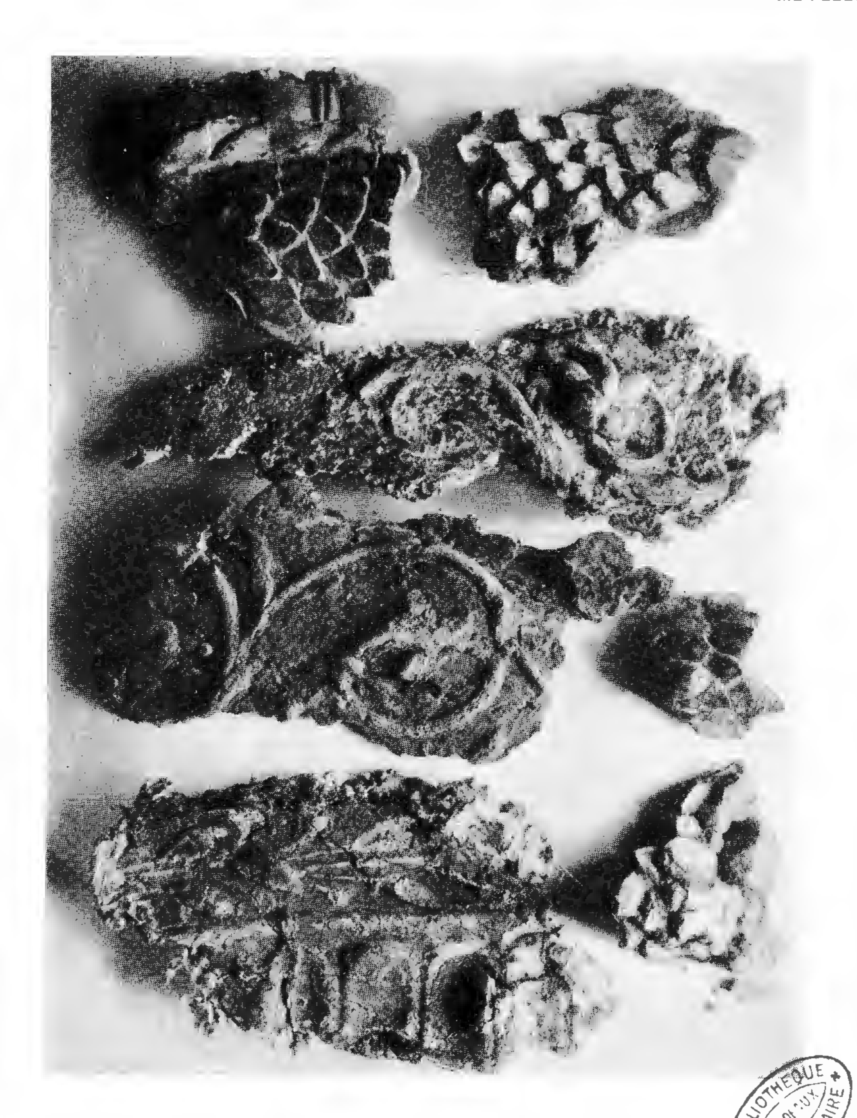


Fragments d'un bouclier votif (*Musée d'Alexandrie*).



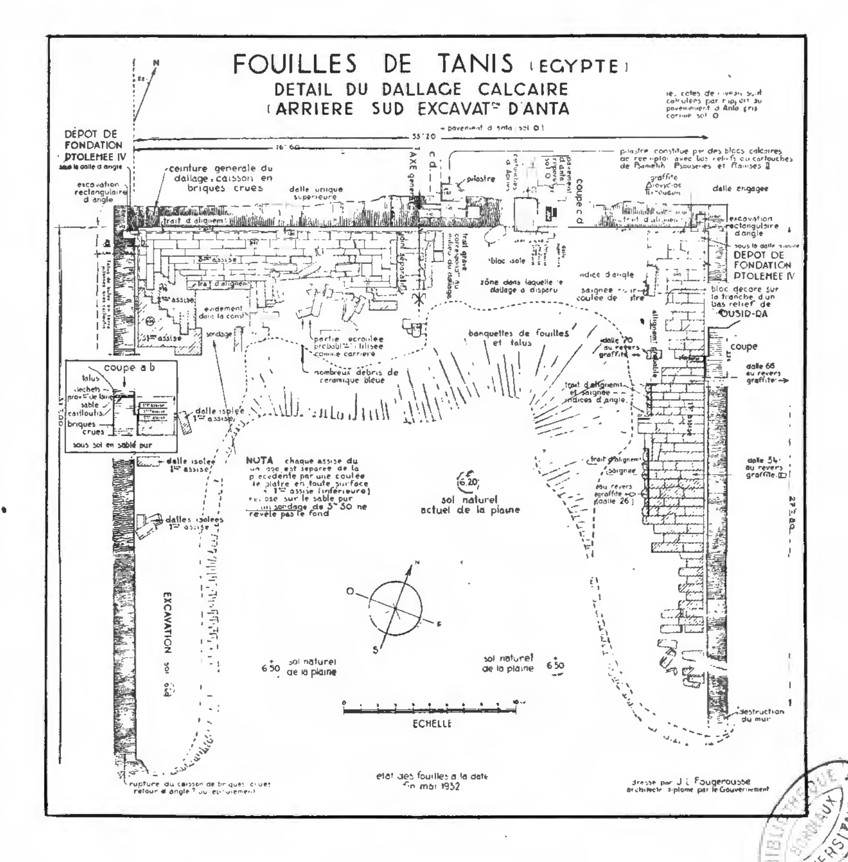
Fragments d'un bouclier votif (*Musée d'Alexandrie*).





Fragments d'un bouclier votif (*Musée d'Alexandrie*).




FOUILLES DE TANIS (EGYPTE)
DETAIL DU DALLAGE CALCAIRE
(ARRIERE SUD EXCAVAT^on D'ANTA
DÉPOT DE FONDATION PTOLEMEE IV
excavation rectangulaire d'angle
ceinture generale du dallage. caisson en briques crues
dalle unique superieure
AXE general
pilastre
coupe c d
graffite
delle engagee
trait d'aliquement
excavation rectangulaire d'angle
DEPOT DE FONDATION PTOLEMEE IV
bloc isole
indice d'angle
zône dans laquelle le dallage a disparu
bloc décoré sur la tranche d'un bas relief de OUSID-DA
banquettes de fouilles et talus
coupe
coupe a b
sous sol en sablé pur
nombreux debris de ceramique bleue
dalle isolée 1re assise
dalles isolees 1re assise
NOTA chaque assise du dallage est separée de la précédente par une coulée de plâtre en toute surface
6.20 sol naturel actuel de la plaine
EXCAVATION
6.50 sol naturel de la plaine
sol naturel de la plaine 6.50
ECHELLE
destruction du mur
état des fouilles à la date fin mai 1952
dressé par J. L. Fougerousse



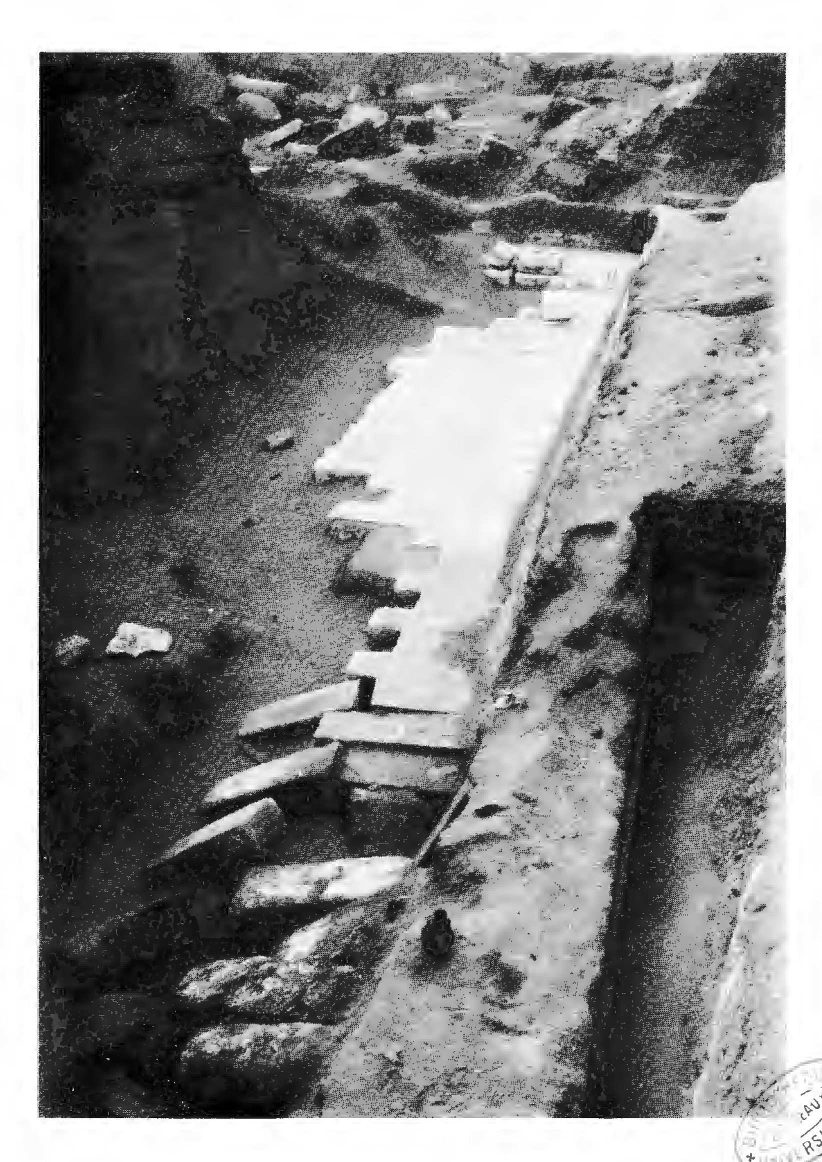


Soubassement d'un édifice de Ptolémée Philopator. Tronçon ouest.

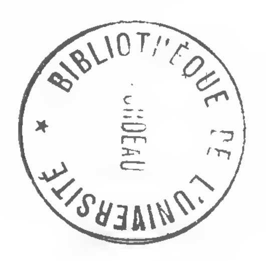


Soubassement d'un édifice de Ptolémée Philopator. (Tronçon ouest).





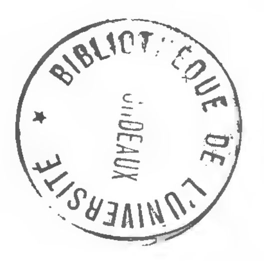
Soubassement d'un édifice de Ptolémée Philopator. (Tronçon est.)





Fragment d'un bas-relief de l'Ancien Empire réemployé dans l'édifice de Ptolémée Philopator.

LXXXIII.





Edifice de Ptolémée Philopator. Dépôt de fondation.
Angle nord-est. (*Musée du Louvre.*)

Pl. LXXXIV.



Edifice de Ptolémée Philopator.
Dépôt de fondation. Angle N.-O. (*Musée du Caire.*)

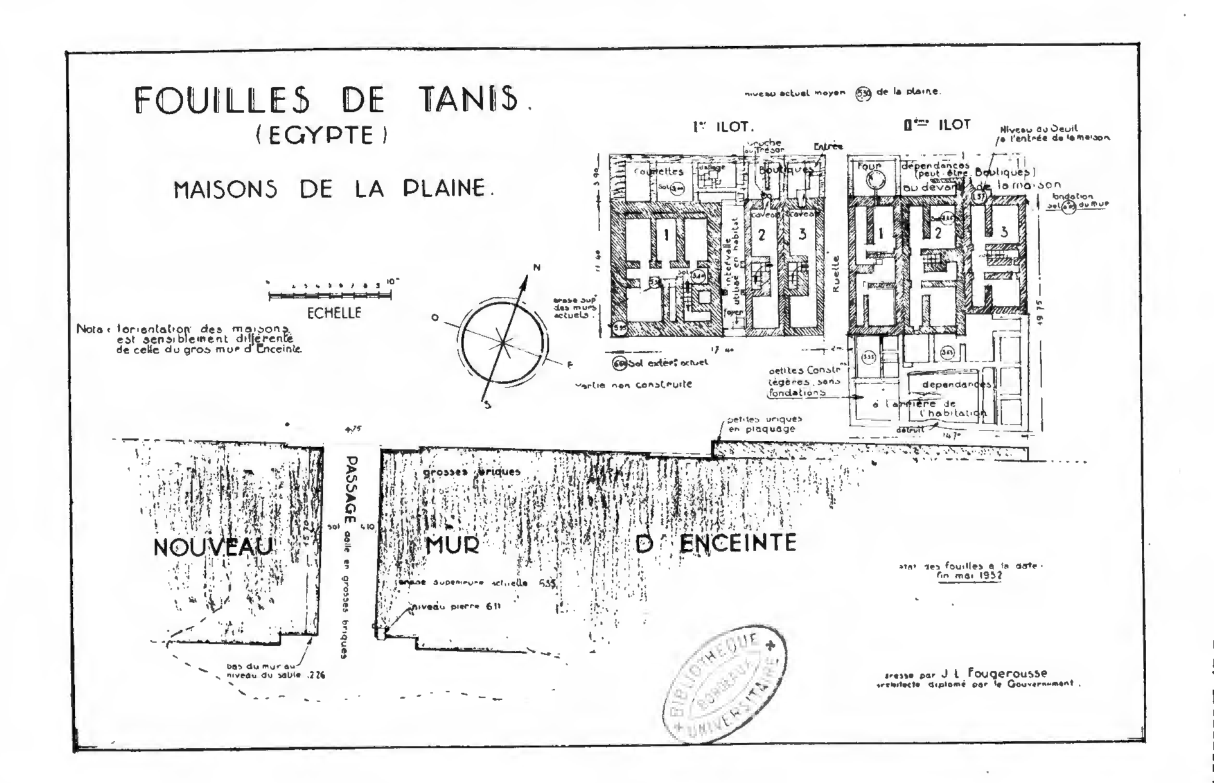
Pl. LXXXV.



Plaquettes des dépôts de fondation au nom de Ptolémée Philopator.
Musée du Louvre. *Musée du Caire.*

Pl. LXXXVI.

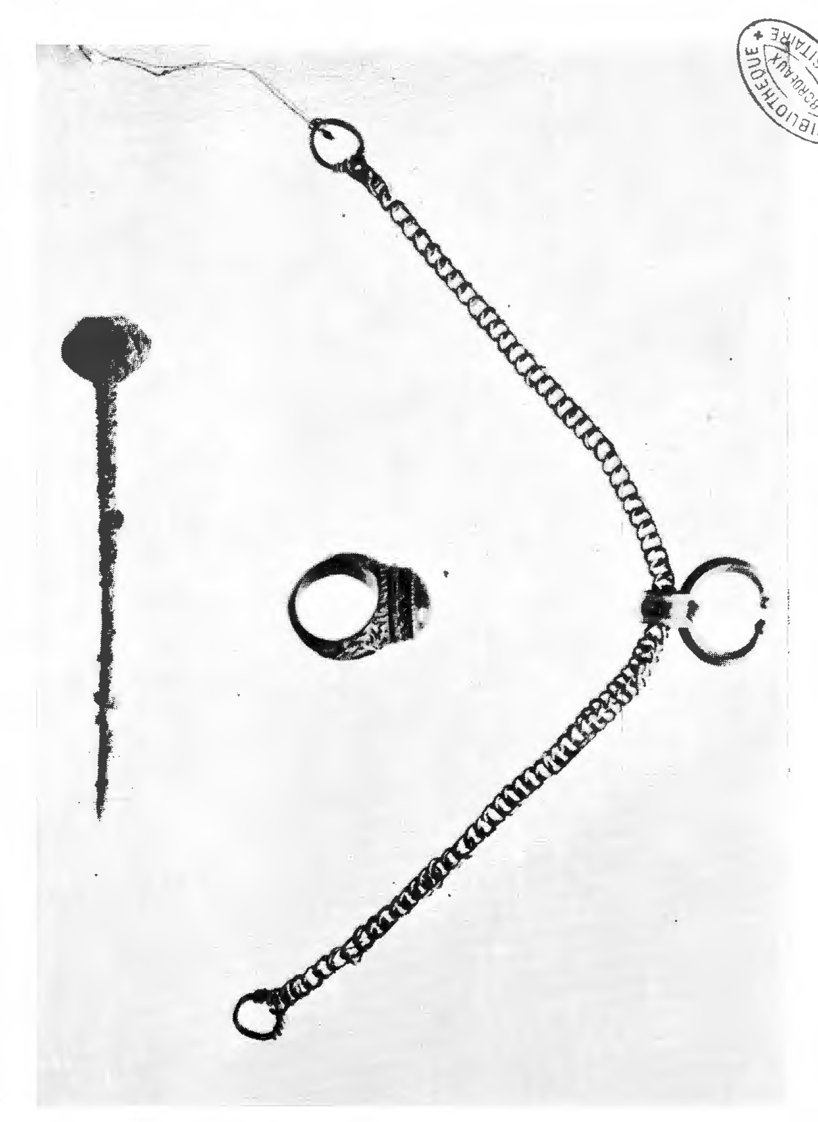



FOUILLES DE TANIS.
(EGYPTE)
MAISONS DE LA PLAINE.
niveau actuel moyen 5.50 de la plaine.
1er ILOT.
IIème ILOT
Niveau du Seuil de l'entrée de la maison
Entrée
Boutiques
Four
dépendances (peut être Boutiques) au devant de la maison
fondation
caveau
1
2
3
intervalle utilisé en habitat
Ruelle
ECHELLE
Nota : l'orientation des maisons est sensiblement différente de celle du gros mur d'Enceinte.
N
E
S
O
arase sup. des murs actuels
Sol extérieur actuel
partie non construite
petites Constructions légères sans fondations
dépendances à l'arrière de l'habitation
détruit
petites briques en plaquage
PASSAGE dalle en grosses briques
grosses briques
NOUVEAU MUR D'ENCEINTE
arase supérieure actuelle 6.55
niveau pierre 6.11
bas du mur au niveau du sable 2.26
état des fouilles à la date fin mai 1932
dressé par J. L. Fougerousse architecte diplomé par le Gouvernement.



Maisons de la plaine.





Bijoux trouvés dans une maison privée, époque ptolémaïque (*Musée du Caire*)





1 et 4. Grenier de briques. — 2. Sommet du mamelon principal. — 3. Fragment d'un naos de granit.

Prix : 50 francs